

1884

884

ALMANACH

- DES -

AMES DU PURGATOIRE

- OU -

ANNUAIRE

- DE -

L'ŒUVRE DES AMES DU PURGATOIRE

- ET -

DE LA CONVERSION DES INFIDÈLES

RENFERMANT

Un Tableau d'Indulgences Plénières et les Indulgences du Tiers-Ordre Franciscain suivant la nouvelle Constitution de Léon XIII.

GEMENTIBUS ACELERA.

Il y a plus de mérite à faire quelque bien à une de ces âmes qu'à en faire dix fois autant en faveur d'un vivant, quand même il serait prisonnier, malade ou tourmenté de la faim.—*St-Bernardin de Siègne.*

SOMMAIRE

INDULGENCES ACCORDÉES AUX ASSOCIÉS.—LETTRES ET PETITS TRAITS
CONCERNANT L'ŒUVRE.—TRAITÉ DE L'AMOUR DE DIEU PAR
S. FRANÇOIS DE SALES.—DE QUELQUES MIRACLES ET
CHOSSES MERVEILLEUSES DANS LA FAMILLE FRAN-
CISCAINE.—TRAITS DES AMES DU PURGATOIRE
—LE TIERS-ORDRE DE S. FRANÇOIS ET
LA CONSTITUTION DE LÉON XIII.

Publié au profit des Ames du Purgatoire, et à vendre chez
les principaux libraires, à Montréal, (Canada.)

PRIX, 5 CENTS.

Dépôt à Montréal, chez L. A. St. Louis, 127, Rue Notre-Dame.

“ à Longueuil, au Couvent de Jésus-Marie.

“ aux Trois-Rivières, chez M. Ayotte, libraire.

“ à L'Assomption, chez le Rév. A. J. Martineau, (au collège)

“ à Québec, à l'Hôtel-Dieu.

74

Indulgences accordées aux Associés.

1^o *Indulgences plénières* aux Fêtes (ou dans l'Octave) de Noël, de l'Épiphanie, de Pâques, de l'Immaculée Conception, de la Purification, de l'Annonciation, de l'Assomption, de la Nativité, de l'Apparition (8 mai) et Dédicace de St-Michel Archange (29 sept), de St Joseph (19 mars) et de son Patronage, des Apôtres St-Pierre et St-Paul, et le 2^o Novembre, jour de la Commémoration des morts.

Il y a aussi indulgence plénière le jour de la réception, ainsi qu'une fois par mois, un jour à son choix.

De plus chaque année (le 1^{er} mai) anniversaire de notre fondation, et le 1^{er} novembre, où nous nous unissons aux Saints et spécialement aux âmes que nous avons eu le bonheur de délivrer, pour célébrer leur fête et demander leur protection ; une fois par an, un jour à son choix, pour le repos de l'âme des associés défunts, et enfin à l'article de la mort. Rome, 25 juillet 1875.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire, et les associés peuvent les gagner en communiant, visitant une église et y priant pour le Pape.

2^o *Indulgences partielles* de sept ans et sept quarantaines, aux fêtes de la Circoncision, du S. Nom de Jésus, de Pâques, de l'Invention de la Ste-Croix, de l'Ascension, du St-Cœur de Jésus, du Précieux Sang de N. S. (le 1^{er} Dim. de Juillet), de la Transfiguration (6 août), de l'Exaltation de la Ste-Croix (14 sept), de la Compassion de la Ste-Vierge, de la Visitation, de N. D. du Mont Carmel, de N. D. des Neiges (5 août), du S. Nom de Marie, de N. D. des Sept Douleurs, de N. D. de la Merci, du Rosaire, de la Ste-Vierge, de la Commémoration de St-Paul (30 juin) et aux fêtes des Apôtres.

Il y a aussi sept ans et sept quarantaines, dans les sept jours qui suivent la Commémoration des morts.

Pour gagner ces indulgences, il faut visiter une église et y prier pour le Souverain Pontife.

3^o *Les Associés gagnent aussi une indulgence de sept ans et sept quarantaines* toutes les fois qu'ils visitent un cimetière dans lequel ils prient pour les morts. En renouvelant cette visite quatre fois dans le courant du mois, ils gagneront une indulgence plénière, en se confessant, communiant, faisant une visite à l'église et y priant pour le Pape.

Lettre.—Un saint prêtre, curé d'une paroisse assez voisine de Montréal, nous adresse la lettre suivante qui parlera plus haut que tous les éloges que nous pourrions en faire. Le zèle est le partage des âmes aimantes et courageuses, car le courage est un amour luttant, et l'amour se manifeste par le courage qui lui-même ressort du zèle.

23 Novembre 1882.—J'accuse réception de 25 almanachs des âmes du purgatoire, et comme ils sont déjà écoulés, je vous prie de m'en envoyer encore cinquante, et je vous en enverrai le prix aussitôt.

Vous trouverez de plus ci-inclus la somme de \$9, contributions de diverses personnes à l'association des messes.....

ŒUVRE DES AMES DU PURGATOIRE

ET DE LA CONVERSION DES INFIDELES

Sous le patronage de la Sainte Vierge et de son Glorieux Epoux Saint-Joseph

(ÉTABLIE À MONTRÉAL, CANADA.)

PATRON : SA GRANDEUR L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

BUREAU DES DIRECTEURS :

Président : l'Abbé F. X. Trépanier, chapelain, 401, Rue St-Denis.

Trésorier : Louis Ricard, 166, Rue St-Denis.

Dr E. H. Trudel, 73, Rue Dubord.

A. Masson, 326, Rue St-Paul.

F. X. Montmarquet, 260, Rue des Allemands.

L'Œuvre des Amés du Purgatoire se compose d'une Association du Chemin de la Croix et d'une Association de Messes.

L'Association du Chemin de la Croix a pour but de procurer le soulagement et la délivrance des âmes du purgatoire par les grandes indulgences attachées à la contemplation des souffrances de Notre-Seigneur et des douleurs de sa Sainte-Mère dans le pieux exercice du Chemin de la Croix ; et à cette fin, les associés s'engagent à faire le Chemin de la Croix une fois par semaine pour les pauvres âmes souffrantes, et plus spécialement pour celles qu'il plaira davantage à Dieu de soulager. A la fin du Chemin de la Croix l'on ajoute l'invocation : "Saintes âmes du purgatoire, reposez en paix et priez pour nous." Les associés choisissent, autant que possible, un jour de la semaine pour leur Chemin de la Croix, et ils font inscrire leur nom et le jour désigné dans les registres de la société. Mais si, pour quelque raison, ils n'avaient pu le faire le jour choisi, ils pourront le faire un autre jour.

L'Association de Messes a pour but le soulagement et la délivrance des âmes du purgatoire par la vertu admirable du saint sacrifice de la messe, et elle consiste à payer chaque mois au trésorier la rétribution d'une messe

Lettre.—23 Novembre 1882.—Je suis libraire et libraire catholique. J'ai à cœur de propager les bons livres, les bons journaux et les bons almanachs. Je vous prie de vouloir bien m'expédier sans délai l'almanach des âmes du purgatoire, en me faisant bénéficier de l'escompte que vous accordez aux libraires

.....
"Que Dieu bénisse ce libraire aux intentions si pures et si catholiques !"

Lettre.—J'ai le plaisir de vous inclure \$2 données par le Rév..... curé de St..... pour l'Œuvre des âmes du purgatoire. Ce monsieur est bien content des almanachs qu'il a reçus, et il lit souvent en chaire des traits qui en sont tirés. Il informe en même temps ses paroissiens qu'il en garde en mains pour vendre.....

RAAE
AY
419
26A34
1884

(25 cts par mois ou \$3.00 par an) qui est dite selon l'intention de chaque associé, ayant de plus en vue celles qui sont les plus agréables à Dieu.

Les Messes sont célébrées par les missionnaires de l'Ordre de St-François, qui en emploient les rétributions à leur subsistance. Les associés travaillent ainsi avec eux à la conversion des infidèles.

Il n'y a aucun péché pas même véniel, si l'on ne peut remplir régulièrement ses engagements, mais c'est autant de grâces dont on se prive. On peut faire partie de l'une ou de l'autre association, ou de toutes les deux. On est libre de payer les messes de suite pour six mois ou pour toute l'année.

Nota.—On admet cependant comme associés ceux qui, ne pouvant payer trois piastres par an, en paieraient au moins une, ainsi que ceux qui, étant incapables de faire un Chemin de la Croix par semaine, en feraient cependant un par mois. On peut aussi s'associer pour la vie, en versant une somme de \$25 une fois payée ; comme on peut associer les défunts, soit pour un an, en versant la souscription annuelle qui est renouvelable à volonté, soit à perpétuité, en payant la somme de \$25.

Avantages.— Les associés ont part dans toutes les messes et Chemins de la Croix de l'Œuvre, ainsi qu'aux nombreuses indulgences qui y sont attachées. Ils ont aussi le mérite de faire trois bonnes œuvres à la fois ; car tout en soulageant les morts et contribuant efficacement à la conversion des infidèles, ils font une véritable aumône à l'Ordre mendiant de St-François, participant par là même à toutes les bonnes œuvres qui se font dans les trois Ordres séraphiques.

Après leur mort, ils ont le bénéfice d'une Messe et d'un Chemin de la Croix *chaque année*, de la part des autres associés, par le fait que chaque associé applique de droit une de ses messes et un de ses Chemins de la Croix, par an, au soulagement des associés défunts. On comprend de suite l'immense résultat de ce ~~secours mutuel~~ *secours mutuel*.

Ils jouissent encore, par ~~notre affiliation à l'archiconfrérie de Rome~~ *notre affiliation à l'archiconfrérie de Rome* pour les morts, de grands avantages spirituels, avantages qui ont été considérablement augmentés en vertu d'un bref du Saint-Siège, accordant à toutes nos messes les faveurs inappréciables de l'autel privilégié. Ainsi, tout en soulageant les morts et contribuant à propager notre Sainte Foi, ils acquièrent de grands mérites et obtiennent des grâces abondantes de salut.

Toute personne qui meurt associée à l'œuvre a droit à tous ses fruits à perpétuité.

NOUS bénissons la présente "Union de Prières," et NOUS accordons 40 jours d'indulgences aux personnes qui feront pieusement cette aspiration : *Saintes Ames du Purgatoire, reposez en paix et priez pour nous.*

† IG., EV. DE MONTRÉAL.

Bel exemple à suivre.— Une institution enseignante de cette ville nous envoie le gracieux petit billet qui suit : "*La communauté de..... paie la somme de \$3 pour contribution annuelle à l'Œuvre des âmes du purgatoire pour le bien-être spirituel de leurs enfants.....*" Que de foi dans ces quelques mots ! Cette petite aumône donnée avec tant d'abnégation et dans un but si élevé sera le grain de sénevé qui deviendra un grand arbre à l'ombre duquel les élèves, comme de petits oiseaux, pourront venir se reposer, et il les couvrira de son ombre protectrice dans les dangers de la vie.

REMARQUES

(Qu'il faut lire pour avoir la clef des indulgences mentionnées dans l'almanach.)

A—Les indulgences mentionnées dans notre tableau sont des indulgences plénières applicables aux âmes du purgatoire.

B—La confession et la communion sont nécessaires pour toutes ces indulgences, à l'exception de la cession du lundi, du Chemin de la Croix et de la récitation des six *Pater, Ave* et *Gloria* du Scapulaire bleu.

C—L'indication de la Confrérie ou prière dans la colonne des indulgences veut dire que ceux qui appartiennent à telle confrérie ou ont fait telle prière, ont droit à telles indulgences du jour.

D—Les lettres v et p (visite et prière), ajoutées à la confrérie ou prière qui porte l'indulgence, veulent dire qu'à la confession et à la communion, il faut ajouter une visite à l'église, en y priant pour le Pape.

E—Quand la lettre p est seule, il faut seulement prier pour le Pape ; ce qui peut se faire ailleurs qu'à l'Eglise.

F—Quand les lettres v et p ou p seule sont omises, alors la confession et la communion sont seules nécessaires sans prières additionnelles.

G—On entend aussi par Eglise toutes chapelles ou oratoires publics où les fidèles ont libres accès.

H—Pour qu'il y ait visite, il faut réellement entrer et sortir de l'Eglise ; ce qui est surtout essentiel quand on veut gagner, le même jour, plusieurs indulgences qui requièrent la visite. Seulement le vestibule n'étant pas l'Eglise, on peut se contenter de sortir jusque-là, et entrer de nouveau dans l'Eglise pour constituer une nouvelle visite. La visite peut toujours se faire depuis le lever au coucher du soleil le jour où l'indulgence est appliquée.

J—Il y a visite, si l'on fait la communion dans une Eglise ou oratoire où le public est librement admis, et il n'est pas nécessaire de renouveler cette visite, si l'on y prie pour le Souverain Pontife.

K—La confession d'une fois par semaine est suffisante pour gagner toutes les indulgences qui se rencontrent dans l'intervalle ; la communion, cependant, est requise chaque fois.

L—La même communion peut servir pour gagner toutes les indulgences qui se rencontrent le même jour, si l'on remplit les autres conditions.

Lettre.—J'ai reçu les 20 almanachs demandés, mais vous voudrez bien m'en adresser encore 20 dont le paiement (\$1) est ci-inclus. J'espère par ce moyen répandre de plus en plus dans ma paroisse la dévotion aux âmes souffrantes.....

N. S. est venu apporter le feu sur la terre, et il ne désire rien tant qu'il s'allume. C'est parce que ce saint curé a compris ces paroles de N. S. qu'il brûle du feu du zèle pour toutes les œuvres qui peuvent lui procurer de la gloire. L'Œuvre des âmes du purgatoire semble avoir ses prédilections. Et n'est-ce pas avec raison ? car tout en délivrant ces pauvres âmes de cruelles souffrances, elles s'envolent aussitôt au ciel pour en rendre à Dieu des actions de grâces éternelles, et chanter à jamais les louanges de ses infinies perfections. Et ces nouveaux Saints peuvent-ils penser à leur bonheur sans penser à ceux qui en ont hâté la jouissance ?

Comté de Kamouraska, 1er Février 1883.—Un de mes frères étant mort, je crois ne pouvoir mieux placer la somme ci-jointe (\$60) pour le profit de son âme qu'en donnant la somme de \$25 pour le mettre associé à perpétuité, et le reste pour l'association des messes.....

M—Les prières que l'on récite pour le Pape sont généralement cinq *Pater* et *Ave*. On peut cependant réciter toute autre prière équivalente, aucune n'étant prescrite spécialement ; il faut seulement penser alors qu'on prie selon les intentions du Souverain Pontife, sans qu'il soit nécessaire de se rappeler toutes les fins particulières.

N—C'est une erreur de croire qu'une seule visite et une seule prière pour le Pape suffisent pour gagner toutes les indulgences qui peuvent se rencontrer le même jour ; il faut une visite distincte avec prière pour chaque indulgence qui demande la visite.

O—Toutes les personnes qui ont fait la cession appliquent de droit toutes leurs indulgences aux âmes du Purgatoire.

P—On doit se rappeler que pour gagner une indulgence plénière, il faut être en état de grâce, ne conservant aucune affection au péché, *même veniel*, et avec l'intention de la gagner, en remplissant exactement les conditions. (Il est bon d'offrir à Dieu chaque matin toutes les indulgences que l'on peut gagner dans la journée.)

R—Il est louable aussi d'essayer de gagner à chaque communion autant d'indulgences plénières que l'on peut. L'on n'est jamais sûr d'en avoir gagné une seule dans sa plénitude ; toutefois on peut dire avec certitude que chacune d'elles gagnée même incomplètement, nous attire de grandes faveurs du Ciel. D'ailleurs on peut toujours les offrir conditionnellement en tout ou en partie pour le soulagement des pauvres âmes du purgatoire.

S—Les lettres T. O. veulent dire Tiers-Ordre de (St-François), et toutes les indulgences qui viennent après ces deux lettres sont particulières au Tiers-Ordre.

Nouvelle Orléans, (Louisiane) 23 Février 1883.—Désirant me faire inscrire dans l'œuvre des âmes du purgatoire, veuillez à cet effet trouver ci-inclus la somme de \$3 pour une année de contribution à l'association des messes. Veuillez également m'envoyer une douzaine d'almanachs des âmes du purgatoire. Est-il nécessaire de faire connaître à l'association le nom des personnes décédées que l'on désire faire particulièrement participer aux avantages de l'œuvre

Nous répèterons qu'il n'est pas nécessaire de faire connaître les noms des personnes pour qui l'on a l'intention de prier ; cette intention est connue de Dieu.

Arthabaskaville, 5 Mars 1883.—Je m'empresse de vous envoyer \$10 promises aux saintes âmes pour le recouvrement d'une somme de cent piastres que j'avais perdue ces jours derniers ; de plus la somme de \$3 pour renouvellement de ma contribution à l'association des messes. J'aurais quelques remarques à ajouter, mais la malle se ferme, et je ne veux pas courir le risque que ces bonnes âmes souffrent un instant de plus par ma faute qu'il n'est nécessaire.....

Townships de l'Est, 24 Février 1883.—Etant institutrice et éprouvant beaucoup de difficultés avec mes élèves, j'envoie 25 cts. pour une messe aux âmes du purgatoire pour obtenir du changement, ne pouvant faire plus pour le moment. Mais je promets que si cela change, et que je puisse trouver une bonne place d'institutrice, je vous enverrai \$3 l'automne prochain.....

INDULGENCES PLÉNIÈRES QUE L'ON PEUT GAGNER

- CHACQUE FOIS.—Le Chemin de la Croix, (26)
 Repas de charité p. (27). Six *Pater*, *Ave* et *Gloria*, (28)
 UNE FOIS PAR JOUR.—O ! Bon et très doux Jésus, p. (29) Cession v. & p. (30)
 UNE FOIS PAR SEMAINE.—Scap. Mont-Carmel, v. ég. par & p. (31)
 Scap. Rouge, méd. et p. (33) Cession v. & p. (34)
 Cong. de la Ste. Vierge, v. & p. (35) Communion réparat. v. & p. (73)
 UNE FOIS PAR MOIS.—Saint, Saint, Saint; v. & p. (36) Scap. bleu, p. (32)
 3 *Gloria Patri*, (37) Trois offrandes à la Ste. Trinité, p. (38)
 Louange au St. Nom de Dieu, v. & p. (39)
Veni Creator *Veni Sancte Spiritus* p. (40)
Anima Christi, e.c., v. & p. (41). Loué et remercié, p. (42)
 Mon Aimable Jésus, p. (43). *L'Angelus*, p. (44)
Salve Regina, etc., et *Sub tuum*, p. (45)
 Doux cœur de Marie, v. & p. (46). Souvenez-vous, v. & p. (47)
 Ange de Dieu, etc.. v. & p. (48) 3 *Pater* et *Ave*, p. (49)
 Donnez-nous la paix, etc., v. & p. (50)
 Méditation ou oraison mentale, p. (51)
 Acte de foi, d'Espérance et de Charité, p. (52)
 Oh ! très-miséricordieux Jésus, etc., v. & p. (53)
 Prop. de la Foi, v. ég. par & p. (54)
 Conf. du S. Sacrement, v. & p. (55) Conf. du S.-Cœur, p. (56)
 Scap. Bleu, v. & p. (57) Chapelet, v. & p. (58)
 Conf. du Rosaire, v. & p. (59) Archiconfrérie, v. & p. (60)
 Union de prière, p. (61) Apostolat, p. (62). Tiers-Ordre, v. & p. (74)
 UNE FOIS PAR AN.—Triduo en l'honneur de la T.-Ste.-Trinité, v. & p. (63)
 Conformité à la volonté de Dieu, p. (64)
 Notre-Dame de Compassion, (65) Prop. de la Foi, v. ég. par & p. (66)
 Scap. Bleu, p. (67) Chapelet, (68) Archiconfrérie, (69)
 Culte perpétuel de St. Joseph, v. & p. (70)
 Œuvre des âmes du Purg. v. & p. (72)
 A L'HEURE DE LA MORT.—Pour ceux qui auront souvent récité le "*Salve Regina* et *Sub tuum*." (8)
 Pour ceux qui auront souvent récité la prière "Ange de Dieu" (48)
 Pour ceux qui auront souvent récité les actes de Foi, d'Espérance et de Charité, (52)
 Pour ceux qui auront souvent fait l'acte de conformité à la volonté de Dieu, (64)
 Pour les associés du St. Sacrement, (50)
 Pour les associés du Sacré-Cœur, invoquant alors le St. N. de Jésus, (12)
 Pour les associés du Rosaire, (9)
 Pour ceux qui appartiennent à la Congrégation de la Ste. Vierge, (22)
 Pour les associés de l'Archiconfrérie, en invoquant le N. de Jésus, (1)
 Pour les associés de la Bonne Mort, (7)
 Pour les associés du culte perpétuel de St. Joseph, (15)
 Pour ceux qui portent le Scap. Rouge, (33)
 Pour ceux qui portent le Scap. Mont-Carmel, (13)
 Pour ceux qui portent le Scap. Bleu, (14)
 Pour ceux qui portent des objets bénits, (16)
 Pour ceux qui portent le cordon de St. Joseph, (2)
 Pour les associés des Ames du Purgatoire, (72)
 Pour les associés de la Communion réparatrice, (73)

VU ET APPROUVÉ LE PRÉSENT CALENDRIER QUI OUVRE DES
 TRÉSORS DE GRACES AUX FIDÈLES VIVANTS ET AUX
 SAINTES AMES DU PURGATOIRE.

Montréal, 12 Janvier 1875.

† IG. EV. DE MONTREAL.

JANVIER 1884

CONSACRÉ A L'ENFANT JÉSUS

LUNE } P. Q. le 5 à 9h. 3m. s. | D. Q. le 19 à 5h. 23m. s.
 } P. L. le 12 à 3h. 27m. | N. L. le 27 à 5h. et 1m. m.

DATES	FETES RELIGIEUSES	INDULGENCES FLÉNIÈRES. Voir indulgences de la semaine et du mois.
1 Mar	CIRCONCISION, d'obligation	1 — Archiconfrérie. (1)
2 Mer	Octave de S. Etienne.	Cordon de St. Joseph. v. & p. (2)
3 Jeu	Octave de S. Jean.	
4 Ven	Octave des SS. Innocents.	4—1er vendredi du mois. p. (3)
5 Sam	Vigile de l'Epiphanie.	
6 DIM	EPIPHANIE.	
7 Lun	Octave.	
8 Mar	Octave.	
9 Mer	Octave.	
10 Jeu	Octave.	6—1er Dim. de St. Joseph (4) Assistance au prône (5) Objets bénits. p. (6) Confrérie de la Bonne mort. v. & p. (7) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Œuvre des Ames du P. v. & p. (72)
11 Ven	Octave.	
12 Sam	Octave.	
13 DIM	1er de l'Epiphanie.	
14 Lun	S. Hilaire, <i>Evêque, Docteur.</i>	
15 Mar	S. Paul, <i>Premier Ermite.</i>	
16 Mer	S. Marcel, <i>Pape, Martyr.</i>	13—2e Dim. de St. Joseph. (4)
17 Jeu	S. Antoine, <i>Père des Solitaires.</i>	
18 Ven	Chaire de S. Pierre, à Rome.	
19 Sam	S. Canut, <i>Roi de Danemark, martyr.</i>	
20 DIM	2e Ep. S. NOM DE JÉSUS.	20—3e Dim. de St. Joseph. (4)
21 Lun	SS. Fabien, <i>Pape</i> , et Sébastien, <i>Capitaine des gardes prétoriennes, martyr.</i>	
22 Mar	SS. Vincent, <i>diacre</i> , et Anastase, <i>moine, martyr.</i>	
23 Mer	EPOUSAILLES de la B. V. Marie.	23—Salve Regina et Sub tuum. p. (8) Confrérie du Rosaire. v. & p. (9) Cordon de St-Joseph. v. & p. (2)
24 Jeu	S. Thimothée, <i>Evêque d'Ephèse, martyr.</i>	
25 Ven	Conversion de S. Paul.	
26 Sam	S. Polycarpe, <i>Evêque de Smyrne, martyr.</i>	
27 DIM	3e Ep. S. Jean Chrysostôme, <i>Evêque de Constantinople et Docteur de l'Eglise.</i>	25—Archiconfrérie. (1)
28 Lun	Ste Agnès, <i>vierge et martyre.</i>	
29 Mar	S. François de Sales, <i>Evêque de Genève et Docteur de l'Eglise.</i>	27—4e Dim. de St-Joseph. (4)
30 Mer	Ste Martine, <i>vierge et martyre.</i>	
31 Jeu	S. Pierre Nolasque, <i>Fondateur de l'Ordre de la Merci.</i>	

Dieu hait le repos de ceux qu'il a destinés à la guerre. Il est le Dieu des armées et des batailles, aussi bien que le Dieu de la paix. S. Frs. de Sales.

Il est plus facile de s'abstenir que de se contenir. S. Augustin.

St-Georges, Kankakee Co. Illinois, 9 Juillet 1883.—Ayant lu les lettres et petits traits concernant l'œuvre des âmes du purgatoire et ayant vu ce qui avait été obtenu par l'intercession, de ces saintes âmes, j'ai promis quatre messes (\$1) que je vous envoie ; une pour les remercier de grâces reçues d'elles, et les autres pour demander de nouvelles grâces. Si cet argent se rend bien, je promets d'en envoyer d'autres.....

St-Timothé, 29 Juin 1883.—Ci-inclus \$3 pour une année à l'Œuvre des âmes du purgatoire avec promesse de payer la somme de \$25 pour contribution à vie, si la grâce demandée est obtenue

18 *Juillet 1883.*—Vous êtes vraiment la providence de nos pauvres missionnaires. J'attendais avec confiance votre missive pour envoyer des messes à nos Pères des missions. Je vais donc pouvoir en satisfaire quelques-uns..... Le Père Marie de Brest.

Le reçu qui suit accompagnait la lettre ci-dessus : Je soussigné reconnais avoir reçu de M. Ricard, la somme de \$286.00 pour 1144 messes à distribuer aux Pères des missions franciscaines. Au nom de ces Pères, j'offre mes remerciements à tous les membres de l'Œuvre si belle des âmes du purgatoire qui atteint de la sorte un triple but. Elle peuple le ciel d'âmes destinées à remplacer les anges déchus. Elle donne la nourriture aux ouvriers évangéliques. Elle arrache par le moyen de ces

NOTES EXPLICATIVES

(des prières et confréries mentionnées dans la colonne des indulgences.)

(1) Archiconfrérie du St. et Imm. Cœur de Marie pour la conversion des pécheurs. "C'est une œuvre merveilleuse, remplie de prodiges de grâce et de conversion," et qui plaît infiniment à la Mère de Miséricorde. Il faut dire un *Ave Maria* par jour, avec l'invocation : *Refugium peccatorum, ora pro nobis* ; ce qui n'est pas nécessaire toutefois pour avoir droit aux indulgences.

(2) "Ce cordon est le symbole de la pureté, et la pureté est la vertu que "N. S. aime d'un amour de prédilection." On le porte sous le vêtement comme une ceinture. Réciter chaque jour sept *Gloria Patri* en l'honneur de St. Joseph.

(3) N. S. a fait espérer à la Vén. Marguerite Marie la grâce de la pénitence finale pour ceux qui feraient à cette intention et pour honorer son divin cœur, une neuvaine de communions à chaque premier vendredi du mois pendant neuf mois de suite. Il y a indulgence plénière pour les associés du S. Cœur. Voir le No. 12.

(4) C'est la salutaire dévotion des 7 Dimanches consacrés à ce glorieux Patriarche. Elle a pour but d'honorer les 7 douleurs et les 7 allégresses de St. Joseph pendant sept Dimanches consécutifs, en récitant chaque fois la prière. "O très chaste Epoux de Marie," etc., etc. Ceux qui ne savent pas lire, ou qui n'ont point cette prière, peuvent gagner les indulgences en récitant sept *Pater, Ave* et *Gloria*.

(5) Il suffit d'assister au prône du jour.

(6) Il suffit de les porter sur soi ou de les garder en lieux convenables, en

FÉVRIER 1884

CONSACRÉ A LA SAINTE FAMILLE

LUNE { P. Q. le 3 à 9h. 29m. s. | D. Q. le 18 à 3h. 51m. s.
 { P. L. le 10 à 6h. 40m. m. | N. L. le 26 à 1h. 3m. m.

DATES	FETES RELIGIEUSES	INDULGENCES PLÉNIÈRES. Voir indulgences de la semaine et du mois.
1 Ven	S. Ignace, <i>Patriarche d'Antioche, martyr</i>	1—1er vendredi du mois.
2 Sam	PRÉSENTATION de N. S. au Temple et PURIFICATION de la Sainte Vierge.	p. (3).
3 DIM	4e Ep. Solennité de la PURIFICATION.	3—5e Dim. de S. Joseph.
4 Lun	S. André Corsini, <i>Religieux carme et Evêque de Fiésoli.</i>	(4) Litanies de la Ste. Vierge. v. & p. (11) Salve Regina et Sub tuum. p. (8) Confrérie du Sacré-Cœur de Jésus v. & p. (12) Scapulaire du Mont-Carmel. v. & p. (13) Scapulaire bleu. p. (14) Confrérie du Rosaire. v. & p. (9) Archiconfrérie. (1) Confrérie de la Bonne Mort. v. & p. (7) Culte perpétuel de St-Joseph. v. & p. (15) Objets bénits. p. (6) Apostolat de la prière. v. & p. (16) Cordon de S. Joseph. v. & p. (2). Œuvre des Ames du P. v. & p. (72)
5 Mar	Ste Agathe, <i>vierge et martyre.</i>	
6 Mer	S. Tite, <i>Evêque, disciple de S. Paul.</i>	
7 Jeu	S. Romuald, <i>Fondateur de l'Ordre des Camaldules.</i>	
8 Ven	S. Jean de Matha, <i>Fondateur de l'Ordre de la Très-Sainte Trinité.</i>	
9 Sam	S. Raymond de Pennafort, <i>Religieux dominicain.</i>	
10 DIM	SEPTUAGÈSIME.	
11 Lun	Ste Geneviève, <i>vierge, patronne de Paris</i>	
12 Mar	Prière de Notre Seigneur.	
13 Mer	Les SS. Martyrs Japonais.	
14 Jeu	S. Cyrille de Jérusalem, <i>Evêque et Confesseur.</i>	10—6e Dim. de St. Joseph. (4) Archiconfrérie (1).
15 Ven	SS. Justin et Jovite, <i>martyrs.</i>	
16 Sam	De l'Immaculée Conception.	
17 DIM	SEXAGÈSIME.	
18 Lun	S. Siméon, <i>Evêque de Jérusalem, martyr</i>	17—7e Dim. de St. Joseph. (3)
19 Mar	De la Passion de Notre Seigneur.	
20 Mer	Férie.	
21 Jeu	Du S. Sacrement.	
22 Ven	La Chaire de S. Pierre à Antioche.	
23 Sam	Vigile, S. Pierre Damien, <i>Cardinal-Evêque d'Ostie.</i>	
24 DIM	QUINQUAGÈSIME.	24—1er Dim. de St. Joseph (4).
25 Lun	S. Mathias, apôtre.	
26 Mar	Férie.	
27 Mer	LES CENDRES.	
28 Jeu	Férie.	
29 Ven	Ste Couronnes d'Epines.	

Le zèle est une vertu dangereuse, parce qu'il y a peu de gens qui savent la pratiquer, comme il convient. S. Frs. de Sales.

Il n'y a rien dans l'écriture qui n'y soit écrit pour notre instruction. S. Paul.

derniers une quantité d'âmes gémissant sous le joug infernal. Quoi de plus consolant ! *Paris, le 18 juillet 1883. F Marie de Brest, procureur des missions franciscaines.*

Amqui, 3 Juin 1883.—Recevez sous ce pli \$3 que j'offre à l'association des messes pour les âmes du purgatoire. J'ai envoyé la même somme l'an dernier, et je promets de le faire tous les ans à peu près à la même époque. Tout ce que je regrette, c'est de ne pouvoir faire plus. Je tâcherai d'y suppléer en unissant mes humbles prières à celles que des âmes pieuses leur offrent tous les jours. Je suis heureux de déclarer que j'ai déjà obtenu *plusieurs faveurs par les prières de ces bonnes âmes.* Ces grâces obtenues redoublent encore la confiance que j'ai déjà.... ..

St-François du Lac, 26 Juin 1883.—Je vous envoie \$3 pour messes à l'association pour le soulagement des âmes du purgatoire en reconnaissance de bienfaits obtenus, et je recommande de nouveau une faveur particulière.....

Québec, 6 Juillet 1883.—Je vous envoie l'argent d'une messe pour les âmes du purgatoire en actions de grâces des grâces reçues.....

Mon cher trésorier. Voulant m'associer pour la vie à l'œuvre des âmes du purgatoire, en m'acquittant de plusieurs petites

Notes explicatives:—(Continuation)

récitant au moins une fois par semaine, soit le chapelet, soit la couronne de N. S. ou de la Ste. Vierge, ou en assistant à la messe, etc., etc.

(7) Elle a pour but de se préparer mutuellement à bien mourir. Il n'y a aucune autre obligation à remplir.

(8) Pour ceux qui récitent chaque jour, pour réparer les outrages faits à la Mère de Dieu, le matin, le "*Salve Regina*" et le soir le "*Sub tuum*" en y ajoutant chaque fois les versets : *Dignare me laudare te, Virgo Sacrata, Da mihi virtutem contra hostes tuos... Benedictus Deus in Sanctis suis, Amen.*

(9) Le Rosaire est le merveilleux instrument de la destruction du péché, du recouvrement de la grâce et de la gloire de Dieu. "Les associés doivent le réciter au moins une fois par semaine.

(10) Les indulgences du T. O. marquées d'une croix peuvent être gagnées un autre jour.

(11) Pour ceux qui les récitent tous les jours. "Cette prière réunit les titres, les éloges et les noms les plus glorieux qu'on puisse donner à la mère de Dieu."

(12) "Elle a pour but de rendre amour pour amour au Cœur de Jésus, "le dédommageant ainsi de la froideur des hommes. Inscire son nom sur "le livre de la Confrérie du S. Cœur, c'est l'inscrire sur le *livre de vie.*" Il faut réciter chaque jour un *Pater, Ave* et *Credo* (ceux de la prière du matin suffisent,) avec l'invocation : "O doux Cœur de Jésus ! faites que je vous aime toujours plus."

(13) "Celui qui mourra revêtu de cet habit sera préservé des feux éternels." Paroles de la Ste-Vierge à St-Simon Stock. Pour avoir part à ce privilège, comme pour gagner les indulgences attachées au Scapulaire, il suffit d'appartenir à la Confrérie, et de porter le Scapulaire avec piété.

MARS 1884

CONSCRÉ A SAINT-JOSEPH

LUNE { P. Q. le 4 à 10h. 14m. m. | D. Q. le 19 à 4h. 36m. m.
 P. L. le 11 à 7h. 27m. s. | N. L. le 26 à 1h. 47m. s.

DATES	FETES RELIGIEUSES	INDULGENCES PLÉNIÈRES. Voir indulgences de la semaine et du mois.
1 Sam	Férie.	1—Scap. bleu, p. (14)
2 DIM	1er Dim. du Carême.	2—2e Dim. de St. Jos. (4)
3 Lun	Férie.	7—1er ven du mois, p. (3)
4 Mar	S. Casimir, <i>Prince de Pologne.</i>	8—Scap. bleu, p. (14)
5 Mer	QUATRE TEMPS.	9—3e Dim. de St. Jos. (4)
6 Jeu	Férie.	12—Conf. du S.-Cœur, v. & p. (12) Apostolat, v. & p. (16)
7 Ven	QUATRE TEMPS, Ste. Lance et Clous.	15—Scap. bleu, p. (14)
8 Sam	QUATRE TEMPS, S. Jean de Dieu, <i>Fondateur des Religieux Hospitaliers.</i>	16—4e Dim. de St. Jos. (4)
9 DIM	2e Dim. du Carême.	19—Ass. pour les Ames du Purg. v. & p. (72). T. O. abs. gén. et p.
10 Lun	Les 40 martyrs de Sébaste.	22—Scap. bleu, p. (14)
11 Mar	S. Thomas d'Aquin, <i>Docteur de l'Eglise</i>	23—5e Dim. St. Jos. (4)
12 Mer	S. Grégoire le Grand, <i>pape et docteur de l'Eglise.</i>	Conf. du S.-Cœur, v. & p. (12) Scap. du Mont-Carmel, v. & p. (13)
13 Jeu	Ste. Françoise, <i>veuve-romaine.</i>	Conf. de la B. Mort v. & p. (7) Scap. bleu, p. (14) Culte perp. de St. Jos. v. & p. (15) Archiconfrérie (1) Objets bénits p. (6) Apostolat v. & p. (16) Cordon de S. Joseph v. & p. (2)
14 Ven	Le S. Suaire.	25—Litanies de la Ste. Vierge, v. & p. (11) Salve Regin, etc. et Sub tuum, etc. p. (8) Propagation de la Foi (ou octave.) v. église paroissiale & p. (20) Conf. du S.-Cœur, v. & p. (12) Scap. Mont-v. & p. (13) Scap. bleu p. (14) Conf. du Rosaire v. & p. (9) Archiconfrérie (1) Conf. de la Bonne Mort, v. & p. (7) Culte perp. de St. Joseph v. & p. (15) Objets bénits p. (6) Apostolat v. & p. (16) Cordon de St. Jos. v. & p. (22) Ass. pour les Ames du Purg. v. & p. (29—Scap. bleu, p. (14)
15 Sam	Férie.	30—6e Dim. de St. Jos. (14) Scap. bleu, p. (14)
16 DIM	3e Dim. du Carême.	
17 Lun	S. Patrice, <i>Evêque, Apôtre de l'Irlande.</i>	
18 Mar	L'Archange Gabriel.	
19 Mer	S. JOSEPH, <i>Patron de l'Eglise universelle.</i>	
20 Jeu	S. Cyrille d'Alexandrie, <i>Evêque et Confesseur.</i>	
21 Ven	Les cinq plaies de Notre Seigneur.	
22 Sam	S. Benoit, <i>Patriarche des moines d'Occident.</i>	
23 DIM	4e Dim. du Carême. SOLENNITÉ de S. Joseph.	
24 Lun	Férie.	
25 Mar	ANNONCIATION, (d'obligation).	
26 Mer	Férie.	
27 Jeu	Férie.	
28 Ven	Du Précieux Sang.	
29 Sam	Férie.	
30 DIM	PASSION.	
31 Lun	Férie.	

L'humilité a son fondement dans le cœur. Il n'y a rien de plus superbe qu'une humilité feinte. S. Vincent Ferrier.

La charité étant une qualité active ne peut exister longtemps sans agir ou périr. S. Frs. de Sales.

dettes envers elles, je vous envoie ci-inclus la somme de \$25 *Il n'y avait ni date, ni signature, mais le Bon Dieu connaît le pieux donateur, et il saura acquitter ses dettes, en le comblant de nouvelles faveurs, car le proverbe "qui paye ses dettes s'enrichit," a cours au ciel, comme sur la terre.*

Muskoka, 28 Juillet 1883.—Je renferme \$3 dans cette lettre dans le but de m'associer à la Société des âmes du purgatoire. Je paye dans l'intention que Dieu me préserve du malheur de l'offenser et de tout malheur temporel.....

Rimouski, 7 Mai 1883.—Je ne puis passer cette journée qui m'est bien douce sans penser à ces bonnes âmes qui m'ont obtenu une grâce précieuse. Mille remerciemens pour elles ! Je veux le reconnaître, en envoyant l'argent pour six mois de contribution. Je prie maintenant pour la persévérance, et une grâce d'autant plus chère qu'elle assure mon bonheur sur cette terre

11 Mars 1883.—Vous trouverez sous ce pli une piastre pour les âmes du purgatoire. J'éprouve un bonheur particulier de me constituer la petite servante des âmes du purgatoire, et en conséquence la petite servante du Précieux Sang, car c'est par l'application de ce Sang précieux que les âmes qui gémissent dans le lieu de l'expiation sont délivrées. Aussi voudrais-je avoir mille voix pour exalter partout le culte du Précieux Sang qu'on a dit avec raison avoir été révélé comme le complément de la dévotion au St. Cœur de Jésus.. ..

Notes explicatives—(Continuation)

(14) Ou Scapulaire de l'Immaculée Conception : " pour honorer ce glorieux privilège de Marie." On n'est tenu à aucunes prières spécialement, elles sont laissées à la piété de chacun.

(15) " Cette Association est une source nouvelle de bénédictions, même temporelles pour les familles, car la confiance en sa puissante protection ne fut jamais confondue." Chaque associé choisit un jour dans l'année pour l'honorer plus spécialement.

(16) Cette dévotion est intimement liée à celle du Sacré-Cœur, et en réalité " elle en est le fruit naturel." Son but est d'unir tous les cœurs au Sacré-Cœur de Jésus. Pour en faire partie, il suffit de faire inscrire son nom sur le registre tenu à cet effet, et d'offrir, au moins une fois par jour, les œuvres de la journée suivant les intentions de S. Cœur de Jésus.

(17) C'est une heure que l'on consacre tous les Jedis à remercier N. S. de l'institution de l'Eucharistie.

(18) L'indulgence plénière peut se gagner en communiant soit le Jeudi Saint ou le jour de Pâques.

(19) Tous les fidèles ont droit à l'indulgence de ce jour.

(20) " C'est une œuvre admirable ; elle est devenue une des plus douces consolations de l'Eglise dans ces derniers temps." Il faut réciter un *Pater* et un *Ave* chaque jour, avec l'invocation : " St-François-Xavier, priez pour nous," et payer un sou par semaine.

(22) " La Ste-Vierge a témoigné mille fois combien ces associations lui

AVRIL 1884

CONSACRÉ A JÉSUS CRUCIFIÉ

LUNE { P. Q. le 2 à 10h. 58m. s. | D. Q. le 18 à 5h. 20m. s.
 { P. L. le 9 à 8h. 9m. m. | N. L. le 25 à 2h. 31m. m.

DATES	FETES RELIGIEUSES.	INDULGENCES PLÉNIÈRES. Voir indulgences de la semaine et du mois.
1 Mar	Férie.	
2 Mer	S. François de Paul, <i>Fondateur de l'Ordre des Minimes.</i>	
3 Jeu	Férie.	
4 Ven	Notre-Dame de Pitié.	4—1er Vendredi du mois. p. (3) Scap. bleu. p. (14)
5 Sam	S. Vincent Ferrier, <i>Religieux Dominicain.</i>	Salve Regina et Subtuum. p. (5) Rosaire v. & p. (9) Archiconfrérie (1).
6 DIM	Dim. des RAMEAUX OU Pâques fleuries.	5—Scap. bleu. p. (14)
7 Lun	Férie, Lundi Saint.	6—7e Dim. de St. Joseph (4)
8 Mar	Férie, Mardi Saint.	9—Scap. bleu. p. (14) Visite des Reposires. p. (18)
9 Mer	Férie, Mercredi Saint.	Stations de Rome, v. & p. (25) Apostolat v. & p. (16) Heure Sainte (17)
10 Jeu	Jeudi Saint.	11—Scap. bleu. p. (14) Visite des Reposires, p. (18)
11 Ven	VENDREDI SAINT.	12—Scap. bleu. p. (14)
12 Sam	Samedi Saint.	13—1er Dim. de St. Joseph.
13 DIM	PAQUES.	(4) Stations de Rome. v. & p. (25) Assistance au Prône. (5) Rosaire v. & p. (9) (19) Objets bénits. p. (6) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Apostolat. v. & p. (16) Conf. de la B. Mort. v. & p. (7) Scap. bleu. p. (14). (Euvre des Ames du P. v. & p. (72). T. O. Abs. gén. et p.
14 Lun	Octave.	20—2e Dim. de St. Joseph. (4)
15 Mar	Octave.	
16 Mer	Octave.	
17 Jeu	Octave.	
18 Ven	Octave.	
19 S m	Octave.	
20 DIM	1 Paq. QUASIMODO.	
21 Lun	S. Anselme, <i>Archevêque de Cantorberry et Docteur de l'Eglise.</i>	
22 Mar	S.S. Soter et Caius, <i>Papes et martyrs.</i>	
23 Mer	S. Georges, <i>martyr.</i>	
24 Jeu	S. Fidèle de Sigmaringen, <i>capucin, martyr.</i>	
25 Ven	S. Marc, <i>évangéliste, martyr.</i>	
26 Sam	S.S. Clet et Marcellin, <i>Papes, martyrs.</i>	
27 DIM	2 Paq. STE. FAMILLE.	
28 Lun	S. Paul de la Croix, <i>Fondateur des Passionistes.</i>	27—3e Dim. de St. Joseph. (4)
29 Mar	S. Pierre de Vérone, <i>martyr.</i>	
30 Mer	Ste. Catherine de Sienne, <i>vierge.</i>	

La pureté inviolable est la chose du monde qui nous approche plus près de Dieu. Sagesse.

La mesure d'aimer Dieu, dit S. Bernard, est de l'aimer sans mesure.

La Supérieure du couvent de..... vous envoie \$50 pour messes basses données pour la défunte ces messes devant être dites dans les lieux saints. Telle est la volonté de la défunte exprimée dans son testament. 25 mars 1883. *Le chapelain du couvent.*

25 Janvier 1883.—Ci-inclus la somme de \$6 que je re dois aux âmes du purgatoire pour faveurs obtenues. L'argent que l'on donne pour ces saintes âmes nous est payé au centuple. Dans quelques semaines j'espère pouvoir vous envoyer le montant nécessaire pour m'associer à votre bonne société. J'achève de placer 160 almanachs des âmes du purgatoire que j'ai payés à celui qui me les avait fournis. Je ne sais quand je pourrai faire suffisamment pour reconnaître toutes les faveurs que ces pauvres membres de l'Eglise souffrante m'ont obtenues. Je veux travailler à établir ici une société en leur faveur pour faire partie de la vôtre. Quand j'ai quelques questions difficiles à résoudre, des obstacles sérieux à surmonter, j'intéresse toujours les bonnes âmes, et l'assistance divine est manifeste.

Je n'ai connu vos almanachs que vers le jour de Noël dernier. Je serais très heureux si vous pouviez me procurer la série complète de ses bons petits livres qui valent leur pesant d'or. Je me souscris avec le plus vif bonheur un serviteur dévoué des saintes âmes du purgatoire. D....., avocat.

Notes explicatives.—(Continuation)

étaient agréables, par la protection souvent miraculeuse dont elles les a couvertes, et le vrai congréganiste de Marie ne périra jamais."

(23) "O très doux Jésus ! ne soyez point mon Juge, mais mon Sauveur." Pour ceux qui la réciteront tous les jours de l'année.

(24) "Je vous salue, pleine de grâce, le Seigneur est avec vous ; que votre grâce soit avec moi ; vous êtes béni entre toutes les femmes et bénie soit Ste-Anne, votre Mère, de laquelle vous êtes née sans tache et sans péché. O Vierge Marie, vous avez donné le jour à J.-C. le Fils de Dieu vivant. Ainsi soit-il." Pour ceux qui l'ont dite au moins dix fois par mois.

(25) "C'étaient des pèlerinages et des prières que les chrétiens faisaient autrefois auprès des tombeaux des Apôtres et des Martyrs." Et afin d'encourager cette pieuse coutume, les Souverains Pontifes y ont attaché, à certains jours de l'année, diverses indulgences que peuvent gagner ceux qui appartiennent au Scap. bleu, à la Conf. du Rosaire, à la Congrégation de Notre-Dame, à la Conf. de la Bonne Mort, à la Conf. du Sacré-Cœur, au Scap. du Mont-Carmel, à l'Apostolat et au T.-O. de St-François.

(26) Pour gagner les nombreuses indulgences du Chemin de la Croix comme pour toutes les autres, il faut être en état de grâce. Il faut de plus se lever à chaque station, et aller de l'une à l'autre pour imiter le pèlerinage de la Terre-Sainte, méditant en même temps sur la Passion de N.-S. J.-C. Les personnes qui se contentent de se lever et de se remettre à genoux à la même place, ou font quelques prières sans penser à la Passion de J.-C., ne gagnent pas les indulgences. Il faut suivre les stations, et faire au moins un pas chaque fois. Lorsqu'il y a concours, ou pour cause d'infir-

MAI 1884

CONSACRÉ A MARIE.

LUNE	}	P. Q. le 1 à 11h. 42m. m.		D. Q. le 17 à 6h. 4m. m.
		P. L. le 9 à 8h. 53m. s.		N. L. le 24 à 3h. 15m. s.
				P. Q. le 31 à 0. 26m. m.

DATES	FETES RELIGIEUSES.	INDULGENCES PLÉNIÈRES. Voir indulgences de la semaine et du mois.
1 Jeu	S. Philippe et S. Jacques le Mineur, <i>Apôtres.</i>	1—Ass. p. les Ames du P. v. & p. (72)
2 Ven	S. Athanase, <i>Patriarche d'Alexandrie et Docteur de l'Eglise.</i>	2—1er vendredi du mois, p. (3)
3 Sam	Invention de la Sainte Croix.	3—Prop. de la Foi. v. ég. par. et p. (20) Scap. bleu p. (14)
4 DIM	3 Paq. PATRONAGE DE S. JOSEPH.	4—4e Dim. de St. Joseph.
5 Lun	S. Pie V, <i>Pape.</i>	(4) Culte perp. de St. Joseph, v. & p. (15) Cordon de St. Joseph, v. & p. (2)
6 Mar	Le martyr de S. Jean devant la Portelatine.	Œuvre des Ames du P. v. & p. [72]
7 Mer	S. Stanislas, <i>Evêque de Cracovie, martyr.</i>	
8 Jeu	L'apparition de S. Michel Archange.	8—Œuvre des Ames du P. v. & p. [72]
9 Ven	S. Grégoire de Nazianze, <i>Evêque de Constantinople et Docteur de l'Eglise.</i>	
10 Sam	S. Antonin, <i>Archevêque de Florence.</i>	
11 DIM	4 Paq. S. François Hiéronymo, <i>de la Compagnie de Jésus.</i>	11—5e Dim. de St. Joseph. (4)
12 Lun	S. S. Nérée, Achillée, Domithille et Pancrace, <i>martyrs.</i>	
13 Mar	S. Isidore, <i>Archevêque de Séville et Docteur de l'Eglise.</i>	
14 Mer	S. Léon le Grand, <i>Pape et Docteur.</i>	
15 Jeu	S. Isidore, <i>le laboureur.</i>	
16 Ven	S. Ubalde, <i>Evêque de Gubbio.</i>	16—Scap. Mont Carmel. v. & p. (13) Fête de St. Simon Stock.)
17 Sam	S. Jean Népomucène, <i>martyr.</i>	18—6e Dim. de St. Joseph, (4)
18 DIM	5 Paq. S. Venant, <i>martyr.</i>	
19 Lun	Rog. S. Pierre Célestin, <i>Pape, martyr</i>	
20 Mar	Rog S. Bernardin de Sienne, <i>Franciscain</i>	
21 Mer	Vig. Rog. S. Pascal Baylon, <i>Religieux.</i>	
22 Jeu	ASCENSION (d'obligation.)	
23 Ven	Octave.	22—Scap. bleu. p. (14) Cong. de la Ste. Vierge. v. & p. (22) Rosaire, v. & p. (9)
24 Sam	Notre-Dame de Bonsecours.	Conf. de la B. Mort, v. & p. (7) Objets bénits, p. (6) Apostolat, v. & p. (16)
25 DIM	6 Paq. S. Grégoire VII, <i>Pape.</i>	Cordon de St. Joseph, v. & p. (2) Stations de Rome, v. & p. (25)
26 Lun	S. Philippe de Néri, <i>Fondateur de la Congrégation de l'Oratoire.</i>	24—Rosaire v. & p. (9) Salve Regina et Sub tuum, p. (8)
27 Mar	Ste. Marie Magdeleine de Pazzi, <i>vierge.</i>	25—7e Dim. de St. Joseph, (4)
28 Mer	S. Augustin, <i>Archevêque de Cantorberr, apôtre de l'Angleterre.</i>	
29 Jeu	Octave de l'Ascension.	
30 Ven	Férie.	
31 Sam	Jeûne, vigile.	

Par les créatures visibles, ils ont connu les choses invisibles de Dieu, et même la divinité, dit S. Paul, en parlant des anciens.

11 *Janvier* 1883.—Me voyant pour entrer en lutte avec une autre personne dans une élection, j'ai vu dans votre almanach beaucoup de succès pour ceux qui s'adressent aux âmes du purgatoire. Je me suis adressé à elles, et j'ai réussi à merveille. Je n'avais accepté que pour mieux travailler au bien de notre paroisse. J'aurais beaucoup à dire, si je pouvais bien écrire. Ainsi excusez mon incapacité. Acceptez cette petite offrande (\$5.00) pour les bonnes âmes et écrivez-moi

St-Etienne des Grès, 12 *Janvier* 1883.—Vous recevrez ci-inclus la somme de \$6—\$3 pour un monsieur qui se met de l'œuvre et \$3 pour moi. Je suis un jeune commençant dans le commerce, et j'ai promis de donner aux pauvres âmes cinquante cents par chaque \$25 que je vendrais. Je vous envoie ceci aujourd'hui, et je continuerai à vous en envoyer autant que les bonnes âmes voudront en gagner. Vous voudrez bien m'envoyer une douzaine d'almanachs pour vendre.....

Rimouski, 18 *Janvier* 1883.—Ci-inclus la somme de \$1.50 pour six messes pour les âmes du purgatoire. Nous avons eu des nouvelles d'un frère en voyage très éloigné par l'intercession de ces bonnes âmes.....

Québec, 12 *Mai* 1883.—\$5 pour l'œuvre des saintes âmes du purgatoire. L'intention est pour obtenir la bénédiction de Dieu sur les biens de la terre.....

Notes explicatives.—(Continuation)

mité, il est permis de rester à la même place, faisant toutefois quelques mouvements à chaque station. **Nota bene** — Le Chemin de la Croix peut aussi se faire debout en marchant, (ce qui est une parfaite imitation de N.-S. marchant au Calvaire,) allant d'une station à l'autre, et méditant sur la Passion de notre Divin Sauveur. Ceci peut surtout se pratiquer, lorsqu'il n'est pas possible de se mettre à genoux convenablement dans les allées.

(27) Il consiste à donner à manger à trois pauvres en l'honneur de Jésus, Marie, Joseph. Il faut de plus avoir communiqué ce jour-là.

(28) En l'honneur de la Ste-Trinité et de la Vierge Immaculée, et pour les besoins de l'Eglise. Cette indulgence est admirable. Elle comprend toutes "les indulgences accordées à ceux qui visitent les sept Basiliques de Rome, l'Eglise de la Portioncule à Assise, l'Eglise de St-Jacques de Compostelle, et les Lieux Saints." Elle ne peut être gagnée que par ceux qui portent le Scapulaire bleu.

(29) "O ! bon et très doux Jésus, je me prosterne à genoux en votre présence, et je vous prie et vous conjure, avec toute la ferveur de mon âme, de daigner graver dans mon cœur de vifs sentiments de foi, d'espérance et de charité, un vrai repentir de mes égarements, et une volonté très ferme de m'en corriger pendant que je considère en moi-même et que je contemple en esprit vos cinq plaies, avec une grande affection et une grande douleur, ayant devant les yeux ces paroles prophétiques que déjà le saint Roi David prononçait de vous, O aimable Jésus ! *Ils ont percé mes mains et mes pieds ; ils ont compté tous mes os.*" Cette prière doit être récitée devant une image de Jésus crucifié, le crucifix de l'autel, par exemple. Il faut y ajouter 5 *Pater* et 5 *Ave* pour le Pape,

JUIN 1884

CONSACRÉ AU SACRÉ-CŒUR.

LUNE { P. L. le 8 à 9h. 37m. m. | N. L. le 22 à 3h. 59m. m.
 { D. Q. le 16 à 6h. 48m. s. | P. Q. le 29 à 1h. 10 m. s.

DATES	FETES RELIGIEUSES.	INDULGENCES PLÉNIÈRES, <i>Voir indulgences de la semaine et du mois.</i>
1 DIM	PENTECOTE ou cinquantième jour après Pâques.	1—1er Dim. de St. Joseph. (4) Assistée au Prône (5) Conf. de la B. Mort v. et p (7) Scap. bleu p. (14) Rosaire v. et p. (9) (19) Objets bénits p. (6) Cordon de St. Joseph, v. et p. (7) (T. O. Abs. gén. et p.)
2 Lun	Octave.	6—1er vendredi du mois. p. (3)
3 Mar	Octave.	8—2e Dim. de St. Joseph, (4) Scap. bleu p. (14) Rosaire v. et p. (9) (19) Conf. de la B. Mort v. et p. (7) Objets bénits p. (6)
4 Mer	Quatre Temps, Octave.	12—Cordon de St. Joseph, v. et p. (2) Heure sainte (17) Rosaire v. et p. (9) (19) Conf. de la B. Mort, v. et p. (7) Objets bénits, p. (6)
5 Jeu	Octave.	15—3e Dim. de St. Joseph, (4)
6 Ven	Quatre Temps, Octave.	20—Conf. du S.-Cœur, p. (12) Apostolat, p. (16) (T. O. Abs. gén. et p.)
7 Sam	Quatre Temps, Octave.	22—4e Dim. de St. Joseph. (4) Archiconfrérie. (11) Objets bénits p. (6) Scap. bleu. p. (14)
8 DIM	1 Pent. FÊTE DE LA STE. TRINITE.	29—5e Dim. de St Joseph (4) Assistance au Prône. (5) Conf. du Sacré-Cœur. v. et p. (12) Scap. bleu. p. (14) Objets bénits, p. (6) Apostolat v. et p. (16) Œuvre des Ames du P. v. & p. (72).
9 Lun	Notre-Dame de Grâces.	
10 Mar	Ste. Marguerite, Reine d'Ecosse.	
11 Mer	S. Barnabé, Apôtre chez les Gentils.	
12 Jeu	FÊTE DIEU ou FÊTE DU ST. SACREMENT.	
13 Ven	S. Antoine de Padoue, de l'Ordre des frères Mineurs.	
14 Sam	S. Basile, Evêque de Césarée et Docteur de l'Eglise.	
15 DIM	2e Pent. Dim. dans l'Octave.	
16 Lun	S. François Régis, de la Compagnie de Jésus.	
17 Mar	Octave.	
18 Mer	Octave.	
19 Jeu	Octave de la Fête-Dieu.	
20 Ven	SACRÉ CŒUR DE JÉSUS.	
21 Sam	S. Louis de Gonzague, Novice de la Compagnie de Jésus.	
22 DIM	3e Pent. du Dim. Solennité de S. JEAN-BAPTISTE.	
23 Lun	Vigile.	
24 Mar	S. JEAN-BAPTISTE, Précurseur du Messie.	
25 Mer	S. Guillaume, Ermite, Fondateur de la Congrégation de Monte Virgine.	
26 Jeu	S.S. Jean et Paul, martyrs.	
27 Ven	Octave.	
28 Sam	Jeûne, vigile, S. Léon II, Pape.	
29 DIM	S.S. PIERRE ET PAUL, Apôtres.	
30 Lun	Commémoration de S. Paul.	

L'ordre de la nature doit nous conduire à l'ordre des opérations supérieures. S Hilaire.

St-Hyacinthe, 12 Janv. 1883.—J'ai lu plusieurs almanachs des âmes du purgatoire, et j'ai eu le désir de faire partie de cette riche association. Je vous prie d'inscrire mon nom comme associé, je vous envoie ma contribution pour les messes, et je promets douze chemins de la croix. Mes intentions particulières sont l'honneur de St-Joseph, le repos de l'âme de notre chère mère, la réussite dans nos entreprises, c'est-à-dire, l'éducation des enfants, l'ouvrage et pardessus tout une sainte vie pour tous les membres de la famille.....

Chevalier, Essez Co., Ont., 3 Mai 1883.—Ci-inclus \$3 que Mr envoie pour l'association des messes. Il est bien malade et très souffrant ; il espère beaucoup des bonnes âmes....

Etrennes aux pauvres âmes.—Le 1er Janvier 1883, nous recevions une petite note bien brève contenant une pièce de 25 cts. avec ces seuls mots : " Petite étrenne aux saintes âmes du purgatoire. *Une associée.*" Cette attention si délicate, ce touchant souvenir nous fit venir les larmes aux yeux. Pourquoi donc ces êtres chéris que nous aimions tant, semblent-ils nous être étrangers maintenant ? A des époques comme celle-ci, n'étaient-ils pas certains, et ne nous empressions nous pas nous-mêmes de leur faire quelques petits cadeaux d'amitié ? Pourquoi donc les délaissions nous maintenant qu'ils ont un besoin si pressant de notre secours ? Pourquoi ne leur ferions nous point encore part de nos largesses ? Ah ! si l'on songeait qu'ils nous en supplient avec de douloureux gémisséments ? Si l'on songeait qu'ils nous en garderont une éternelle reconnaissance, et que même dans leurs louanges au Tout-Puissant après leur délivrance, ils lui rappelleront que nous avons été l'occasion qu'ils ont pu chanter plutôt ses infinies perfec-

Notes explicatives—(Continuation)

(30) C'est la valeur satisfaisante de nos œuvres que nous cédon's aux âmes souffrantes, ainsi que les suffrages qui nous seront appliqués après notre mort. L'Eglise l'appelle "Acte héroïque de charité envers les âmes du purgatoire," ce qui nous donne une haute idée de sa valeur.

(31) Tous les mercredis de l'année. Voir le numéro 13.

(32) Le premier dimanche de chaque mois. Voir le numéro 14.

(33) Tous les vendredis, ou dimanches, si légitimement empêchés le vendredi. Il faut de plus méditer pendant quelque temps sur la Passion de N. S. Il s'appelle aussi Scapulaire de la Passion. Aucune prière n'est exigée ; il suffit de le porter. N. S. a promis une grande "augmentation de foi, d'espérance et de charité tous les vendredis à ceux qui porteraient ces précieuses livrées de sa Passion."

(34) Tous les lundis, en entendant la messe pour les Ames du Purgatoire. La communion n'est pas nécessaire. Voir le numéro 30.

(35) Le jour de l'assemblée. Voir le numéro 22.

(36) "Saint, Saint, Saint, le Seigneur, Dieu des armées : la terre est remplie de votre gloire : Gloire au Père, Gloire au Fils, Gloire au Saint Esprit." Pour ceux qui la réciteront tous les jours du mois.

(37) Pour remercier la Ste. Trinité des grâces accordées à Marie, spécialement dans sa glorieuse Assomption. A ceux qui les réciteront tous les jours du mois, le matin, le midi et le soir.

(38) Pour obtenir une bonne mort. 1. "Nous offrons à la Très-Sainte Trinité les mérites de J.-C. en actions de grâces du très précieux sang que

JUILLET 1884

CONSACRÉ AU PRÉCIEUX SANG.

LUNE { P. L. le 7 à 10h. 21m. s. | N. L. le 22 à 4h. 43m. s.
 { D. Q. le 15 à 7h. 32m. m. | P. L. le 29 à 1h. 54m. m.

DATES	FETES RELIGIEUSES.	INDULGENCES PLÉNITIÈRES. Voir indulgences de la semaine et du mois.
1 Mar	Octave de S. Jean-Baptiste.	
2 Mer	LA VISINATION DE LA SAINTE VIERGE.	2—Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. [8]
3 Jeu	Octave.	Scap. Mont-Carmel, v. & p. [13] Cordon de St. Joseph, v. & p. [2] Rosaire, v. & p. [9]
4 Ven	Octave.	4—1er Vendredi du mois. p. [3]
5 Sam	S. Michel des Saints, <i>Trinit. déchaussé.</i>	6—6e Dim. de St. Joseph. [4]
6 DIM	5e Pent. LE PRÉCIEUX SANG.	
7 Lun	S.S. Cyrille et Méthode, <i>Evêques.</i>	
8 Mar	Ste. Elizabeth, <i>Reine de Portugal.</i>	
9 Mer	S.S. Zénon et Compagnons, <i>martyrs.</i>	
10 Jeu	Les 7 frères martyrs.	
11 Ven	S. Pie, Pape, martyr.	
12 Sam	S. Jean Gualbert, <i>Abbé.</i>	
13 DIM	6e Pent. du Dimanche.	13—7e Dim. de St. Joseph. [4]
14 Lun	S. Bonaventure, <i>Cardinal, Evêque et Docteur de l'Eglise.</i>	
15 Mar	S. Henri, <i>Empereur.</i>	
16 Mer	Notre-Dame du Mont-Carmel.	16—Scap. Mont-Carmel ou Oct. v. et p. [13] Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc., p. [8]
17 Jeu	S. Alexis, reclus.	
18 Ven	S. Camille de Lellis, <i>Fondateur des clercs servant les malades.</i>	
19 Sam	S. Vincent de Paul, <i>Fondateur des Lazaristes.</i>	
20 DIM	7e Pent. S. Jérôme Emiliani, <i>Fondateur des Somasques.</i>	20—1er Dim. de St. Joseph. [4] O 1 très doux Jésus, etc., ou dans l'Oct. v. & p. [23]
21 Lun	Ste. Praxède, vierge.	
22 Mar	Ste. Marie Magdeleine, <i>pénitente.</i>	
23 Mer	S. Apollinaire, <i>Evêque, martyr.</i>	22—Archiconfrérie. [1]
24 Jeu	Vigile.	
25 Ven	S. JACQUES LE MAJEUR, <i>Apôtre.</i>	
26 Sam	STE. ANNE, <i>Mère de la Ste. Vierge, Patronne de la Province de Québec.</i>	
27 DIM	8e Pent. du Dim. SOLENNITÉ DE STE. ANNE.	27—2e Dim. de St. Joseph. [4] Je vous salue, etc., v.
28 Lun	S.S. Nazaire et Celse, S. Victor, <i>Pape martyrs, S. Innocent I, Pape.</i>	
29 Mar	Ste. Marthe, <i>vierge.</i>	
30 Mer	Octave.	
31 Jeu	S. Ignace de Loyola, <i>Fondateur de la Compagnie de Jésus.</i>	

La grâce consiste à endurer pour Dieu les afflictions que l'on nous fait souffrir injustement. S. Pierre.

tions ! Que de grâces et de faveurs nous pourrions acquiescer en faisant un petit acte de générosité, nous dirons plutôt en accomplissant un simple devoir. Ah ! vous, nos parents chéris, pardonnez notre oubli, car nous voulons réparer notre faute.

Toutes ces pensées avaient un peu assombri notre jour de l'an, lorsque le lendemain nous reçûmes la charmante petite lettre qui suit et qui fut comme une réponse à notre peine. Cette lettre fut elle-même suivie quelques jours après par une autre, comme pour témoigner que le monde n'est pas tout ingratitude et oubli. Voici ces deux lettres, nous les regardons comme les perles de notre écriin.

Montréal, 1er Janvier 1883.—C'est aujourd'hui la grande fête de famille où tous reçoivent des témoignages d'affection, et ces cadeaux servent à resserrer des liens déjà si tendres et sacrés. C'est pourquoi je viens vous apporter des messes pour ceux que j'aimais et que j'aime encore, et qui peut-être gémissent dans le purgatoire. Nous ne devons pas les oublier, car s'ils étaient ici, ils auraient aussi leur petit souvenir d'amour. Et qui sait, s'ils n'ont pas plus besoin de nos présents aujourd'hui que lorsqu'ils étaient sur la terre ? Aussi ils auront plus de reconnaissance, parcequ'ils connaissent le prix du sacrifice, et qu'ils ont vu Dieu. Comprendrons-nous ce que c'est que d'avoir vu Dieu ! Veuillez me croire *une toute dévouée aux âmes.....*

Bécancour, 6 Janvier 1883.—Je désire entrer dans l'association des messes pour la délivrance des âmes du purgatoire. Je vous envoie trois piastres au commencement de cette nouvelle année, et je me propose de donner ainsi tous les ans les étrennes à mes chers défunts . . . Ma famille est déjà nombreuse là

Notes explicatives—(Continuation)

“ Jésus a répandu pour nous dans le jardin ; et par ses mérites, nous supplions la divine Majesté de nous pardonner nos péchés.” *Pater, Ave, Gloria.* “ 2. Nous offrons à la Très-Ste. Trinité les mérites de J.-C. en actions de grâces de la très précieuse mort qu'il a endurée pour nous sur la croix : et par ses mérites, nous supplions la Divine Majesté de nous remettre les peines dues à nos péchés.” *Pater, Ave, Gloria.* 3. “ Nous offrons à la Très-Ste. Trinité les mérites de J.-C. en actions de grâces de la charité ineffable avec laquelle il est descendu des cieus en terre, pour s'y revêtir de notre humanité, pour souffrir et mourir pour nous en croix ; et par ses mérites, nous supplions la Divine Majesté de conduire nos âmes à la gloire céleste après notre mort.” *Pater, Ave, Gloria.* Pour ceux qui les feront chaque jour du mois.

(39) “ Dieu soit béni. Béni soit son Saint Nom. Béni soit Jésus-Christ, vrai Dieu et vrai homme. Béni soit le nom de Jésus. Béni soit Jésus au très St. Sacrement de l'autel. Bénie soit l'incomparable Mère de Dieu, la St. Vierge Marie. Bénie soit sa sainte et Immaculée Conception. Béni soit le nom de Marie, Vierge et Mère. Béni soit Dieu dans ses Anges et dans ses saints.” Pour ceux qui les réciteront tous les jours du mois en réparation des blasphèmes.

(40) Pour ceux qui réciteront l'un ou l'autre tous les jours du mois

(41) “ Ame de Jésus, sanctifiez-moi. Corps de Jésus, sauvez-moi. Sang de Jésus, enivrez-moi. Eau du Côté de Jésus, purifiez-moi. Passion de

AOUT 1884

CONSACRÉ AU CŒUR IMMACULÉE DE MARIE.

LUNE { P. L. le 6 à 11h. 5m. m. | N. L. le 20 à 5h. 28m. m.
 { D. Q. le 13 à 8h. 16m. s. | P. Q. le 28 à 2h. 39m. s.

DATES	FETES RELIGIEUSES.	INDULGENCES PLÉNITIÈRES. Voir <i>indulgences de la semaine et du mois.</i>
1 Ven	Octave de S. Jacques.	1—1er vendredi du mois. p. [3]
2 Sam	Octave de Ste. Anne.	2—Scap. bleu. p. [14] [T. O. Dédicace de N.-D. des Anges ou de la Portioncule v. et p. aussi Ind. pl. à chaque visite et prière pour le Pape, que l'on fait dans une Eglise franciscaine. [71]
3 DIM	9e Pent. du Dimanche.	3—3e Dim. de St. Jos. [4]
4 Lun	S. Dominique, <i>Fondateur de l'Ordre des Frères Prêcheurs.</i>	5—Salve Regina, etc., et Sub tuum etc. p. [8] Rosaire. v et p. [9]
5 Mar	NOTRE-DAME DES NEIGES.	10—4e Dim. de St. Jos. [4]
6 Mer	LA TRANSFIGURATION DE N. S.	12—[T. O. Ste Claire d'Assise, Abs. gén. et p.]
7 Jeu	S. Cajetan, <i>Fondateur des Théatins ou clercs réguliers.</i>	17—5e Dim. de St. Joseph. [4] Litanies de la Ste. Vierge. v. et p. [11] Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc., p. [8] Prop. de la Foi ou Oct. v. ég. par. v. et p. [20] Conf. du Sacré-Cœur v. et p. [12] Scap. Mont-Carmel. v. et p. [13] Scap. bleu. p. [14] Cordon de St. Joseph v. et p. [2] Rosaire. v. et p. [9] Congrég. de la Ste Vierge. v. et p. [22] [19] Archiconf. [1] Conf. de la Bne. Mort. v. et p. [7] Culte perpétuel de St. Joseph. v. et p. [15] Objets bénits. p. [6] Apostolat. v. et p. [16] Ass. pour les Ames du Purg. v. et p. [72]
8 Ven	S. S. Cyriac et ses compagnons, <i>martyrs.</i>	24—4e Dim. de St. Jos. [4]
9 Sam	S. Pierre ès-lens.	25—Salva Regina, etc., et Sub tuum, etc., p. [8] Rosaire. v. et p. [9] [T. O. Ste Louis, Roi de France. Abs. gén. et p.]
10 DIM	10e Pent. S. Laurent, <i>Diacre, martyr.</i>	28—Scap. bleu. p. [14]
11 Lun	Ste. Philomène, <i>vierge, martyre.</i>	31—7e Dim. de St. Jos. [4]
12 Mar	Ste. Claire, <i>vierge, abbesse.</i>	
13 Mer	S. Alphonse de Liguori, <i>Evêque, Doct. de l'Eglise et fondat. des Rédemptoristes.</i>	
14 Jeu	Vigile, Octave.	
15 Ven	L'ASSOMPTION de la Ste. Vierge.	
16 Sam	Jeûne, S. Roch, <i>Confesseur.</i>	
17 DIM	11e Pent. S. Joachim, <i>père de la Ste. Vierge, (SOLENNITÉ de l'Assomption.)</i>	
18 Lun	S. Hyacinthe, <i>Dominicain.</i>	
19 Mar	Octave.	
20 Mer	S. Bernard, <i>Abbé, Docteur de l'Eglise.</i>	
21 Jeu	Ste. Jeanne de Chantal, <i>veuve.</i>	
22 Ven	Octave de l'Assomption.	
23 Sam	S. Philippe Bénéti, <i>de l'Ordre des Servites.</i>	
24 DIM	12e Pent. S. Barthélemy, <i>Apôtre.</i>	
25 Lun	S. Louis, <i>Roi de France.</i>	
26 Mar	S. Zéphirin, <i>Pape, martyr.</i>	
27 Mer	S. Joseph de Calazanz, <i>Fondateur des pauvres clercs réguliers.</i>	
28 Jeu	S. Augustin, <i>Evêque, Docteur.</i>	
29 Ven	La Décollation de S. Jean-Baptiste.	
30 Sam	Ste. Rose de Lima, <i>vierge du Tiers-Ordre de S. Dominique.</i>	
31 DIM	13e Pent. Le Saint Cœur de Marie.	

La vérité qui n'est pas charitable procède d'une charité qui n'est pas véritable. S. François de Sales.

haut. Soyez béni pour tout le bien que vous faites aux pauvres prisonniers du purgatoire. Votre bien humble servante.

Lettre.—*Notre-Dame-de-Grâces, 2 Nov. 1882.*—Quand on a toujours été favorisé par quelqu'un, on y a toujours recours avec confiance. Je prends pour ainsi dire plaisir à invoquer les saintes âmes du Purgatoire, car j'ai obtenu par leur intercession le succès de plusieurs entreprises. C'est en reconnaissance de tant de bienfaits que je veux me ranger sous l'étendard de l'Association des saintes âmes du Purgatoire. Je serais bien indifférent, si je ne donnais 25 cts. par mois pour le soulagement ou la délivrance de ces âmes qui n'hésitent pas à m'accorder ce que je leur demande. Je vous envoie 25 cts. pour novembre, et le mois de décembre et les suivants vous apporteront leur contribution. Sans se connaître nous priions l'un pour l'autre par l'association des messes . . . — *Un Etud. en Méd.*

Quelle naïve confiance ! C'est cette foi là qui fait des prodiges. N. S. n'a-t-il pas dit : *Si votre foi égale seulement en grandeur un grain de senevé, vous direz à cette montagne, recule-toi de là et elle se reculera.* Et comme cette foi fait naître la reconnaissance qui à son tour se manifeste par les œuvres !

Troy, (New-York) 14 Mai 1883.—Voilà \$5 pour les bonnes âmes du purgatoire. J'ai une petite boîte que je présente de temps à autre à mes amis, personne ne refuse d'y mettre sa petite aumône.....

15 Mai 1883.—Le bon Dieu bénit notre belle œuvre en faveur des saintes âmes, nos amies du purgatoire. J'ai le plaisir de vous expédier la somme de \$51..... La tempête rage..... Les flots soulevés menacent de nous engloutir..... Ah ! prions ! prions le Sauveur qui sommeille. Il se lèvera, commandera aux vents et à l'orage, *et erit tranquillitas magna.* Dans les cœurs sacrés de Jésus et de Marie immaculée *Un prêtre zéléteur.*

Notes explicatives.—(Continuation)

Jésus, fortifiez-moi. O Bon Jésus, exaucez-moi. Cachez-moi dans vos plaiés. Ne permettez pas que je me sépare de vous. Défendez-moi contre le malin esprit. Appelez-moi à l'heure de ma mort. Et commandez que je vienne à vous, afin que je vous bénisse avec vos Elus dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il." Pour ceux qui la réciteront tous les jours du mois.

(42) " Loué et remercié soit à tout moment le très-saint et divin Sacrement." Pour ceux qui la récitent tous les jours du mois.

(43) " Mon aimable Jésus, pour vous témoigner ma reconnaissance, et en réparation de mes infidélités, je vous donne mon cœur, je me consacre entièrement à vous, et je me propose avec votre grâce de ne plus vous offenser." Cette offrande doit se faire en présence d'une image du Sacré-Cœur de Jésus. Pour ceux qui la réciteront tous les jours du mois.

(44) Pour honorer le grand Mystère de l'Incarnation. A ceux qui la récitent à genoux et au son de la cloche, chaque jour du mois, soit le matin, le midi ou le soir ; debout le samedi soir et tout le Dimanche. En temps pascal, le *Regina cali* remplace l'*Angelus* pour ceux qui le savent.

(45) Deux Dimanches par mois à son choix pour ceux qui la récitent comme au No. 8.

SEPTEMBRE 1884

CONSACRÉ A N.-D. DES SEPT DOULEURS.

LUNE } P. L. le 4 à 11h. 5m. s. | N. L. le 18 à 6h. 12m. s.
 D. Q. le 11 à 9h. 1m. m. | P. Q. le 26 à 3h. 23m. m.

DATES	FETES RELIGIEUSES	INDULGENCES PLÉNIÈRES. Voir indulgences de la semaine et du mois.
1 Lun	S. Gilles, <i>abbé</i> .	5—1er vendredi du mois. p. [3]
2 Mar	S. Etienne, roi et apôtre de la Hongrie.	
3 Mer	Férie.	
4 Jeu	Du S. Sacrement.	7—1er Dim. de S. Joseph [4] Scap. bleu. p. 14 Lit- tanies de la Ste. Vierge. v. & p. [11] Salve Regina etc. et Sub tuum, etc. p. [8] Apostolat v. & p. [16] Conf. du S.-Cœur. v. & p. [12] Scap. Mont- Carmel, v. & p. [13] Scap. bleu p. [14] Cor- don de S. Joseph. v. & p. [2] Rosaire, v & p. [9] Cong. de la Ste-Vierge. v. & p. [22] Archicon- frérie [1] Conf. de la Bonne Mort, v. & p. [7] Culte perpétuel de S. Joseph, v. & p. [15] Ob- jets bénits, p. [6] Œu- vre des Ames du P. v. & p. (72)
5 Ven	S. Laurent Justiniani, <i>patriarche de Ve- nise</i> .	
6 Sam	De l'Immaculée Conception.	
7 DIM	14e Pent. Du Dim. SOLENNITÉ de la Nativité.	
8 Lun	NATIVITÉ de la B. V. Marie.	
9 Mar	Octave.	
10 Mer	S. Nicolas de Tolentin, <i>de l'Ordre de S. Augustin</i> .	
11 Jeu	Octave.	
12 Ven	Octave.	
13 Sam	Octave.	
14 DIM	15e Pent. LE SAINT NOM DE MARIE, <i>fête patronale du Diocèse</i> .	14—2e Dim. de S. Jos. [4]
15 Lun	L'exaltation de la Ste. Croix.	
16 Mar	SS. Corneille et Cyprien, <i>martyrs</i> .	
17 Mer	Quatre-Temps. Stigmates de S. François d'Assise.	17 — T. O. Fête des Stig- mates du Séraphique St. François. Abs. gén. & p.
18 Jeu	S. Joseph de Copertino, <i>de l'Ordre des Frères Mineurs</i> .	
19 Ven	Quatre-Temps. SS. Janvier <i>et ses com- pagnons, martyrs</i> .	21—3e Dim. de S. Joseph, [4]
20 Sam	Quatre-Temps. SS. Eustache, <i>sa femme et ses enfants, martyrs</i> .	24—Salve Regina, etc. et Sub tuum, etc. p. [8] Ro- saire, v. & p. [9]
21 DIM	16e Pent. S. Mathieu, <i>apôtre et évangé- liste</i> .	
22 Lun	S. Thomas de Villeneuve, archevêque de Valence.	25—Salve Regina, etc. et Sub tuum, etc. p. [18] Rosaire, v. & p. [9]
23 Mar	S. Lin, <i>pape, martyr</i> .	
24 Mer	NOTRE-DAME DE LA MERCI.	
25 Jeu	Du S. Sacrement.	28—4e Dim. de S. Joseph [4] Salve Regina et Sub Tuum, p. 8, Rosaire v. & p. [9]
26 Ven	S. Cyprien et Ste. Justine, <i>martyrs</i> .	
27 Sam	S. Côme et Damien, <i>frères, martyr</i> .	
28 DIM	17e Pent. NOTRE-DAME DES SEPT DOULEURS	
29 Lun	S. MICHEL, <i>archange</i> .	29—Scap. Mont-Carmel, v. & p. [13] Scap. bleu, v. & p. [14] Œuvre des A. du P. v. & p. (72).
30 Mar	S. Jérôme, <i>Docteur de l'Eglise</i> .	

L'homme juste a toujours faim et soif de la justice. S. Bernard.

Les contributions à vie.—Le 15 Novembre 1882, nous recevions d'un personnage élevé dans la hiérarchie catholique du Canada une traite sur une banque de Montréal au montant de \$97.25 pour l'Œuvre des âmes du purgatoire, et il se qualifiait lui-même du titre de collecteur de l'Œuvre, titre bien modeste dont il se glorifie cependant, et qui lui méritera d'être appelé au haut bout de la table aux noces de l'Époux. Les travaux humilians sont presque toujours les plus rémunératifs, et dès ce moment, honorable zélateur, nous vous assurons du concours de toutes nos prières. Que Dieu bénisse votre zèle, et qu'il vous récompense comme il sait récompenser. Vos succès sont admirables, et ce n'est pas à vous à qui il est nécessaire de recommander de ne pas regarder en arrière, après avoir mis la main à la charrue. Non, certes, car vous semblez être dans le champ du Père de famille un de ces vaillants laboureurs qui sont prêts à mettre la main à toutes les charrues qui se présentent. Dieu en soit loué, et nos chères âmes vous en tiendront un compte fidèle pour le grand jour de la rétribution.

Votre traite de \$97.25 nous a fait un immense plaisir, comme si nous eussions ressenti quelque chose de l'innénarrable jubilation qui, pour un moment, a réjoui le séjour de la souffrance.

Nous vous prions d'encourager surtout les contributions à vie—elles sont d'un prix inappréciable, et pour ceux qui les donnent, et pour ceux qui les reçoivent. Cent messes à la fois ont une bien plus grande valeur que cent messes données dans un long espace de huit ou dix ans. Le soulagement est plus prompt et plus efficace; et, s'il y a le bonheur de la délivrance, c'est une âme de plus qui chante de suite la gloire de notre grand Dieu, digne de toutes les louanges, en même temps que c'est un protecteur immédiat et assuré que l'on se fait au ciel. Ce sont donc dix années plus tôt que Dieu reçoit une gloire accidentelle dont il est reconnaissant. (Pourra-t-on jamais apprécier la reconnaissance de Dieu vis-à-vis de nous?) et dix années aussi plus tôt que l'on a le bonheur de compter une âme au ciel qui veille sur nous d'une manière toute particulière; car c'est un autre ange gardien que le souvenir de la délivrance semble rendre plus attentif à nos besoins. Quels puissants attraits pour ceux qui ont des moyens à leur disposition!

Notes explicatives.—(Continuation)

(46) "Doux cœur de Marie, soyez mon salut." Pour ceux qui la récitent tous les jours du mois.

(47) "Souvenez-vous, ô très pieuse Vierge Marie, qu'il ne fut jamais ou qu'aucun de ceux qui ont eu recours à votre protection, imploré votre secours et demandé vos suffrages, ait été abandonné. Animé d'une pareille confiance, ô Vierge des vierges, je cours à vous, et gémissant sous le poids de mes péchés, je me prosterne à vos pieds. O mère du Verbe, ne dédaignez pas mes prières, mais écoutez-les favorablement, et daignez les exaucer." Pour ceux qui la récitent tous les jours du mois.

(48) "Ange de Dieu qui êtes mon gardien par un bienfait de la charité divine, éclairez-moi, protégez-moi, dirigez-moi et gouvernez-moi. Ainsi soit-il." Pour ceux qui la récitent tous les jours du mois.

(49) On récite à genoux, (à moins d'infirmité), pour les agonisants; les trois *Pater*, en mémoire de la Passion et de l'agonie de Notre Seigneur, et les trois *Ave*, en mémoire des douleurs de Marie au pied de la croix, pendant l'agonie de son divin Fils. Pour ceux qui les disent tous les jours du mois. Dévotion aimable et bien efficace qui, tout en compatissant aux souffrances de Jésus et aux douleurs de Marie, nous rappelle chaque jour combien les choses du monde sont petites à ce moment suprême.

(50) "Donnez-nous la paix, Seigneur, dans les ours de notre vie, car il

OCTOBRE 1884

CONSACRÉ AUX SAINTS ANGES.

LUNE { P. L. le 4 à 12h 34m. s. | N. L. le 18 à 6h. 56m. m.
 { D. Q. le 11 à 9h. 45m. s. | P. Q. le 26 à 4h. 7m. s.

DATES	FETES RELIGIEUSES	INDULGENCES PLÉNIÈRES. Voir indulgences de la semaine et du mois.
1 Mer	S. Rémi, archevêque de Reims.	
2 Jeu	Fête des Saints Anges Gardiens.	2—Scap. bleu. p. [14]
3 Ven	Férie.	3—[er vendredi du mois. p. [3]
4 Sam	S. François d'Assise, fondateur de l'Ordre des Frères Mineurs.	4—[T. O. Solennité du Séraph. St. François. Ind. pl. v. & p.]
5 DIM	18e Pent. Fête du Saint Rosaire.	5—5e Dim. de St. Joseph.
6 Lun	S. Bruno, fondateur de l'Ordre des Chartreux.	[4] Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. [8] Rosaire. v. & p. [8]
7 Mar	S. Marc, pape, martyr.	
8 Mer	Ste. Brigitte, veuve.	
9 Jeu	S. Denis, l'aréopagite, martyr.	
10 Ven	S. François de Borgia, de la Compagnie Jésus.	
11 Sam	De l'Immaculée Conception.	
12 DIM	19e Pent. Maternité de la B. V. Marie.	
13 Lun	S. Edouard le Confesseur, roi d'Angleterre.	12—6e Dim. de St. Joseph. [4] Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. [8] Rosaire. v. & p. [9]
14 Mar	S. Calixte, pape, martyr.	
15 Mer	Ste. Thérèse, vierge, réformatrice des Carmélites déchaussées.	15—Scap. Mont-Carmel, v. & p. [13] Scap. bleu, [14]
16 Jeu	Du S. Sacrement.	
17 Ven	Ste. Hedwige, duchesse de Pologne, veuve.	
18 Sam	S. Luc, évangéliste.	
19 DIM	20e Pent. Pureté de la B. V. Marie.	
20 Lun	S. Jean de Kenty, prêtre séculier.	19—7e Dim. de St. Joseph. [4] Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. [8] Rosaire. v. & p. [9]
21 Mar	Ste. Ursules et ses compagnes, martyres	
22 Mer	Férie.	
23 Jeu	Notre Très-Saint Rédempteur.	
24 Ven	L'Archange Raphaël.	
25 Sam	De l'Immaculée Conception.	
26 DIM	21e Pent. Patronage de la Ste. Vierge.	
27 Lun	Vigile.	26—1er Dim. de St. Joseph. [4] Salve Regina, etc., Sub tuum. p. [8] Rosaire. v. & p. [9]
28 Mar	SS. Simon et Jude, apôtres.	
29 Mer	Férie.	
30 Jeu	Du S. Sacrement.	
31 Ven	Jeûne, vigile.	

Il vaut mieux taire la vérité que de la dire de mauvaise grâce. S. François de Sales.

Lettre.—C'est un jeune prêtre au cœur large et au zèle ardent qui nous écrit. Depuis longtemps son dévouement est acquis à notre Œuvre. Que les saintes âmes veillent sur lui et le fassent grandir chaque jour en grâces et en mérites.

28 *Novembre 1882.*—Je vous remercie des bonnes paroles que vous me dites. Plaise à Dieu qu'elles puissent m'être adressées avec assez de vraisemblance. J'ai toujours été heureux d'unir mes efforts aux vôtres pour faire prospérer cette belle Œuvre des âmes du purgatoire. A côté des misères, Dieu permet qu'il surgisse quelq'œuvre pieuse, propre à faire contrepois et à attirer la miséricorde de Dieu sur nous. Je vous envoie avec la présente \$5 pour le premier cent d'almanachs que j'ai vendus moi-même.....

Lettre.—Ci-inclus \$1.00, contribution d'un an à l'œuvre des âmes du purgatoire de la part de mon frère. J'essaie toujours de gagner à l'Œuvre de nouveaux associés, et les bonnes âmes m'accorderont peut-être, ou mieux m'obtiendront ce que je demande si instamment. Priez donc s. v. p. à mes intentions où il ne s'agit que de la gloire de Dieu. Je suis émerveillée de votre almanach. Que de grâces le ciel doit répandre sur vous pour tout ce que vous faites pour les âmes souffrantes..

“C'est une Dame zélatrice des plus pieuses et des plus zélées qui nous écrit cette lettre. Son dévouement à alléger les souffrances de celles qui sont dans la peine, lui méritera de voir elle-même bientôt la fin de ses propres souffrances, en obtenant ce qu'elle demande si instamment.”

Notes explicatives.—(Continuation)

n'est personne qui combatte pour nous, sinon vous, qui êtes notre Dieu.”
 “Que la paix règne sur toi, ô Jérusalem ! Et l'abondance dans tes tours.”
 “Prions. O ! Dieu, de qui procèdent les justes désirs, les sages conseils, et les œuvres saintes, donnez à vos serviteurs cette paix que le monde ne peut donner, afin que nos cœurs, étant soumis à vos commandements, et délivrés de la crainte de nos ennemis, nous ayons par votre protection des jours tranquilles. Par Jésus-Christ Notre Seigneur. Ainsi soit-il.” Pour ceux qui la récitent tous les jours.

(51) “Ils (les 24 vieillards) avaient des coupes d'or pleines de parfums qui sont les oraisons des saints.” *St. Jean.* “Aussi qu'y a-t-il de plus excellent que l'oraison.” *St. Augustin.* “Et j'ose promettre le ciel à ceux qui feront chaque jour un quart d'heure d'oraison.” *St. Thérèse* Pour ceux qui, chaque jour, feront au moins un quart d'heure de méditation ou oraison mentale.

(52) Pour ceux qui les auront récités tous les jours du mois.

(53) “O très miséricordieux Jésus, plein d'amour pour les âmes, je vous en conjure par l'agonie de votre saint Cœur, et par les douleurs de votre Mère Immaculée, purifiez dans votre sang tous les pécheurs de la terre qui sont maintenant à l'agonie et qui, aujourd'hui même, doivent mourir. Ainsi soit-il. Cœur agonisant de Jésus, ayez pitié des mourants.” En honorant le cœur agonisant de Jésus, on prie pour ceux qui sont alors en agonie et

NOVEMBRE 1884

CONSACRÉ AUX AMES DU PURGATOIRES.

LUNE { P. L. le 2 à 1h. 18m. m. | N. L. le 17 à 7h. 40m. s.
 { D. Q. le 9 à 10h. 29m. m. | P. Q. le 25 à 4h. 54m. m.

DATES	FETES RELIGIEUSES.	INDULGENCES PLÉNIÈRES. Voir indulgences de la semaine et du mois.
1 Sam	LA TOUSSAINT.	1—Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc., p. [8]
2 DIM	22e Pent. du Dimanche.	Conf. du S.-Cœur, v. & p. [2] Scap. bleu. p. [14] Conf. de la Bonne Mort. v. & p. [17] Objets bénits. p. [6] Apostolat. v. & p. [16]. (Œuvre des âmes du Purg. v. & p. [72].
3 Lun	LA COMMÉMORATION DES MORTS.	2—2e Dim. de St. Joseph [4]
4 Mar	S. Charles Borromée, Cardinal, Archevêque de Milan.	3—Conf. du Sacré-Cœur. v. & p. [12] Apostolat. v. & p. [16]. (Œuvre des Ames du P. v. & p. [72]
5 Mer	Octave.	9—3e Dim. de St. Joseph. [4]
6 Jeu	Octave.	
7 Ven	Octave.	
8 Sam	Octave de la Toussaint.	
9 DIM	23e Pent. Dédicace de la Basilique de S. Jean de Latran.	16—4e Dim. de St. Joseph. [4]
10 Lun	S. André Avellin, théatin.	
11 Mar	S. Martin, Evêque de Tours.	
12 Mer	S. Martin, Pape, martyr.	
13 Jeu	S. Stanislas de Kostka, novice de la Compagnie de Jésus.	19—[T. O. Ste. Elizabeth de Hongrie, Ve. Abs. gén & p.]
14 Ven	S. Didace, Frère convers.	
15 Sam	Ste. Gertrude, vierge, abbesse.	
16 DIM	24e Pent. S. Josaphat, Evêque, martyr.	
17 Lun	S. Grégoire le Thaumaturge, Evêque de Néocésarée.	21—Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc., p. [8] Rosaire. v. & p. [9] Scap. Mont-Carmel. v. & p. [13]
18 Mar	Dédicace des Basilique de S. Pierre et S. Paul.	23—5e Dim. de St. Joseph. [4]
19 Mer	Ste. Elizabeth, veuve de Hongrie.	
20 Jeu	S. Félix de Valois, Fondateur de l'Ordre des Trinitaires.	
21 Ven	La PRÉSENTATION de la Ste. Vierge.	
22 Sam	Ste Cécile, vierge, martyre.	
23 DIM	25e Pent. S. Clément, Pape, martyr.	
24 Lun	S. Jean de la Croix, Carme déchaussé.	
25 Mar	Ste. Catherine, vierge, martyre.	
26 Mer	S. Pierre, Patriarche d'Alexandrie, martyr.	
27 Jeu	Du S. Sacrement.	
28 Ven	SS. Irénée, Evêque et ses Comp. martyrs.	
29 Sam	Vigile.	
30 DIM	1er de l'Avent.	30—6e Dim. de St. Joseph. [4]

La douceur est la compagne inséparable de la charité [qui est toujours bénigne, a dit S. Paul.

Lettre.—J'inclus \$4, dont \$3.50 pour messes à mon intention pour grâces obtenues et grâces demandées ; et 50 cts. pour almanachs.....

“Toujours des faveurs qu'il faut cependant toujours demander. C'est la seule condition que N. S. y met. *Demandez et vous recevrez.* Il est toujours prêt à donner, pourvu qu'on le demande. Mais comme cet associé, sachons le reconnaître. Le bon Dieu n'oblige pas longtemps les ingrats.”

Fort Walsh (Territoire du Nord-Ouest) 29 Janvier 1883.—Ci-inclus une piastre que je vous envoie pour contribution à l'association des messes pour les âmes du purgatoire. Je vous enverrai ma contribution tant que Dieu me fera la grâce d'être en situation pour pouvoir accomplir cette promesse

Ottawa, 16 Février 1883.—Comme je désire devenir un des associés de la belle œuvre des âmes du purgatoire, je vous envoie une piastre pour cette année, et si une autre année mes moyens me le permettent, je vous en enverrai plus. Je choisis le 1er lundi de chaque mois pour faire le chemin de la croix, et je désire que la première messe qui sera dite avec l'argent que je vous envoie, le soit pour une grâce particulière ; les autres pour obtenir de Dieu et des bonnes âmes la grâce de bien élever mes enfants.....

Notes explicatives.—(Continuation)

qui mourront dans cette journée. Pour ceux qui la récitent pendant tout le mois, trois fois par jour, à des moments différents.

(54) Deux jours de chaque mois, au choix des associés. Voir le No. 20.

(55) Le troisième dimanche de chaque mois, en assistant à la procession. “Elle a pour but d'honorer Notre Seigneur Jésus Christ dans le sacrement de son amour et de réparer les outrages qu'il y reçoit de l'ingratitude des hommes.” Il n'y a aucune prière requise spécialement.

(56) Le 1er vendredi ou le 1er dimanche de chaque mois, et un autre jour, à son choix. Voir aussi le No. 12.

(57) Deux jours à son choix dans le mois. Voir aussi les Nos. 14 et 32.

(58) Le dernier dimanche de chaque mois à ceux qui récitent ensemble le chapelet au moins trois fois par semaine.

(59) Le 1er dimanche de chaque mois.

(60) Deux fois par mois au choix des associés.

(61) Un jour par mois ; (de plus, les jours de grand'messe et services célébrés pour les défunts.)

(62) Le 1er vendredi ou le 1er dimanche, et un autre jour de chaque mois aux associés qui auront récité chaque jour du mois le *Pater, Ave et Credo*, avec l'aspiration : “Cœur aimable de Jésus, faites que je vous aime de plus en plus.” Egalement un autre vendredi et un autre jour du mois, mais avec visite et prière pour le Pape. Voir aussi les Nos 3 et 16.

(63) Il suffit de faire pendant trois jours, quelque prière en l'honneur de la Ste. Trinité et communier le dernier jour.

(64) “Que la très-juste, la très-haute, la très-aimable volonté de Dieu soit faite, louée et éternellement exaltée en toutes choses.” Pour ceux qui auront récité cette petite prière tous les jours de l'année.

DÉCEMBRE 1884

CONSACRÉ A MARIE CONÇUE SANS PÉCHÉ.

LUNE { P. L. le 3 à 2h. 2m. s. | N. L. le 18 à 8h. 24m. m.
 { D. Q. le 10 à 11h. 13m. s. | P. Q. le 25 à 5h. 35m. s.

DATES	FETES RELIGIEUSES	INDULGENCES PLÉNIÈRES. Voir indulgences de la semaine et du mois.
1 Lun	S. André, <i>apôtre, martyr.</i>	3—Prop. de la Foi. ou oct : v. ég. par. et p.
2 Mar	Ste. Bibiane, <i>vierge, martyre.</i>	5—1er ven. du mois. p. (4)
3 Mer	Jeûne. S. François-Xavier, <i>apôtre des Indes.</i>	7—7e Dim. de St. Jos. (4) Œuvre des Ames du P. v. & p. 72.
4 Jeu	S. Pierre Chrysologue, <i>archevêque de Ravenne.</i>	8—Litanies de la Ste. Vierge. v. & p. (11) Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. (8) Conf. du S.-Cœur. v. & p. (12.) Scap. Mont-Carmel. v. & p. (13) Scap. bleu. p. (14) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Conf. du Rosaire. v. & p. (9) Cong. de la Ste. Vge. v. & p. (22) 19 Archiconfrérie. 1 Conf. de la Bonne Mort. v. et p. (7) Culte perpétuel de St. Joseph. v. & p. (15) Objets bénits. p. (6) Apostolat. v. & p. (16) T. O. Solennité de l'imm. Conception de la Très-Ste. Vierge, Patronne des trois ordres de St. François. Abs. gén. et p.
5 Ven	Jeûne. Férie.	14—1r Dim. de St. Jos. (4)
6 Sam	Vigile. S. Nicolas, <i>Archevêque de Myre.</i>	15—Salve Regina, etc., et Sub tuum, etc. p. (8) Rosaire, v. & p. (9)
7 DIM	2e de l'Avent.	21—2e Dim. de St. Jos. (4)
8 Lun	L'IMMACULEE CONCEPTION de la Ste. Vierge. (<i>D'obligation.</i>)	25—Assistance au prône. (5) Stations de Rome. v. & p. (25) Apostolat. v. & p. (16) Scap. bleu. p. (14) Cordon de St. Joseph. v. & p. (2) Cong. de la Bonne Mort. v. & p. (7) Objets bénits, p. (6) Rosaire. v. & p. (9) T O Nativité de N. S. J. C. Abs. gén. et p.
9 Mar	S. Ambroise, <i>Archevêque de Milan, Docteur de l'Eglise.</i>	27—Conf. du S.-Cœur. v. & p. (12) Archiconfrérie. (1) Apostolat. v. p. (16) Objets bénits. p. 6
10 Mer	Jeûne. Octave.	28—3e Dim. de St. Jos. (4)
11 Jeu	S. Damase, <i>pape.</i>	
12 Ven	Jeûne. Octave.	
13 Sam	Ste. Lucie, <i>vierge, martyre.</i>	
14 DIM	3e de l'Avent.	
15 Lun	Octave de l'Immaculée Conception.	
16 Mar	S. Eusèbe, <i>évêque, martyr.</i>	
17 Mer	Quatre-Temps, férie.	
18 Jeu	EXPECTATION de la B. V. Marie.	
19 Ven	Quatre-Temps, férie.	
20 Sam	Quatre-Temps, férie.	
21 DIM	4e de l'Avent.	
22 Lun	S. Thomas, <i>apôtre.</i>	
23 Mar	Férie.	
24 Mer	Jeûne, vigile.	
25 Jeu	NOËL ou la naissance de N.-Seigneur.	
26 Ven	S. Etienne, <i>premier diacre de l'Eglise et premier martyr.</i>	
27 Sam	S. Jean, <i>apôtre, évangéliste.</i>	
28 DIM	Les Saints Innocents.	
29 Lun	S. Thomas, <i>Archevêque de Cantorbury, martyr.</i>	
30 Mar	Du Dim. dans l'Octave.	
31 Mer	S. Sylvestre, <i>pape, confesseur.</i>	

La parole douce, a dit le Sage, amortit la colère, comme l'eau éteint le feu.

St-Thomas (Montmagny) 19 Février 1883.—J'ai reçu votre réponse et je vous remercie de la peine que vous vous êtes donnée. Je me suis procuré à Montréal *la vie et les insinuations de Ste-Gertrude*. Je vous envoie \$2 pour la société des messes en faveur d'un jeune homme du nom de que je recommande instamment à vos prières et à celles des associés. Il est tombé, pour cause de scrupules, dans un affreux désespoir, ce qui met toute sa famille dont il était le soutien, dans une grande désolation. Votre association a toutes mes sympathies, et je veux travailler à lui procurer des membres.....

La même personne écrit encore le 24 février Je vous envoie aujourd'hui une piastre pour compléter la contribution du jeune homme dont je vous parlais dans ma dernière. Notre malade est beaucoup mieux, et nous espérons sa parfaite guérison. Mille actions de grâces en soient rendues au Sacré Cœur de Jésus qui ne sait rien refuser aux âmes du purgatoire.....

Rivière du Loup, (en bas) 25 Mars 1883.—Un jeune homme sans emploi avait promis de joindre l'association des âmes du purgatoire, s'il trouvait une bonne place. Il ne se passa pas quinze jours après cette promesse qu'en effet il trouva une excellente situation. Aussi il s'empresse de vous faire parvenir ces trois piastres, tout en sollicitant des bonnes âmes les grâces qui lui sont nécessaires pour la conserver.....

7 Mars 1883.—Je vous envoie un chèque sur la banque de St-Hyacinthe pour la somme de \$35 pour nos chères âmes et pour les almanachs que vous avez bien voulu m'envoyer. Pardonnez, s. v. p., mon retard..... UN PRÊTRE DES ETATS-UNIS.

Notes explicatives—(Fin.)

(65) On fait un jour quelconque pendant l'année une heure de méditation et prières pour honorer Notre-Dame des Sept Douleurs.

(66) Le jour où l'on fait la commémoration des associés défunts.

(67) Une fois l'année pendant les 40 heures ; une autre fois l'année pendant les exercices d'une retraite et un autre jour de l'année, à son choix.

(68) Un jour à son choix pour ceux qui le récitent tous les jours de l'année.

(69) Le jour anniversaire de leur baptême, pour ceux qui ont récité chaque jour l'*Ave Maria* pour la conversion des pécheurs.

(70) Le jour choisi pour les pratiques du culte perpétuel. Voir le No. 15.

(71) Cette indulgence extraordinaire que St. François a obtenue de Jésus-Christ même, et qui fut confirmée par les Souverains Pontifes, peut être gagnée par tous les fidèles, en visitant une église franciscaine : (et cela, autant de fois qu'ils la visitent) y priant ehaque fois pour le Pape.

(72) L'œuvre des âmes du Purgatoire renferme une Association du Chemin de la Croix et une Association de Messes. On peut appartenir à l'une ou à l'autre, ou à toutes les deux.

(73) La communion réparatrice a été proposée comme un souvenir du Jubilé de 1875 Des grâces précieuses et abondantes y sont attachées. Il suffit de donner son nom, et de faire la sainte communion, soit une fois par semaine ou une fois par mois.

(74) Le Tiers-Ordre de S. François, ou l'Ordre de la pénitence.

TRAITÉ DE L'AMOUR DE DIEU

Par Saint-François-de-Sales. (*)

ORAISON DÉDICATOIRE.

Très-sainte mère de Dieu, vaisseau d'incomparable élection, élection de la souveraine dilection, vous êtes la plus aimable, la plus aimante et la plus aimée de toutes les créatures. L'amour du Père céleste prit son bon plaisir en vous de toute éternité, destinant votre chaste cœur à la perfection du saint amour, afin qu'un jour vous aimassiez son Fils unique de l'unique amour maternel, comme il l'aimait éternellement de l'unique amour paternel. O Jésus, mon Sauveur ! à qui puis-je mieux dédier les paroles de votre amour, qu'au cœur très-aimable de la bien-aimée de votre âme ?

Mais, ô mère toute triomphante ! qui peut jeter ses yeux sur votre majesté, sans voir à votre droite celui que votre Fils voulut si souvent, pour l'amour de vous, honorer du titre de père, le vous ayant uni par le lien céleste d'un mariage tout virginal, à ce qu'il fut votre secours et coadjuteur en la charge de la conduite et éducation de sa divine enfance ? O grand saint Joseph, époux très-aimé de la mère du bien aimé, hé ! combien de fois avez-vous porté l'amour du ciel et de la terre entre vos bras, tandis qu'embrassé des doux embrassements et baisers de ce divin enfant, votre âme fondait d'aise lorsqu'il prononçait tendrement à vos oreilles (ô Dieu, quelle suavité !) que vous étiez son grand ami, et son cher père bien aimé ?

On mettait jadis les lampes de l'ancien temple sur des fleurs-de-lys d'or. O Marie et Joseph, pair sans pair, lys sacré d'incomparable beauté entre lesquels le bien aimé se repaist et repaist tous ses amants ! hélas ! si j'ai quelqu'espérance que cet esprit d'amour puisse éclairer et en enflammer les enfants de lumière, où le puis-je mieux colloquer qu'emy vos lys ? lys esquels le soleil de justice, splendeur et candeur de la lumière éternelle, s'est si souverainement recréé qu'il y a pratiqué les délices de l'ineffable dilection de son cœur envers nous. O mère bien-aimée du bien aimé ! ô époux bien aimé de la bien-aimée ! prosterné sur ma face devant vos pieds qui portèrent mon Sauveur, je vous dédie et consacre ce petit onvrage d'amour à l'immense grandeur de votre dilection. Hé ! je vous conjure par ce cœur de votre doux Jésus, qui est le roy des cœurs, que les vôtres adorent, animez mon âme et celle de tous ceux qui liront cet écrit, de votre toute puissante faveur envers le Saint-Esprit, afin que nous immolions meshuy en holocauste toutes nos affections à sa divine bonté pour vivre, mourir et revivre à jamais emmy les flammes de ce céleste feu que Notre-Seigneur votre Fils a tant désiré allumer en nos cœurs, que pour cela il ne cessa de travailler et soupirer jusqu'à la mort et la mort de la croix.

(*) Ce ne sont que quelques notes où nous avons essayé cependant de rendre toute la pensée de l'auteur. Nous avons même fait en sorte de nous servir, autant que possible, de ses propres expressions, afin de donner quelqu'idée de la beauté du style de St-François, en même tems que des pensées si élevées de cet ouvrage remarquable qui nous fait découvrir un grand saint dans l'homme de génie.

Afin d'allécher (c'est bien le mot) nos lecteurs, et leur donner l'idée de lire l'original, nous publierons ici en entier l'ORAISON DÉDICATOIRE qui est un petit chef-d'œuvre en son genre.

LIVRE PREMIER

PRÉPARATION À TOUT LE TRAITÉ

La beauté et la bonté ne sont pas une même chose, a dit le grand S. Denis, car le bien est ce qui plaît à l'appétit et volonté ; le beau, ce qui plaît à l'entendement et connaissance.

La connaissance du beau par sa convenance, sa splendeur et sa bonne grâce nous délecte, et Dieu, a dit encore S. Denis, Dieu, comme souveraine beauté, est auteur de la belle convenance, du beau lustre et de la bonne grâce qui est en toutes choses.

Mais il a réduit l'innombrable multitude des choses bonnes et belles en une parfaite unité ou monarchie dont il est le souverain roi, comme il a établi une naturelle monarchie en notre volonté qui commande à l'infinie variété des mouvements, sentiments, inclinations, passions, facultés qui se trouvent en nous ; de sorte que la volonté domine sur toutes nos facultés et est comme la reine de toutes les puissances de notre âme.

Cependant la volonté gouverne toutes ces puissances d'une manière différente. Elle gouverne nos mouvements extérieurs, comme on fait d'un esclave, par la force ; elle dit à la main de s'ouvrir et elle s'ouvre sans résistance. Elle gouverne les sens, mais avec art et industrie. Elle ne peut commander aux yeux de ne pas voir, mais par industrie, elle dit aux paupières de se fermer. Elle commande aussi à l'entendement et à la mémoire sans être aussi bien obéie par cause des facultés sensibles, et surtout de notre imagination si volage.

Elle gouverne aussi l'appétit sensuel qui est rebelle et séditieux, mais qu'elle peut toujours maîtriser, non sans de nombreux efforts cependant.

L'amour, principe de toutes nos affections et passions, est dans la volonté, parce que la volonté a une grande convenance dans le bien, et souvent il la domine et la gouverne. La volonté cependant reste la maîtresse, parce qu'elle peut changer d'amour.

Dans la volonté, que l'on nomme aussi appétit raisonnable, se trouve une variété de mouvements que l'on nomme affections, contrairement aux mouvements de l'appétit sensuel, que l'on nomme passions, ce qui constitue la guerre entre l'esprit et la chair.

On compte quatre espèces d'affections, naturelles, raisonnables, chrétiennes et surnaturelles.

La volonté, quoique maîtresse de toutes les facultés, est gouvernée par l'amour qu'elle adopte. Or parmi toutes les affections ou amours de la volonté, l'amour de Dieu domine.

En cessant d'être maître, il cesse d'exister.

Cependant cet amour gouverne avec une force tout aimable, et tout dans l'homme doit être ordonné par l'amour et pour l'amour ou charité qui régit toutes les vertus, car les vertus sont en l'âme pour en modérer les mouvements.

La volonté a une telle affinité au bien qu'aussitôt qu'elle l'aperçoit, elle veut s'y unir et en éprouve délectation et complaisance.

Cette complaisance est l'amour, en tant cependant qu'elle n'en est que le commencement.

L'amour est en vérité la jouissance entière de la chose aimée qui est un bien présent.

Cet amour s'appelle désir, quand le bien est éloigné.

La complaisance que l'homme a pour le bien par la faculté affective que nous appelons volonté, est l'origine de l'amour.

L'amour ne naît pas toujours de la ressemblance, mais aussi de la cor-

respondance et proportion qui amènent plus de perfection, et cette convenue produit la complaisance de l'amour et en est la première source.

Le but de l'amour est l'union qui s'opère entre les âmes et les cœurs ou entre l'amant et la chose aimée, et d'autant que la convenance est plus grande, la perfection de l'amour est plus complète.

Il y a des unions naturelles, comme celle du sang, et des unions volontaires, comme celle de l'obligé au bienfaiteur, qui produisent l'amour, mais tout amour tend à l'union ou rapprochement. Comme l'homme aime par la volonté, son amour doit participer de la nature de la volonté qui est spirituelle.

Il y a toutefois trois sortes d'actions amoureuses, les spirituelles, les raisonnables et les sensuelles. Mais notre âme étant finie, sa vertu est limitée, et partant elle ne peut se livrer à ces trois sortes d'amour à la fois sans les affaiblir chacun.

Cependant l'amour essentiel consiste dans les opérations intellectuelles, et il doit être le maître en notre âme sans unions corporelles ou sensuelles que la partie sensitive demande toutefois, et recherche en dépit de l'union intellectuelle qu'elles affaiblissent, lorsqu'elles prennent le dessus.

Plus l'amour est pur et spirituel, plus il est vif et permanent.

Nous aimons et nous haïssons instinctivement par une propriété occulte et secrète.

Nous aimons aussi et nous haïssons ou fuions par la connaissance sensible que nous avons de telle chose, ce que l'on nomme appétit sensitif.

Nous avons encore en notre âme une volonté par laquelle nous recherchons le bien. Or dans notre âme qui est raisonnable, il y a deux parties : l'inférieure, qui expérimente par les sens ; et la supérieure, par le discernement de l'esprit, qui, elle-même, peut discourir par la science ou la lumière naturelle, et par la foi ou lumière surnaturelle, et ceci fait le combat des volontés.

Dans notre âme, il y a quatre degrés de raison : 1^o celui que nous acquérons par les sens, 2^o par les sciences, 3^o par la foi, puis 4^o il y a la suprême pointe de l'esprit, c'est-à-dire une simple vue de l'entendement, et un simple sentiment de la volonté par lesquels il se soumet à la vérité et à la volonté de Dieu, et elle-même se divise en deux degrés, les acquiescements et les raisonnements.

Il y a deux espèces d'amour : de convoitise, lorsque nous aimons pour notre profit, et de bienveillance, lorsque nous aimons pour le bien de ce que nous aimons.

Si celui que nous aimons a déjà le bien que nous lui voulons et que nous l'aimons pour le plaisir qu'il a de ce bien, cela forme l'amour de complaisance, c'est-à-dire se réjouissant avec lui de ce bien.

S'il ne l'a pas encore et qu'on le lui désire, cela forme l'amour de désir.

Quand l'amour de bienveillance n'est pas réciproqué, il s'appelle amour de simple bienveillance, et amour d'amitié, quand il est de mutuelle correspondance ; ce qui exige que les amis s'entraiment, qu'ils sachent qu'ils s'entraiment et aient privauté et familiarité.

L'amitié est simple, si nous aimons quelqu'un sans le préférer à d'autres ; si nous le préférons, elle s'appelle dilection, et si nous le préférons beaucoup, cela se nomme dilection d'excellence, et peu, simple dilection.

Si cette préférence est grande, mais comparable à d'autres, l'amitié s'appelle dilection éminente, mais si cette amitié dépasse tout, elle s'appelle dilection souveraine et suréminente qui sera alors la charité, suprême et souveraine dilection qui appartient seule à l'amour de Dieu.

Le nom d'amour, comme plus excellent, est donné à la charité.

Dieu est le Dieu du cœur humain, et notre âme se porte naturellement à lui, parce qu'elle lui ressemble, ayant été créée à son image, et aussi parce qu'elle reçoit tout de lui qui, de son côté, cherche à nous le donner, ce qui

établit une attraction réciproque, en ce que Dieu donne par excellence de bonté et que nous recevons par nécessité, et ceci nous fait tendre davantage à la divinité.

D'ailleurs c'est là, en songeant à la bonté de Dieu, que notre première inclination de l'aimer se réveille, après avoir été assoupie par le péché, inclination déterminée et due au premier principe de toutes choses.

Nous comprenons que nous devons aimer Dieu, mais nous ne le pouvons, comme nous le voulons par notre raison, parceque le péché ôte la force à notre volonté. Ce sont des commencements d'amour, c'est un vouloir qui voudrait, un avorton de bonne volonté qui n'a pas la force d'aimer Dieu pardessus toutes choses.

Nous avons donc une inclination naturelle au bien, c'est-à-dire à aimer Dieu, et si nous y correspondons, Dieu nous aidera toujours davantage. Elle est un indice que nous appartenons au Souverain Créateur, qui peut nous reprendre à son gré et plaisir.

LIVRE DEUXIÈME.

HISTOIRE DE LA GÉNÉRATION ET NAISSANCE CÉLESTE DU DIVIN AMOUR.

En Dieu il n'y a ni variété ni différence de perfections, qui sont en lui en une très simple et très pure unité, et il est lui-même une très seule, très simple et très uniquement unique perfection, en sorte qu'il a "un nom que personne ne sait que lui-même." Nommons-le de tous les noms les plus éminents que l'on puisse trouver, et ne ce-sans jamais de l'exalter.

Nous avons une grande diversité de facultés et habitudes qui produisent une grande variété d'actions, mais il n'y a en Dieu qu'une très simple infinie perfection, et en cette perfection, qu'un seul très unique et très pur acte, constituant l'essence divine, et cet acte est si parfait qu'il comprend excellentement la force et la vertu des actes qui semblent être requis pour la diversité des effets que nous voyons.

Ainsi Dieu a donné l'être à toute la diversité des créatures qui ont été, sont et seront, par un seul trait de sa toute-puissante volonté, produisant cette admirable différence de personnes et de choses qui s'entresuivent, chacune dans son ordre, dans les saisons et les âges ; et cette souveraine unité de l'acte divin étant opposé à la confusion ou désordre, et non à la distinction ou variété qu'elle emploie au contraire pour en composer la beauté, déduit toutes les différences et diversités à la proportion, et la proportion à l'ordre, et l'ordre à l'unité du monde qui comprend toutes choses créées, tant visibles qu'invisibles, lesquelles toutes ensemble s'appellent univers, peut-être parceque toute leur diversité se réduit en unité, comme qui dirait uni-divers, c'est-à-dire unique et divers, unique avec diversité et divers avec unité.

Dieu ayant créé le monde, sa providence souveraine donna aux hommes et aux anges les moyens nécessaires ou utiles pour parvenir à leur fin. On reconnaît une providence naturelle, par laquelle il pourvoit à la conservation du monde, et une providence surnaturelle, par laquelle il l'a racheté.

Tout ce que Dieu a fait a été destiné au salut des hommes et des anges. C'est pourquoi son infinie bonté, qui de soi-même et par soi-même est portée à la communication, résolut de faire une créature, prise en notre humanité, qui fut comme insérée en la divinité pour ne faire avec elle qu'une seule personne, ce qui devint l'humanité sacrée de Dieu le Fils, laquelle devait jouir par excellence des trésors de sa gloire infinie. Puis cette bonté souve-

raine se répandit, en faveur de cette humanité sainte, sur plusieurs autres créatures qu'elle produisit comme pour tenir compagnie à son Fils et participer à ses grâces et à sa gloire, ce qui amena la création de l'homme et des anges. Ce fut alors que Dieu choisit de tirer l'humanité de son Fils de la Très Sainte-Vierge par l'entremise de laquelle le Sauveur de nos âmes serait non seulement homme, mais enfant du genre humain.

Dieu créa les anges et les hommes avec le libre arbitre pour choisir entre le bien et le mal ; et il les fit en justice originelle, parce que sa divine bonté les dédiait tous au bien et à la félicité éternelle. Mais la nature angélique, sans tentation et par une malice expresse, abusa de cette liberté, et Dieu punit les perfides, en les abandonnant à sa justice. Il eut plus d'égard à la nature humaine, vû sa faiblesse et la grandeur de la tentation du premier homme, et il résolut de le sauver par voie de rédemption de son divin Fils qu'il rendit compagnon de nos misères pour nous faire les compagnons de sa gloire.

Tout, dans la création, a été fait pour ce Dieu homme qui pour cela est appelé "l'ainé de toutes créatures," et puisque nous avons été faits pour lui et que nous avons été rachetés par ses mérites infinis, qui pourra douter de nos moyens de salut ? Car sa miséricorde a fait "surabonder la grâce où l'iniquité avait abondé," et l'Eglise, dans un excès d'admiration, s'écrie : "O couple bien heureuse qui a mérité d'avoir un tel rédempteur !" En effet nous pouvons dire que la nature humaine a reçu plus de grâce par la rédemption du Sauveur qu'elle n'en eut jamais reçue par l'innocence d'Adam, s'il eût persévéré en icelle, et l'état de rédemption vaut cent fois mieux que celui de l'innocence, car par le sang de Notre Seigneur, nous avons été remis en une blancheur incomparablement plus excellente que celle de la neige de l'innocence.

Dieu est admirable dans la grande variété des choses que nous voyons dans la nature, et cependant il l'est encore davantage dans les trésors infinis de sa grâce ; sa libéralité éclate dans toute cette variété, et cette variété réciproquement embellit sa libéralité.

Et d'abord il appliqua, par manière de remède préservatif, la rédemption du Sauveur à sa très sainte mère, et le torrent de l'iniquité originelle révérait et redoutant la présence du vrai tabernacle de l'éternelle alliance refoula ses ondes à la conception de cette vierge bénie, comme autrefois le Jourdain qui retint son cours en révérence du passage de l'Arche de l'Alliance des Hébreux.

Dieu donna par là à sa glorieuse mère le bonheur des deux états de la nature humaine. Elle eut en effet l'innocence qu'Adam avait perdue, et jouit excellemment de la rédemption que le second lui acquit ; en sorte que cette mère sacrée, rachetée non seulement de la damnation mais de tout péril de damnation, est la première de toutes les rédemptions ; et embellie de toutes sortes de perfections, elle est devenue "son unique colombe, sa toute parfaite, sa toute chère bien-aimée," en même temps que la "mère de très belle dilection."

Dieu fit aussi de grandes faveurs à quelques rares créatures, comme à Jean-Baptiste qu'il établit en la perpétuité de sa grâce dès le sein de sa mère, et à d'autres qu'il laissa pour un temps exposés au péril de perdre son amour, qu'ils perdirent en effet pour le retrouver à la fin de leur vie, lorsqu'ils furent confirmés en la grâce jusqu'à la mort. Tels furent les apôtres, David, Madeleine, etc.,

Marie reçut donc une faveur incomparable, puisqu'elle fut non seulement couronnée de l'amour, mais de la perfection de l'amour.

Cependant la bonté souveraine de Dieu versa aussi sur les anges et les hommes en général, une abondance de grâces, afin qu'ils pussent profiter par la très abondante rédemption du Rédempteur qui est offerte à tous. Et ces grâces sont répandues dans une variété admirable. De même, selon St.

Augustin et St. Thomas, qu'il y a dans le ciel autant de grâces qu'il y a d'anges, de même sur la terre chacun reçoit une grâce si particulière que toutes sont diverses. Aussi le Seigneur compare-t-il sa grâce aux perles (Matth. 12) lesquelles, dit Pline, s'appellent autrement unions, parce qu'elles sont tellement uniques, une chacune en ses qualités, qu'il ne s'en trouve jamais deux qui soient parfaitement pareilles; et comme une étoile est différente de l'autre en clarté, (1 Cor. 15) ainsi seront différents les hommes les uns des autres en gloire, signe évident qu'ils l'auront été en la grâce.

Toutefois ce serait vaine curiosité de rechercher pourquoi Dieu a donné plus à l'un qu'à l'autre. Chacun à son don, a dit le St. Esprit (1 Cor. 7), et la grâce, comme l'univers, est un jardin diapré de fleurs infinies où il en faut de diverses grandeurs, de diverses couleurs, de diverses odeurs, comme de diverses perfections. Toutes ont leur prix, leur grâce et leur beauté, et cet assemblage de leurs variétés fait une très agréable perfection de beauté, car de même que la beauté du monde requiert la variété, ainsi la variété en la grâce produit une très suave harmonie qui réjouit toute la Jérusalem céleste.

C'est ainsi que la rédemption du Sauveur est appliquée à tous en autant de différentes manières qu'il y a d'âmes, et toutefois l'amour est le moyen universel de salut pour tous. C'est pour cela que Dieu a dit: "Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toutes tes forces; c'est le premier et le plus grand commandement." Pour cet effet il fournit à tous abondamment les moyens requis, et il a un extrême désir d'être aimé, afin de les sauver éternellement et qu'ils l'aiment à jamais.

Partant il a dit (Jérémie XXX) "je t'ai aimé d'une charité perpétuelle, et t'ai attiré, ayant pitié et miséricorde de toi," ce qui fait que "nous sommes sauvés par aucun mérite de nous, mais par la pure miséricorde de Dieu" (Tite 3). Quand nous offensons Dieu, nous quittons le divin amour et méritons d'être abandonnés de Dieu, mais son éternelle charité ne permet pas souvent à sa justice d'user de ce châtiment; au lieu de cela il nous prévient des bénédictions de sa mansuétude (Ps. XX) et nous excite au repentir. Comme autrefois l'ange qui descendit du ciel dans le cachot de Pierre pour l'éveiller et lui donner sa délivrance, l'inspiration vient du ciel, comme un ange qui nous réveille de notre torpeur, en nous excitant à la délivrance du péché par notre retour à Dieu, et nous ressentons ainsi l'effet de la grâce que Dieu produit en nous, mais sans nous, comme dit St. Bernard.

Cependant il arrive bien souvent que nous ne correspondons pas à la grâce, en repoussant l'inspiration d'aimer Dieu par la fuite du péché, et nous serons d'autant plus coupables que nous aurons reçu du ciel plus d'attraits et de faveurs, ce que Notre Seigneur nous montre clairement par ces paroles: "Malheur à toi, Corozain, malheur à toi, Bethsaïde, car si en Tyr et Sidon eussent été faits les miracles qui ont été faits au milieu de vous, elles auraient fait pénitence dans le sac et la cendre" (Matth. II), car la grâce ne nous manque jamais, mais nous manquons à la grâce. Vous ne laissez que ceux qui vous laissent, O Dieu tout bon, et vous ne nous ôtez jamais vos dons, sinon lorsque nous vous ôtons nos cœurs.

En effet la grâce, comme une source d'eau vive, aborde notre cœur de toutes parts, mais elle n'y entre qu'en autant qu'on le tient ouvert pour la recevoir, car le bon plaisir de Dieu ne s'étendra jusqu'à nous que suivant notre coopération, ce qui fait dire à S. Paul (11 Cor. VI) que "nous ne devons pas recevoir la grâce de Dieu en vain." Nous ne devons pas faire comme ce disciple de l'Evangile que Notre-Seigneur invite à le suivre, mais qui veut d'abord aller ensevelir son père." (Math. VIII) A mesure que notre cœur, en le vidant de toutes ses attaches à la terre, se dilatera par la sacrée dilection, la miséricorde divine y répandra toujours de plus en plus ses saintes inspirations. Elles y couleront tant qu'il restera vide. Comme autrefois l'huile miraculeuse, obtenue par les prières du prophète

Elisée, remplit tous les vaisseaux vides de la pauvre veuve, mais qui cessa d'elle-même de couler, lorsqu'il n'y eut plus de vaisseaux pour la recevoir. Ste-Thérèse confirme ce sentiment en disant : qu'il y a plusieurs âmes qui arrivent à tel état de perfection et ne passent pas au-delà par l'empêchement qu'elles y mettent elles-mêmes.

De même que la justice divine nous châtie en ce monde par des punitions qui, pour être ordinaires, sont aussi presque toujours inconnues et imperceptibles, ainsi sa miséricorde gratifie ordinairement les âmes en une manière si douce, si suave et délicate qu'à peine aperçoit-on son mouvement.

“ Je le tirai, dit Dieu, en parlant du peuple d'Israël sortant de l'Egypte, je le tirai avec des liens d'humanité, avec des liens de charité et d'amitié. (Osée XI) Ce sont les liens avec lesquels Dieu nous attire encore aujourd'hui. Le propre lien de la volonté humaine, c'est la volupté et le plaisir. Dieu met dans nos cœurs des délectations et plaisirs spirituels comme de saintes amores par lesquelles il nous attire suavement à recevoir et goûter la douceur de sa doctrine, et toutefois notre volonté reste toujours libre et sans contrainte, de manière qu'elle consent toujours librement au mouvement divin, comme librement elle y résiste, bien que le consentement à la grâce dépende beaucoup plus de la grâce que de la volonté, et que la résistance à la grâce ne dépende que de la volonté.

Mais si nous pouvons résister à l'inspiration, nous ne pouvons cependant l'empêcher, car c'est une faveur céleste qui se fait sentir en nous sans nous, comme nous avons dit plus haut, quoi qu'elle ne puisse nous faire consentir sans nous.

L'inspiration donc comme un vent sacré, vivifiant notre faible co-opération par la puissance de son opération, nous conduira d'amour en amour jusqu'à la foi requise pour notre conversion ; ce ne sont cependant que des commencements d'amour dans des cœurs qui donnent leur consentement à la grâce. Dieu nous a seulement éveillés, car nous dormions, et il nous a certes éveillés sans nous, mais il nous invite maintenant à faire notre part en le suivant non par la force, mais par ses attraits, car il “ nous attire à l'odeur de ses parfums.” (Cant. Cant I) Or les parfums attirent par leur suavité, et la suavité ne peut attirer elle-même que suavement et agréablement.

Dieu entre ainsi en notre âme par la foi sous forme d'inspiration, et la volonté en reçoit une grande complaisance pour consentir à la vérité.

L'entendement même obéit et marche avec certitude à cette obscure clarté de la foi qu'il choisit enfin pour sa grande amie et reçoit même comme sa reine, car c'est la foi seule qui fait aimer la religion, en découvrant sa beauté et croyant à sa vérité sur l'autorité de la révélation qui lui en est faite. La foi commence donc par un sentiment d'amour que la volonté reçoit de la beauté et suavité de la vérité proposée.

Or la foi nous fait connaître, par une infaillible certitude, l'existence de Dieu, sa bonté infinie, qu'il peut et veut se communiquer à nous, en nous préparant tous les moyens requis pour parvenir à la gloire de la vie éternelle. Et comme nous avons une inclination naturelle au souverain bien, nous sommes ravis d'aise et de bonheur de le trouver enfin, car notre cœur, par un secret instinct, tend en toutes ses actions à la félicité et ayant trouvé le trésor qu'il cherchait, il éprouve une extrême complaisance d'amour.

La foi nous ayant découvert le souverain bien, nous désirons de le posséder. Ce désir toutefois serait inutile et deviendrait même un martyre, si nous n'avions l'espérance et l'assurance même que nous le posséderons un jour ; ce qui fait naître la sainte vertu de l'espérance qui attend de Dieu la jouissance de sa souveraine bonté, en même temps qu'elle aspire à cette divine jouissance. Car nous devons toujours contribuer la faiblesse de notre consentement à la force de sa grâce. Mais l'espérance elle-même n'est autre

chose que l'amoureuse complaisance que nous avons en l'attente et prétention de notre souverain bien, et à proprement parler, c'est un amour attendant et prétendant, car soudain que la foi me l'a montré, je l'ai aimé, et parce qu'il était absent, je l'ai désiré.

Cependant, notre amour dans l'espérance est un amour intéressé et de convoitise. Tout en aimant Dieu pour lui même, parce qu'il est souverainement bon en soi-même, nous l'aimons aussi pour nous-mêmes, parce qu'il est souverainement bon envers nous-mêmes, et cet amour est imparfait, parce qu'il ne tend pas à la bonté infinie de Dieu, en tant qu'elle est telle en elle-même, mais seulement en tant qu'elle est telle en nous. Cet amour n'est donc pas le souverain amour, quoique nous aimions Dieu souverainement, car le souverain amour n'est qu'en la charité qui donne la vie éternelle que la seule espérance ne pourrait jamais donner.

Et d'abord l'amour se pratique en la pénitence, qui est une repentance par laquelle on rejette et déteste le péché qu'on a commis, avec résolution de réparer autant que l'on peut l'offense et l'injure faite à celui contre lequel on a péché. C'est une vertu toute chrétienne, et en icelle consiste une grande partie de la philosophie évangélique. Le désir du paradis et la crainte de l'enfer nous portent grandement au repentir, mais quoique ces motifs soient très louables, ils ne laissent pas d'être serviles et mercenaires.

C'est donc jusqu'ici une pénitence imparfaite, quoique bonne, car ces repentances ne sont que pour l'amour de nous-mêmes, amour légitime, il est vrai, mais où l'amour divin n'entre point encore, et cet amour est la perfection de la pénitence, en sorte qu'un repentir qui n'aurait pas l'amour de Dieu pour objet ne nous servirait de rien pour la vie éternelle, suivant la parole de l'apôtre qui dit (I Cor. XIII) que s'il donnait tous ses biens aux pauvres et même son corps à brûler, sans avoir la charité, cela lui serait inutile.

La pénitence qui n'est qu'une réelle repentance doit donc être appuyée sur un motif d'amour, de sorte qu'en nous retirant du péché en qualité de repentance, elle nous rejoine à Dieu, en qualité d'amour, car du repentir doit naître l'amour, comme aussi de l'amour naît le repentir.

L'amour imparfait désire Dieu et le requiert, la pénitence le cherche et le trouve, et l'amour parfait le tient et le conserve. L'amour parfait est ainsi le résultat de la pénitence, comme l'amour imparfait est l'avant-coureur de celle-ci. C'est pourquoi la pénitence efface le péché et rend l'âme agréable à Dieu, parce que l'amour qui seul justifie, s'y trouve renfermé. "Beaucoup de péchés lui ont été remis, parcequ'elle a beaucoup aimé," (Luc VII) le Sauveur a-t-il dit de l'amante repentie. Et ainsi nous acquérons la vie éternelle par la pénitence et contrition unies à l'amour, ce que l'on peut dire également de l'oraison, lorsqu'elle est repentante, ou de la repentance lorsqu'elle est suppliante, vu qu'alors le saint amour lui donne le mouvement sacré.

Dieu attire les cœurs par les délectations qu'il leur donne dans la doctrine céleste, et si nous ne repoussons pas la grâce du saint amour, elle va se dilatant par de continuel accroissements dans nos âmes, et nous sommes même attirés jusqu'à la pénitence et charité. Prions, dit St. Augustin, que Dieu daigne nous attirer à lui, car sans la grâce, comme assure St. Prosper, on ne court point à la grâce. La grâce nous conduit donc au port de la très sainte charité.

Or cette très sainte charité est une amitié, et non un amour intéressé, car par elle nous aimons Dieu pour l'amour de lui-même, en considération de sa bonté très souverainement aimable. Cette amitié même est une amitié de dilection par laquelle nous choisissons d'aimer Dieu d'un amour particulier. *Il est choisi, dit l'épouse sacrée, entre mille.* (Cant. Cant. 5, 10). Elle dit entre mille pour dire entre tous. C'est pourquoi cette dilection n'est pas dilection de simple excellence, mais une dilection incomparable que les forces

de la nature ni humaine ni angélique puissent produire, mais que le *St. Esprit donne et répand dans nos cœurs*. (Rom. 5, 5.) Et de même que notre âme qui donne la vie à notre corps, ne tire pas de lui son origine, mais de la providence naturelle de Dieu qui l'y a mise, de même la charité qui donne la vie à notre cœur, n'est pas extraite de notre cœur, mais elle y est versée comme une céleste liqueur par la providence surnaturelle du Tout Puissant. Elle est donc appelée amitié surnaturelle, aussi parce qu'elle tend à Dieu. "C'est pourquoi avec la foi et l'espérance, la charité fait sa résidence en la pointe et cime de l'esprit, et comme une reine de majesté, elle est assise dans la volonté comme en son trône d'où elle répand sur toute l'âme ses suavités et douceurs, la rendant par ce moyen toute belle, agréable et aimable à la divine bonté."

La charité est donc une dilection de préférence incomparable, souveraine et surnaturelle qui réside en la volonté pour lui faire chérir et aimer son Dieu sur toutes choses. O ! très désirable dilection *qui nous apporte tous les biens avec elle*. (Sap. 7, II.)

LIVRE TROISIÈME

DU PROGRÈS ET PERFECTION DE L'AMOUR.

Que celui qui est saint se sanctifie encore, a dit S. Jean, (Apoc. 22) c'est-à-dire que les hommes croissent de jour en jour par leurs bonnes œuvres en la justice qu'ils ont reçue par la grâce divine, car il est impossible de demeurer longtemps dans un état de consistance. Nous vivons dans les hazards des batailles, si nous ne résistons, nous périrons, et nous ne pouvons résister sans surmonter.

Allez donc, dit S. Bernard, oui, allez, sans jamais vous arrêter ; courez même, afin que vous remportiez le prix (1 Cor. IX). Dieu a dit à Abraham : marche en ma présence, non pas reste en ma présence, mais marche en ma présence, et sois parfait, c'est-à-dire crois en vertus et tu arriveras à la perfection.

La vertu en effet, et surtout la charité qui est la vertu des vertus, ayant un objet infini, serait capable de devenir infinie, si elle rencontrait un cœur capable de l'infinité, ce qui ne peut être qu'en Dieu seul. Cependant la charité peut être rendue de plus en plus excellente, et c'est une extrême faveur pour nos âmes.

C'est ainsi que Notre Seigneur a dit : A celui qui a, on donnera encore davantage (Matth. 13), car sa bonté divine nous rend toutes choses utiles, et fait valoir à notre profit toutes nos œuvres, quelque basses et débiles qu'elles soient, du moment qu'elles procèdent de la charité, car c'est de la charité qu'elles tirent leur augmentation et perfection. Ainsi il récompense un verre d'eau froide donné par elle (Matth. X), comme il loue l'obole de charité de la veuve (Luc XXI) ; puis il nous exhorte d'amasser par elle des trésors dans le ciel (Matth. XIII), comme s'il disait : ajoutez toujours charité sur charité et œuvres sur œuvres, comme l'on entasse dans un trésor des monnaies sur des monnaies ; et la providence divine récompensera nos faibles efforts par un accroissement dans le présent de cette même charité, et par une plus grande gloire au ciel pour l'avenir.

Nos cœurs doivent donc tendre sans cesse à Dieu, afin d'augmenter plus puissamment sa charité en nous ; car de même qu'à mesure que nous regardons plus vivement notre ressemblance dans un miroir, elle nous regarde aussi plus attentivement, ainsi à mesure que Dieu nous regarde plus amoureusement, notre âme réciproquement regarde sa divine bonté plus

attentivement et ardemment, amenant ainsi la justification par la charité, ce que le Concile de Trente exprime en disant " que la justice reçue est conservée et même augmentée devant Dieu par les bonnes œuvres." Et en effet que pourrait produire l'amour qui ne fut digne d'amour et ne tendit à l'amour.

L'âme devient ainsi dans sa justice l'épouse de Notre Seigneur, et alors si elle vient à tomber, il accourt aussitôt à son aide, et par des remords et des appréhensions, il la prévient de sa douceur, car elle demeurerait perdue dans son péché sans son secours. Si l'âme seconde alors l'inspiration, Dieu lui redonnera son saint amour par lequel nous vivons et opérons, car nous avons toujours besoin de l'assistance de la bonté divine, et plus spécialement dans les grandes œuvres où il ne suffit pas de l'inspiration, mais bien de la force, afin d'effectuer ce que l'inspiration requiert de nous.

Dieu a ainsi un soin continu de nous, c'est-à-dire de ceux qui l'aiment, et si nous ne manquons à sa grâce, il parachèvera en nous l'œuvre de notre salut (Philipp. I.) qui est la perfection de la charité en nous, c'est en cela que consiste le don de la persévérance, et Dieu le récompense de la gloire éternelle.

Ce don de la persévérance est donc extrêmement désirable, et il faut le demander sans cesse. car, avec l'aide de Dieu, il est en notre pouvoir de persévérer. Sois fidèle jusqu'à la mort, dit-il à l'Evêque de Smyrne, et je te donnerai la couronne de vie. (Apoc. II.)

Dieu nous aide de cette manière pendant toute notre vie, et il nous assiste même à notre trépas pour nous faire jouir de la vie éternelle, et alors l'âme, toute ravie d'amour, ne sait comment lui témoigner sa reconnaissance pour un si grand bonheur, de même que pour les saintes grâces et faveurs qui le lui ont procuré.

Ces grâces découlent absolument de la rédemption du Sauveur qui les a méritées pour nous à toute rigueur de justice par l'amoureuse obéissance qu'il a pratiquée jusqu'à la mort et la mort de la croix. (Phillip. II.) Car il nous a donné sa vie, afin que nous fussions exempts de l'éternelle mort, et sa mort, afin que nous pussions jouir de l'éternelle vie.

Certes, il est vrai que c'est un don de Dieu d'être à Dieu, mais c'est un don qu'il ne refuse jamais à ceux qui de bon cœur consentent à le recevoir.

Cependant nous ne serons tout-à-fait à Dieu que dans le ciel.

Oui, cette union à laquelle nous aspirons ne peut arriver à sa perfection en cette vie mortelle.

O Dieu, s'écrie S. Augustin, vous avez créé mon cœur pour vous, et jamais il n'aura de repos qu'il ne soit en vous.

Il est bien vrai que nous commençons à aimer Dieu dans ce monde, mais nous ne l'aimerons parfaitement que dans l'autre où se fera le festin des noces de l'Agneau (Apoc. 6). C'est là que le lien de nos cœurs à leur souverain principe deviendra éternellement indissoluble. Les sentiments d'amour que nous éprouvons, en attendant, ne sont que des attraits qui nous retiennent dans la voie divine ; ils sont certes des signes de l'union future, mais non pas l'union même.

En arrivant au ciel, l'âme atteint le plus haut degré d'amour auquel elle puisse parvenir ; et ce salaire d'amour, récompense de son mérite, lui est départi non-seulement à bonne mesure, mais encore à mesure pressée, entassée et qui se répand de toutes parts, comme l'a promis Notre Seigneur. (Luc VI.) Le bonheur dont elle jouit alors, en voyant Dieu clairement et l'aimant invariablement, est incomparable, car l'exercice de la moindre charité qui soit en la vie céleste, sera de beaucoup plus heureux et excellent que celui de la plus grande charité qui soit ou ait été ou sera en cette vie caduque.

Toutefois cette suavité et perfection en l'exercice de l'amour sacré parmi plusieurs habitants du ciel ont été quelquefois surpassées par des pèlerins

de cette misérable terre. Qui ne doute en effet que la charité de S. Jean qui avait puisé l'amour dans le sein même de Jésus, ou celle de S. Paul dans les mille dangers qu'il traversa pour l'amour de son Seigneur n'ait été plus grande que celle des petits enfants qui, mourant en la seule grâce baptismale, sont cependant des saints déjà jouissant de la patrie éternelle.

La Ste. Vierge cependant reste hors de toute comparaison, car elle est la fille d'incomparable dilection, étant la toute parfaite épouse (Cant. Cant. VI) qui est belle comme la lune (Cant. Cant. VI) et qui, n'ayant jamais eu de retardement au progrès de son amour, monta toujours d'amour en amour par un perpétuel avancement. Son sommeil même était un sommeil d'amour. Gardez-vous bien, je vous en conjure, dit le céleste époux, d'éveiller ma bien-aimée jusqu'à ce qu'elle le veuille. (Cant. Cant. II.) Son dormir était tout pareil à l'extase, et elle reposait dans le côté percé de son Sauveur, comme une blanche colombe dans le trou d'un ferme rocher. (Cant. Cant. II.) Oh ! qui pourrait imaginer l'immensité de si grandes délices.

Cependant son cœur veillait, tandis qu'elle dormait (Cant. Cant. V.) et il fut perpétuellement enflammé du saint amour, et ces flammes sacrées ne cessèrent jamais de prendre des accroissements incroyables jusqu'au ciel, lieu de leur origine. Tant il est vrai que cette glorieuse mère est la mère de la belle dilection (Eclés. XXIV), c'est-à-dire la plus aimable, et la plus aimante comme la plus aimée mère de cet unique Fils, qui est aussi le plus aimable, le plus aimant et le plus aimé Fils de cette unique Mère.

L'amour triomphant des bienheureux dans le ciel consiste en l'éternelle union de l'âme avec Dieu.

A mesure que nos sens rencontrent des objets agréables et excellents, ils s'y appliquent plus ardemment, et évidemment pour en acquérir toute la jouissance, et comme la vérité est l'objet de notre entendement, aussi tout son contentement consiste à découvrir et connaître la vérité des choses. Selon que les vérités sont plus excellentes, il s'y applique plus délicieusement et plus attentivement. Aussi Aristote a dit que la félicité et béatitude humaine consiste en la sagesse qui est la connaissance des vérités éminentes, mais si notre esprit s'élève aux vérités de la foi, l'âme éprouve un indicible plaisir, en entendant la voix de son céleste époux qu'elle trouve "plus douce et plus suave que le miel de toutes les sciences humaines." (Ps. CXVIII).

O, combien délicieuse est la sainte lumière de la Foi !

Notre cœur n'était-il pas tout ardent, tandis qu'il nous parlait en chemin ? (Luc XXIII) disent ces heureux voyageurs d'Emmaüs, parlant des flammes amoureuses dont ils étaient échauffés par la parole de la foi.

Et si les vérités divines ont une si grande suavité lorsqu'elles sont proposées en la lumière obscure de la foi que sera-ce quand nous les contemplerons en la clarté du midi de la gloire, lorsque Dieu lui-même nous manifestera, avec une lumière incompréhensible, les merveilles et secrets éternels de sa vérité souveraine ! Nous nous écrirons alors : Oui, nous avons cru en tout ce qu'on nous avait annoncé de ta gloire, ô grande cité de Dieu (Ps. LXXXVI). Mais nous ne pouvions concevoir la grandeur infinie des abîmes de tes délices.

Nos cœurs ont une soif de bonheur qui ne peut être assouvie par les plaisirs de la vie présente, nos désirs sont toujours insatiables, et ils laissent notre âme dans une continuelle inquiétude pour trouver ce qui lui manque.

O admissible, mais aimable inquiétude du cœur humain ! Sois à jamais sans repos ni tranquillité quelconque en cette terre, ô mon âme, jusqu'à ce que tu aies rencontré les fraîches eaux de la vie immortelle qui seules peuvent te désaltérer. Alors certes, toute haletante de la soif extrême du vrai Dieu, lorsque tu en rencontreras la source inépuisable en la divinité, avec quelle

sainte et suave ardeur n'iras-tu pas t'y unir pour être tout abimée en elle, ou afin qu'elle vienne tout en toi ?

La foi nous représente les choses divines qu'elle annonce et que notre entendement, moyennant la grâce de Dieu, accepte et reçoit comme représentation de la sainte vérité, et notre volonté s'y complait et l'embrasse comme une vérité aimable et très bonne que nous envisageons comme dans un miroir. Si bien que croire, c'est voir comme par un miroir, a dit le grand apôtre. (1 Cor. XIII).

Mais au ciel, la divinité s'unira elle-même à notre entendement, se rendant tellement présente à lui que cette intime présence tiendra lieu de représentation et d'espèce. O Dieu ! quelle suavité d'être uni à la propre essence de la vérité et majesté divine ! et par un abîme de douceur elle appliquera elle-même sa substance à notre esprit, afin que nous l'entendions en elle-même et par elle-même. Bonheur infini dont nous avons reçu les arrhes au très saint sacrement de l'Eucharistie, festin perpétuel de la grâce divine où nous recevons le sang du Sauveur en sa chair, et sa chair en son sang, c'est-à-dire sa substance qui nous est appliquée par sa substance, afin que nous sachions qu'ainsi elle nous appliquera son essence divine au festin éternel de la gloire, lorsque nous la verrons face à face (1 Cor. XIII), comme elle est.

Notre entendement verra clairement la connaissance infinie que de toute éternité le Père a eue de sa propre essence divine, et en elle de ses infinies perfections, laquelle il exprima en lui-même, en prononçant éternellement le mot, le verbe ou parole très unique et très infinie qui, comprenant et représentant toute la perfection du Père ne peut être qu'un même Dieu très unique avec lui ; ce qui nous fera voir cette éternelle et admirable génération du Verbe et Fils divin, par laquelle il naquit éternellement à l'image et ressemblance du Père, image qui représente la propre substance du Père tant essentiellement et substantiellement que pour cela elle ne peut être que le même Dieu avec lui, avec la seule distinction des personnes. *“ Car comment pourrait-il se faire que ce divin Fils fut la vraie figure de l'infinie beauté et substance du Père, si elle ne représentait infiniment les infinies perfections du Père ? Et comment pourrait-elle représenter infiniment des perfections infinies, si elle-même n'était infiniment parfaite ? Et comment pourrait elle être infiniment parfaite, si elle n'était Dieu ? Et comment pourrait-elle être Dieu, si elle n'était un même Dieu avec le Père ? ”*

Ainsi il n'y a que la distinction de personnes entre le Père et le Fils, par laquelle le Père prononce, et le Fils est la parole prononcée, par laquelle le Père dit, et le Fils est le verbe ou diction, par laquelle le Père exprime, et le Fils est la figure exprimée, tous deux demeurant cependant une seule essence et divinité.

Quelle joie ne sera-ce pas pour nous “ quand nos esprits glorieusement illuminés, de la clarté bienheureuse, verront cette éternelle naissance par laquelle le Fils procède, Dieu de Dieu, lumière de lumière, vrai Dieu d'un vrai Dieu, divinement et éternellement. ”

Cependant le Père et le Fils s'entraîmaient d'un amour infini, parce que leur bonté, comme leur beauté, était infinie. Or la bonté du Père et du Fils n'étant qu'une très uniquement unique bonté, commune à l'un et à l'autre l'amour de cette bonté ne peut être qu'un seul amour exprimé par un seul soupir amoureux ou un seul esprit élané par deux soupirans.

“ Et d'autant que le Père et le Fils qui soupirent, ont une essence et volonté infinie par laquelle ils soupirent, et que la bonté pour laquelle ils soupirent est infinie, il est impossible que le soupir ne soit infini. Et d'autant qu'il ne peut être infini qu'il ne soit Dieu, partant cet esprit soupiré du Père et du Fils est vrai Dieu. Et parce qu'il n'y a et ne peut y avoir qu'un seul Dieu, il est vrai seul Dieu avec le Père et le Fils. Mais de plus parce que cet amour est un acte qui procède réciproquement du Père et du Fils, il ne peut être ni le Père ni le Fils desquels il procède, quoiqu'il ait la même bonté et la même substance du

Père et du Fils, mais il faut que ce soit une troisième personne divine, laquelle avec le Père et le Fils ne soit qu'un seul Dieu. Et d'autant que cet amour est produit par manière de soupir ou d'inspiration, il est appelé Saint Esprit.

Or de quelles admirations doit être honorée et aimée l'éternelle et souveraine amitié du Père et du Fils ! car qu'y a-t-il d'aimable et d'amiable, si l'amitié ne l'est pas ? Ah ! notre cœur s'abymera d'amour, en bénissant à jamais cette infinie amitié du Père et du Fils qui est un même Dieu très unique avec eux.

Au ciel nous verrons l'essence divine sans aucune entremise d'espèce ou représentation. Mais de même que le soleil ne se présente à notre vue d'abord il renvoie ses rayons par le moyen desquels nous puissions le voir, de sorte que nous ne le voyons que par sa lumière ; ainsi Dieu lui-même disposera et élèvera notre entendement pour contempler un objet si sublime : et par une merveille incompréhensible, nous regarderons l'abîme de la clarté divine fixement et directement en elle-même sans être éblouis de la grandeur infinie de son éclat. Nous avons pu connaître Dieu comme auteur de la nature par la lumière de la raison, nous l'avons connu comme source de la grâce par la lumière de la foi, mais par la lumière de la gloire, nous le contemplerons comme principe et essence de la béatitude et vie éternelle, voyant et admirant par la clarté de la gloire la clarté de la divinité.

Or selon que Dieu nous donnera plus ou moins de cette lumière de gloire, nous verrons aussi plus ou moins clairement, et partant avec plus ou moins de félicité la très sainte divinité, qui, étant regardée diversement, nous rendra de même diversement glorieux ; car quoique tous les esprits voient toute l'essence divine, nul d'entr'eux cependant, ni tous ensemble, ne la voient ni la peuvent voir totalement. Dieu étant infini, il ne peut y avoir de capacité hors de lui qui puisse totalement le comprendre.

La lumière du soleil est vue de tous ceux qui la regardent, et cependant elle n'est jamais vue totalement de pas un, ni même de tous ensemble. Nous aurons au ciel, suivant la capacité de notre cœur, un indicible bonheur en la jouissance du bien infini, qui est Dieu, mais nous ne pourrions jamais égaler notre jouissance à cette infinité, et il restera toujours des infinies beautés et perfections à voir, à jouir et posséder que sa divine majesté comprend et voit elle seule, elle seule se comprenant soi-même.

Ceci remplira les bienheureux de deux admirations, admiration pour l'infinie beauté qu'ils contemplent, et admiration pour l'abîme de l'infinité qui reste à voir en cette même beauté. Cependant ils seront parfaitement heureux dans cette contemplation selon le rang qu'ils tiennent au ciel, se trouvant ravis en même temps de la beauté de cette infinie divinité qui ne peut être totalement connue que par elle-même.

LIVRE QUATRIÈME

DE LA DÉCADENCE ET RUINE DE LA CHARITÉ.

Ayez soin, dit S. Paul, de travailler à votre salut avec crainte et tremblement (Philipp. 2-12), car qui est assuré de conserver l'amour sacré sur cette mer du monde si fertile en tristes naufrages. Ici nous sommes toujours sujets à des vicissitudes extrêmes, parce que l'amour de Dieu ne remplit pas nos cœurs en entier, et ils s'amuse à d'autres objets qui les déçoivent ; mais au ciel nous demeurerons inséparablement unis à notre souverain bien, et nous ne serons plus sujets à être trompés. Cependant jouissant de notre libre arbitre, nous pouvons toujours le garder dans les limites du bien, quoique nous en abusions souvent pour faire le mal.

La charité semble quelquefois éteinte dans nos actions, quoiqu'elle existe en réalité au fond de notre âme. Le péché véniel est la cause de cet engour-

dissement, car quoiqu'il ne détruise pas la charité, il lui enlève son activité, et ses actes deviennent stériles, en perdant tout leur mérite. Aussi l'affection au péché véniel tient la charité comme en prison, en lui enlevant son efficacité, et nous faisant perdre les secours d'en haut, nous jette dans une paralysie spirituelle qui finit par nous conduire à la mort. Car le péché véniel prédispose au péché mortel dont les occasions, sont d'autant fréquentes que les tentations en cette vie sont plus nombreuses ; ce qui fait que l'on peut dire, que ces âmes tièdes qui ne sont affectionnées qu'aux plaisirs de ce monde, n'ont plus de charité, parce qu'elles sont si près de la perdre.

L'amour de Dieu se trouve en nous pour ainsi dire par manière de simple habitude, et n'aimant pas Dieu sans intermission, nous sommes divertis à quelque autre occupation qui peut devenir quelquefois mauvaise par la tentation, en sorte que les bonnes suggestions de la charité se trouvent souvent étouffées par les attraites du plaisir, comme la semence par les épines (Luc IV).

Dieu permet ces tentations, afin de nous exercer par le combat, et nous récompenser, si nous remportons la victoire.

Notre âme créée pour le bonheur a une telle affinité au bien qu'elle se laisse prendre souvent à ce qui n'en a que l'apparence, ce qui constitue la tentation ; si alors notre foi était plus attentive à distinguer les vrais biens, elle ne se laisserait pas ainsi surprendre, et n'exposerait pas notre âme à perdre la charité qui se trouve remplacée par l'amour de nous-même en révolte avec l'amour de Dieu. Car si nous cherchons à nous plaire au mépris des ordres de Dieu, nous perdrons la charité, tandis que si nous cherchons à plaire à Dieu au mépris de nous-mêmes, nous acquerrons l'amour de Dieu et la vie éternelle.

De même que la charité s'agrandit en nous par accroissement de degré à degré et de perfection à perfection, de même elle se perd petit à petit et par les habitudes d'actes contraires. Toutefois elle se perd aussi en un moment par le péché mortel, c'est-à-dire aussitôt que nous avons achevé de consentir à la rébellion à laquelle le tentateur nous incite contre la volonté de Dieu. Or la charité étant la soumission à cette divine volonté qui est l'essence de l'amour sacré, elle ne peut vivre dans un même cœur avec le péché ; elle l'abandonne donc, car elle est si généreuse qu'elle ne veut demeurer où elle ne peut régner. Mais la charité étant la vie de l'âme, lorsqu'elle s'en va, l'âme, à son tour meurt, car il est écrit que l'âme qui péchera, mourra (Ezech. XVIII).

Cependant Dieu veut que tous les hommes soient sauvés, (1 Tim. 2) et le Concile de Trente dit que la grâce divine ne nous manque jamais. En vérité le Sauveur est une lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde (S. Jean 1). Mais comme nous nous sommes volontairement endormis en l'iniquité, nous avons été rebelles à la lumière.

Non, ce n'est pas la lumière de la grâce qui nous a manqué, mais c'est nous qui avons fermé les yeux, en nous obstinant à l'inspiration et nous serons d'autant plus inexcusables qu'ayant connu le bien, nous avons suivi le mal (Rom. 1).

Ah ! certes, que ceux qui voient s'en réjouissent ; cependant qu'ils ne s'en glorifient point, puisque cela arrive par la pure bonté de Dieu qui, leur faisant don de sa grâce, s'en est réservé la gloire. Mais malheur sur malheur à ceux qui ne reconnaissent pas que leur malheur provient de leur malice.

Nous tenons tout de Dieu, même l'amour que nous lui portons. Qu'as-tu que tu n'aies pas reçu, dit l'apôtre, et si tu l'as reçu, pourquoi t'en glorifies-tu comme si tu ne l'avais pas reçu. (1 Cor. IV).

Le consentement même que nous donnons à l'inspiration vient de Dieu, et notre co-opération prend naissance de l'opération de la grâce et de notre volonté tout ensemble, de telle sorte cependant que si la grâce n'eût prévenu notre cœur de son opération, jamais il n'eût eu le pouvoir ni la volonté de faire aucune opération. Car quoique nous puissions empêcher les effets de

la grâce, nous ne pouvons cependant les donner ; l'inspiration tire sa force et vertu de la bonté divine qui est le lieu de son origine et non de la volonté humaine qui est le lieu de son abord.

Honneur donc et gloire à Dieu pour tout ce qui se fait en nous. Il nous laisse le fruit de ses bienfaits, mais il s'en réserve l'honneur et la louange, et puisque nous ne sommes rien que par sa grâce, nous ne devons être rien que pour sa gloire.

C'est en vain que nous recherchons les causes et raisons de la volonté de Dieu. La meilleure raison en est sa volonté même qui est toujours souverainement raisonnable. Il nous suffit qu'il ordonne, et nous devons adorer ses très équitables décrets, car ses jugements sont inscrutables et ses voies inaccessibles. Qui connaît les pensées du Seigneur, ou qui a été son conseiller ? (Rom. XI) s'écrie St. Paul.

Ne demandez donc pas pourquoi celui-ci est sauvé plutôt que celui-là, pourquoi l'un est élevé plutôt que l'autre ? Car, vous dit St. Augustin, vous ne saurez rien que par la révélation de celui auquel toutes choses sont connues. Et ceci faisait l'admiration du grand apôtre, admiration qu'il résu-
mait dans ces paroles : O profondeur des richesses de la sagesse et de la science de Dieu ! (Rom. X).

Contentons-nous donc d'aimer et d'adorer en esprit d'humilité cette sagesse des jugements de Dieu qui dispose toutes choses fortement et suavement (Sag. VIII), faisant tout en nombre, poids et mesure (Sag. XI).

Nous ne pouvons donner la raison de beaucoup de choses qui sont l'œuvre des hommes, et comment voudrions-nous expliquer la providence de Dieu ?

Et il est bon qu'il en soit ainsi. Car, comme dit S. Grégoire de Naziance, on n'a que peu d'opinion d'une chose que l'on connaît aisément, tandis que celle qui surpasse notre intelligence excite notre admiration.

Ne nous permettons donc jamais d'expliquer les desseins de Dieu. Les richesses de sa bonté sont excessives, mais son amour envers nous est un abîme incompréhensible, et il use pour nous sauver de moyens d'une sagesse souveraine. A lui donc honneur, gloire et amour en la vie et à la mort, et si nous avons le divin amour en la mort, après la mort nous jouirons éternellement de l'amour.

Cet amour qui nous fera jouir de l'amour doit être un amour surnaturel, mais non cet amour humain et imparfait par lequel on n'aime Dieu que par ses habitudes et coutumes que le fréquent exercice a données à notre cœur.

Cet amour n'est pas un amour de charité, quoiqu'il provienne de la charité, et il lui ressemble tellement qu'encore qu'elle ait péri en l'âme, il semble qu'elle y soit toujours ; mais il y a une grande différence entre la charité et l'amour humain qu'elle produit en nous, car les actions faites en l'absence de la charité par la seule habitude de l'amour humain ne sont d'aucun mérite ni d'aucune valeur pour la vie éternelle, quoique cet amour humain ait appris à les faire de la charité. Il en est ainsi, parce que cet amour humain, en l'absence de la charité, n'a plus aucune force surnaturelle pour porter l'âme à l'excellente action de l'amour de Dieu sur toutes choses. Cet amour imparfait, quoique bon en lui-même, est cependant dangereux en ce que, ayant plusieurs traits extérieurs et intérieurs de la charité, il nous porte à croire que nous possédons la charité elle-même, quand nous n'en avons que l'habitude imparfaite ; et en cette vaine persuasion nous demeurons en repos, mais ce repos n'est qu'une léthargie, car les péchés qui, par degré, nous ont enlevé la charité pour nous laisser l'amour imparfait, finissent par se rendre maître de notre cœur.

L'amour humain et imparfait se reconnaîtra toujours dans la disposition où l'on serait de consentir présentement au péché mortel dans une spéciale occurrence, car pour les assauts futurs, il suffit d'avoir le désir de combattre vaillamment, comptant toujours sur le secours divin, lorsque nous serons attaqués.

(à continuer.)

La Be. M. Fse. des cinq plaies de Jésus et les âmes du Purgatoire. — L'amour de la Bse. Marie-Françoise-des-cinq-plaies-de-Jésus envers les âmes du Purgatoire était vraiment héroïque. Elle ne passait pas de semaine sans se flageller jusqu'au sang afin de les soulager. Presque tous ses jeûnes de l'année étaient offerts à leur intention. Non contente de gagner elle-même le plus d'indulgences possible en leur faveur, elle les recommandait encore aux autres. Elle leur appliquait le fruit de ses communions quotidiennes, et sollicitait les prêtres d'offrir pour elles le saint sacrifice de la messe. " Mon Père," disait-elle au P. Beccari, " célébrez des messes pour ces pauvres âmes, si nombreuses, qui souffrent dans les flammes, et sont privées de la vue de Dieu ; ce sont les âmes de nos frères. Ne doutez pas que, si vous les assistez par vos saints sacrifices, elles prieront pour vous, et vous assisteront à leur tour." Dans l'ardeur de son amour, elle priaît souvent le Seigneur de lui imposer à elle-même les peines dues à ces âmes désolées d'être séparées de lui, et Dieu se plaisait à exaucer cette charité héroïque. Ainsi elle paya à la justice divine les dettes de D. Joseph Saronio, du P. Félix, son confesseur, et d'une multitude d'autres, qu'il serait trop long de nommer.

Voici en quoi consistaient ces peines expiatrices : après qu'elle s'était offerte en victime au Seigneur, Marie-Françoise restait des heures, des jours, des semaines, quelquefois un mois entier, clouée sur son lit, transpercée de douleurs inexprimables dans tous ses sens ; elle en perdait même l'usage, au point d'être réduite à l'état d'un corps privé de vie ; il suffisait de la voir pour être touché de compassion. Le P. Félix, son confesseur, qui tenait un registre de toutes les âmes qu'elle avait ainsi délivrées, en élève le nombre à plusieurs milliers ; en parcourant un jour la liste, il ne pût s'empêcher de s'écrier : " Comment se peut-il qu'il reste encore des âmes en purgatoire ? "

Dieu permettait fréquemment à ces âmes d'apparaître à la Bienheureuse pour solliciter ses prières. Il y en eut une qui la pria de lui appliquer les indulgences du chemin de la croix, en y ajoutant sept *Ave Maria*, en l'honneur de la divine Bergère, parce qu'elle en avait déjà éprouvé un grand soulagement. Deux autres lui demandèrent de gagner pour elles l'indulgence de la Portioncule, et une de prier saint Stanislas, son patron. Pendant que Marie-Françoise intercédait, avec beaucoup de ferveur, pour l'âme d'une de ses bienfaitrices, le Seigneur permit que celle-ci lui apparût. En la voyant, notre Bienheureuse lui demanda si ses suffrages lui étaient utiles ; l'âme lui répondit qu'elle les recevait tous par les mains de la très-sainte Vierge, et que, grâce à elle, elle voyait diminuer les jours et les mois de ses peines.

Une nuit, Marie-Françoise aperçut un lac de feu et entendit

la voix d'une pauvre âme, qui se plaignait de ce qu'elle l'avait oubliée. Elle reconnut également la voix d'un de ses oncles, qui lui adressait le même reproche, parce qu'elle avait cessé d'appliquer pour lui les messes qu'elle entendait, et dont elle déposait autrefois les mérites, à son intention, entre les mains de la très-sainte Vierge. Sur cet avertissement, elle reprit ses prières et ne les cessa plus jusqu'à ce qu'elle le vit passer à l'éternité bienheureuse. C'était la récompense que Dieu accordait ordinairement à sa charité ; les âmes, délivrées par elle, lui apparaissaient pour la remercier, avant d'entrer dans le ciel.

Nous devons mentionner ici ce qui arriva au P. Gaétan Laviosa, dans les premiers temps qu'il eut le bonheur de connaître Marie-Françoise. Les âmes du père et de la mère de ce religieux apparurent, pendant une nuit, à la Bienheureuse, et se recommandèrent instamment à ses prières pour être délivrées des peines du purgatoire, où elles se trouvaient depuis longtemps. Marie-Françoise leur demanda qui elles étaient, et elles lui répondirent qu'elles étaient les âmes des parents du Clerc régulier qui venait la visiter. Dès qu'elle revit le P. Laviosa, elle lui fit part de cette vision, et lui demanda si, dans ses prières, il se ressouvenait de ses parents ? "Oui" répondit-il, "car c'est un devoir sacré et inviolable pour les enfants." — "Continuez donc," reprit la Servante de Dieu, "et continuez avec encore plus de ferveur." Quelques jours s'étaient à peine écoulés que Marie-Françoise, pleine de joie, vint annoncer au P. Gaétan que son père et sa mère étaient entrés dans la gloire du Paradis. Ce Père ne connaissait pas encore assez la Bienheureuse pour s'en reposer entièrement sur son assertion ; il suspendit donc son jugement et continua ses prières. Le Seigneur voulut le consoler et l'arracher à ses doutes, en lui faisant connaître parfaitement sa Servante, et jusqu'à quel point elle était comblée de ses grâces.

Le duc et la duchesse d'Andréa étaient partis de Naples avec D. Hector et D. Fabrice, leurs deux fils, et étaient arrivés à Sarzana, ville de la province de Gènes. Dans ce même temps le P. Laviosa vint visiter Marie-Françoise ; celle-ci se mit bientôt à parler de cette noble famille, et dit que D. Fabrice lui était apparu, afin de se recommander à ses prières, parce qu'il était sur le point de sortir de cette vie pour passer à l'éternité. Surpris de cette nouvelle, le religieux court sans retard chez la duchesse d'Andréa, aïeule de D. Fabrice, dame d'honneur de la Reine de Naples ; il l'interroge adroitement, et apprend d'elle la maladie de son petit-fils, mais aussi l'assurance que donnaient les médecins de sa prompte guérison. Il revient alors chez la Bienheureuse, et lui raconte ce qu'il a appris. Eh ! qu'en savent les médecins ?" reprit Marie-Françoise, "qu'en savent-ils ? Le fruit est mûr, le Seigneur veut le cueil-

“ lire ; il veut délivrer ce jeune homme de grands périls qu’il rencontrerait plus tard. Vous apprendrez sous peu la nouvelle de sa mort. Recommandons-le à Dieu.” En effet, le premier courrier apporta au Père Gaétan une lettre de dom Hector qui lui annonçait la mort de son frère, et le deuil où venait d’être plongée toute sa famille et surtout sa mère. Il vint de nouveau trouver la Sainte. “ Ce jeune homme,” lui dit-elle, “ était vertueux, prions pour lui, et il sera bientôt délivré du purgatoire.” D. Fabrice était mort le jour de Pâques, et le jour de l’Ascension, Marie-Françoise le vit entrer dans le ciel, au moment même où elle venait d’offrir la sainte communion pour lui. “ Qu’il était beau ! ” disait-elle au Père Gaétan, “ ah ! que Dom Fabrice était beau ! les paroles me manquent pour exprimer sa beauté. Avant d’entrer dans la gloire, il m’a chargée de vous dire de consoler ses parents, surtout sa mère désolée, et de leur dire en son nom de ne pas se livrer à l’affliction, mais de bénir et de remercier le Seigneur de la miséricorde avec laquelle il en a agi envers lui, en le délivrant des grands périls qu’il aurait rencontrés, s’il avait survécu. Il m’a en outre chargée de vous dire de remercier pour lui le jeune prince d’Arianello et le jeune duc de Civitella, des messes qu’ils ont fait célébrer à son intention, les assurant qu’une fois en paradis, il ne les oublierait pas.” Cette dernière circonstance convainquit le P. Gaétan que Marie-Françoise avait de fréquentes relations avec les âmes du purgatoire. De retour au collège Mansi, appelé aussi le collège des nobles, il demanda au jeune duc de Civitella et au jeune prince d’Arianello, qui s’y trouvaient en pension, s’ils priaient pour D. Fabrice, et il apprit d’eux que non-seulement ils priaient tous les jours pour lui, mais qu’ils avaient aussi fait célébrer plusieurs messes pour le repos de sa chère âme. Que ceux qui négligent leurs devoirs envers les morts, s’instruisent et deviennent plus exacts à prier pour ceux qui ne sont plus !

Le Bienheureux Fabiano avait une dévotion extraordinaire au saint sacrifice de la messe. Sa vie, tout unie à Dieu et morte aux choses de ce monde, n’était qu’une préparation continuelle à la célébration quotidienne de nos augustes mystères. Mais, non content de cette préparation habituelle, il s’y disposait chaque jour par une longue et fervente oraison. Célébrant un jour la messe pour les morts, comme en terminant il disait : *Requiescant in pace*, on entendit des voix nombreuses répondre : *Amen*, avec un cri d’allégresse. On crut, avec raison, que ces voix étaient celles des âmes du purgatoire délivrées par le mérite du sacrifice et par les prières du saint, ou encore les voix des anges gardiens de ces âmes, remerciant le serviteur de Dieu du soulagement qu’il avait procuré à leurs clients.

DE QUELQUES MIRACLES ET CHOSSES MERVEILLEUSES
DANS LA FAMILLE FRANCISCAINE.

LE VÉNÉRABLE DIÉGO, CAPUCIN. — Ses supérieurs voulaient lui confier la charge de Missionnaire apostolique ; mais il ne fallut rien moins qu'une vision pour vaincre les scrupules de son humilité. Une nuit qu'il priaït dans le chœur, le Christ lui apparut portant la croix, et il le vit s'affaisser sous le fardeau. Diégo s'élança pour soutenir le Rédempteur... — Comment, Seigneur, lui dit-il, vous tombez ? — Oui, répondit Jésus, puisque tu songes à m'abandonner au grand détriment des brebis que j'ai rachetées, toi qui me soutenais !

La vision disparut, mais Diégo sortit du chœur entièrement transformé ; il racontait lui-même que, depuis ce prodige, il n'avait cessé de désirer que sa vie durât jusqu'au jugement dernier, afin de pouvoir évangéliser plus longtemps. Il parcourut presque toutes les provinces d'Espagne, entraînant les populations sur ses pas, prêchant sur les places publiques quand les églises ne pouvaient contenir la foule de ses auditeurs, annonçant la parole de Dieu devant les grands du siècle et les dignitaires de l'Eglise, avec la même liberté, avec la même aisance que devant le peuple des campagnes. Cet homme, que ses compagnons d'enfance avaient connu presque bête et d'une intelligence si bornée, improvisa tout à coup des homélies de longue haleine, sans que la fermeté de son accentuation s'en ressentit jamais ; on l'entendit parler des heures entières devant des savants, des prêtres, des évêques, les étonnant tous par l'étendue de ses connaissances et par la sûreté de sa doctrine. Il était pénétré de l'Écriture et des Pères, les citait toujours à propos et les commentait avec une profondeur de vue évidemment prodigieuse chez un pauvre moine qui n'avait ni le temps, ni les moyens de suppléer par une préparation laborieuse à l'insuffisance de ses études. Il célébrait la messe de bonne heure, buvait un verre d'eau et demeurait en adoration devant le Saint-Sacrement jusqu'à midi ; à une heure il dînait encore plus sobrement qu'au couvent, prêchait quelquefois jusqu'au coucher du soleil, puis se retirait dans une chambre pour prendre une légère réfection, et entendre une foule de fidèles que la sainteté de sa vie attirait à ses pieds. Le sommeil le surprenait à genoux devant la Bible et le crucifix, l'aube le trouvait dans la même position ; il se levait alors et allait dire la messe.

STE-ROSE DE VITERBE, *Vierge du Tiers-Ordre de St-François*. Elle avait reçu du ciel une mission particulière, et sa vie intime est remplie de choses merveilleuses. A peine âgée de dix ans, la petite Rose dont le Tout-Puissant veut faire l'instru-

ment de ses miséricordes sur la cité et la province de Viterbe, commence cette série d'exhortations qu'elle n'interrompra qu'au dernier jour de sa vie. Elle prêchait sur les places publiques et faisait entendre aux foules nombreuses qui se pressaient autour d'elle les grands oracles que lui dictait le ciel. Elle appuyait ses moindres assertions sur des preuves nombreuses qu'elle puisait aux sources les plus pures avec la rapidité de vue la plus prompte et le discernement le plus exquis. Les livres de l'ancien et du nouveau testament, les conciles généraux et particuliers, les Pères de l'Eglise, les saints Docteurs, les théologiens les plus renommés, les auteurs ascétiques, les principes mêmes de la raison, la voix de la conscience, les données de l'expérience et le sentiment commun venait tour à tour déposer sur ses lèvres la force convaincante de leur autorité respective. Et cependant où avait-elle acquis des connaissances si étendues et si précises dans un âge aussi tendre, elle qui d'ailleurs n'avait jamais fréquenté d'école et ne savait peut-être même pas lire ?

Elle démontrait un jour, au milieu d'une foule considérable qui s'était formée sur une des places, les plus spacieuses de la cité, la divinité de l'Eglise catholique. Elle s'appuyait sur ce que cette Eglise, seule, possède les grands caractères d'unité, de sainteté, d'universalité de doctrine, de temps et de lieu, que les auteurs inspirés de l'Ancien Testament ont attribués à la véritable religion ; sur ce qu'elle a pour fondateur Jésus-Christ, qui a prouvé la divinité de sa personne et de sa mission en accomplissant toutes les prophéties relatives au divin Messie, en faisant en son propre nom des miracles qu'un Dieu seul peut opérer, et en donnant dans sa doctrine et dans sa vie la règle et le modèle des plus sublimes vertus ; sur ce qu'elle a pour chef visible le Souverain-Pontife qui, successeur de saint Pierre, en a reçu tous les droits, et ne peut, soit par lui-même, soit avec le concours des autres Evêques, que conserver et transmettre sans tache aux générations futures, sous le rapport du dogme ainsi que de la morale, le précieux dépôt qui lui a été confié. Les conséquences qu'elle déduisait d'un si solide enseignement, c'était l'adhésion intime, souveraine, ferme, qu'il faut donner à toutes les vérités que cette auguste Religion nous propose de croire, et la fidélité exacte, affectueuse, spontanée qu'il faut apporter à l'accomplissement de tous les devoirs qu'elle nous impose. Ce qui frappait le plus dans l'exposition brillante qu'elle faisait d'un sujet si fondamental et si relevé, ce n'était pas tant la justesse et la hauteur de ses pensées, la force et la netteté de ses expressions, l'enchaînement vigoureux et la puissance entraînant de ses raisonnements, que l'érudition, l'esprit merveilleux, l'inconcevable facilité avec laquelle elle faisait ressortir la concordance frappante des pro-

phéties avec le saint Evangile. Aussi, tous ceux qui saisissaient le son de sa voix, ne pouvaient-ils s'empêcher d'exprimer soudain les transports de leur admiration. Malheureusement, il y en avait un grand nombre qui, malgré toute leur attention, ne pouvaient suivre le cours de son argumentation. Comme sa taille était inférieure à celle des enfants de son âge, il n'y avait en effet que les personnes des premiers rangs qui pouvaient la voir et l'entendre. Or, pendant que la grande masse des assistants étaient à se consumer en vains efforts, ou à exprimer par des mots entrecoupés leurs vifs regrets, voilà que tout à coup la grosse pierre sur laquelle reposaient les pieds de l'enfant, se détache du sol, s'élève doucement en l'air avec elle, la porte à une hauteur d'où elle domine complètement l'assemblée, s'y soutient pendant tout le temps que dure son discours, et ne redescend insensiblement pour la remettre sur le sol que lorsqu'elle a fini de parler. Nous ne dirons pas l'impression d'étonnement muet qui s'empara de tous les assistants, quand ils virent cette enfant s'élever dans l'espace, s'y maintenir et continuer la prédication qu'elle avait commencée, sans paraître même se douter de ce qui lui arrivait ; nous ne mentionnerons pas les cris bruyants d'enthousiasme qui s'échappèrent de leurs poitrines lorsque, revenus de leur premier saisissement, ils purent donner un libre cours à leurs religieux transports ; nous ne reproduirons pas les réflexions promptes mais justes que chacun faisait, d'un cœur vivement pénétré, sur la sainteté de cette admirable petite fille, et sur le puissant crédit dont elle devait jouir auprès de Dieu.

Qu'il nous suffise de remarquer que ce miracle se renouvela dans beaucoup de circonstances, lorsque la foule de ses auditeurs se multipliait toujours, et lui étant impossible de se faire entendre de tous, elle posait simplement le pied sur une pierre quelconque qui s'élevait aussitôt et la maintenait en l'air jusqu'à la fin de son discours.

LA BE. MARIE FRANÇOISE *des plaies de Jésus*. Elle vécut dans la vie ordinaire du monde ; elle portait l'habit du Tiers-Ordre de S. François. Par dévotion pour les souffrances de Jésus-Christ, elle avait l'habitude de faire tous les jours le Chemin de la Croix, en versant des larmes abondantes, et assez fréquemment il lui arrivait de s'évanouir par l'excès de sa douleur. Deux fois la sainte Hostie alla elle-même se placer sur ses lèvres ; plusieurs fois, lorsqu'elle ne pouvait pas aller à l'église, le vin consacré lui fut porté par un ange, comme l'a déposé le vénérable Barnabite François-Xavier-Marie Bianchi, son confesseur.

LA COURONNE DE NOTRE-DAME ou *Couronne franciscaine*. (Tiré des Chroniques des Frères Mineurs). — Au commencement de la réforme de l'Ordre faite par les Religieux de l'Observance, advint (comme plusieurs fois, le saint religieux frère Jean de Capistran raconta) qu'un jeune enfant prit l'habit de l'Observance, lequel était très-dévoieux de Notre-Dame. Auparavant qu'il se rendit religieux, il était accoutumé de faire une couronne de fleurettes et la mettre par révérence sur la tête de la Vierge sacrée. Mais après qu'il fut entré en religion, ne pouvant garder cette façon de faire, parce qu'il ne pouvait selon son plaisir cueillir les fleurs, et étant trompé en sa dévotion, délibéra de s'en retourner au monde et sortir de la religion.

Etant une fois en prière et oraison, accablé de fâcherie et de tristesse, Notre-Dame lui apparut et dit : “ Mon fils, ne te
 “ veuille point attrister, ni penser à retourner désormais au
 “ monde ; car je te montrerai en quelle façon tu pourras mieux
 “ satisfaire à ta dévotion, en me faisant une guirlande plus
 “ belle et meilleure que celle de fleurs, et me la présenter. Je
 “ veux donc que tu me fasses tous les jours une couronne de
 “ salutations en cette manière. *Premièrement* tu diras *Pater*
 “ *noster* en mémoire du plaisir que j'expérimentai lorsque je
 “ conçus Jésus-Christ, mon fils et seigneur, remerciant Dieu
 “ le Père de la grâce qu'il m'a faite, me faisant mère de son
 “ Fils unique et du bienfait octroyé à l'humaine génération
 “ par son incarnation ; après le *Pater noster* tu diras dix fois
 “ l'*Ave Maria*. *Secondement*, tu en diras derechef autant en
 “ mémoire de la joie que j'eus allant visiter sainte Elizabeth,
 “ où l'incarnation du Verbe divin fut révélée par le Saint-
 “ Esprit. *Troisièmement*, tu diras le même en mémoire de
 “ mon sacré enfantement, lorsque, sans douleur et corruption,
 “ j'enfantai le Sauveur du monde. *Quatrièmement*, tu réciteras
 “ les mêmes *Pater* et *Ave* en commémoration de cette joie
 “ que je reçus par l'adoration des trois Rois faite à mon Fils
 “ Jésus-Christ. *Cinquièmement*, avec les mêmes oraisons tu fe-
 “ ras mémoire du bonheur que je sentis, lorsque je retrouvai
 “ mon cher Fils au temple, après l'avoir cherché trois jours.
 “ *En sixième lieu*, tu diras le même en mémoire du contente-
 “ ment que j'eus, lorsque mon fils Jésus-Christ après sa résur-
 “ rection, me visita et salua. *Finalement*, tu diras le même en
 “ mémoire de la gloire que je reçus, lorsque je fus exaltée et
 “ portée par les Anges au ciel. Que si tu dis pour moi ces
 “ oraisons tous les jours, sache que tu me feras une guirlande
 “ très-agréable, et elle sera pour toi plus méritoire que celle de
 “ fleurs.” Et ayant dit ces choses au dit novice, la Reine des
 Anges disparut laissant le novice très-consolé et rempli d'une
 excessive joie, de manière qu'il ne manquait point tous les

jours d'offrir à la glorieuse Vierge sacrée, avec la plus grande dévotion qu'il pouvait, cette belle couronne de prières.

“ Il advint une fois que le novice faisant prière à Notre-Dame, dans sa cellule, son maître des novices par cas fortuit y alla, et regardant diligemment ce qu'il faisait, le vit en oraison. Au-devant de lui il y avait un Ange très-resplandissant, lequel, ayant en main un fil d'or, enfilait de très-belles roses, mêlant parmi ces roses un lis d'or. Après que le fil était rempli, l'Ange prenait les deux extrémités du fil, et après en avoir fait une couronne, la plaçait sur la tête du novice ; par après l'Ange disparut. Ce qu'ayant aperçu, le Maître étonné d'une si glorieuse vision, commanda au novice en vertu de sainte obéissance qu'il lui dit ce qu'il méditait au temps de cette vision. Auquel le novice répondit : “ Je disais la couronne de la Reine des Anges.” Et lui racontant ce qui s'était passé entre Notre-Dame et lui, le Maître lui répondit : “ Mon fils, per-
“ sévère en cette tienne dévotion, car je ne doute point que
“ de la glorieuse Dame ne te soit préparée au ciel une cou-
“ ronne ornée de plusieurs grâces et faveurs.” Le novice fit la profession, et persévérant en cette dévotion, obtint plusieurs privilèges et grâces de la Reine des Anges.

“ Il advint une fois que passant un bois, il fut pris avec son compagnon par quelques larrons, lesquels lui commencèrent à demander mal gracieusement qui était cette femme qui était en leur compagnie. Les Religieux répondirent qu'il n'y avait point de femme avec eux. Mais les larrons qui l'avaient vue, avec paroles injurieuses et menaces de les battre, voulaient en toutes façons savoir qui était cette femme. Les Frères étonnés et leur assurant qu'ils n'en savaient rien, étaient sur le point d'endurer beaucoup de tourments, que les larrons s'apprêtaient à leur faire pâtir ; mais se recommandant aux prières de Notre-Dame, l'appelant à leur secours, elle leur apparut dès aussitôt en l'air, environnée d'une grande multitude d'anges, et avec une voix sévère reprit et tança très-rudement les larrons qui voulaient tourmenter les deux pauvres Religieux à elle très-affectionnés et dévotieux. Les larrons prirent un si grand épouvantement des paroles de la Vierge sacrée, qu'ils tombèrent tous étourdis en terre, demandant pardon aux Religieux de leur faute et de la fâcherie qu'ils leur avaient donnée. Alors ce bon Religieux, qui était si dévotieux à la Vierge, dit qu'il disait sa couronne et chapelet, lorsqu'ils virent avec eux cette femme, qui était la Reine des Cieux. Tous eurent par après cette croyance, et que par ces intercessions les Religieux avaient été délivrés des travaux et tourments qu'ils eussent endurés des larrons sans cette vision si admirable. Laquelle vision eut si grande force en l'endroit des larrons, que reconnaissant leurs erreurs et se repentant de leurs péchés, laissèrent

non-seulement la mauvaise vie qu'ils menaient, mais encore le monde en se rendant Religieux de l'Observance. La renommée de ce miracle étant éparse, les Frères de l'Observance commencèrent à réciter dévotement la Couronne ou Chapelet, exhortant les peuples en leurs prédications à cette dévotion, de manière que par la grâce de Dieu par toute l'Italie, voire par toute la chrétienté, fut publiée et reçue cette Couronne, attendu qu'avec icelle on honorait et révérait la glorieuse Dame."

Le Vénérable FRÈRE RAYNIER, *laïque capucin*. — Il était si dévot à son Sauveur enfant, qu'il était tout attendri à la seule prononciation de son Nom auguste, et au moindre souvenir qu'en avait sa mémoire. Jésus-Christ donc plein de bonté, qui donne facilement des consolations à ses amis, et aux Vierges particulièrement, comme était F. Raynier, lui apparaissait souvent sous la forme d'un tout petit enfant, et enivrait son âme des délices dont les bienheureux jouissent dans le ciel.

Demeurant au couvent de Gubbio et faisant oraison dans l'église pendant la nuit de Noël, il se mit à prier le Seigneur avec soupirs et avec larmes qu'il voulût bien se montrer à lui dans la forme sous laquelle la très-sainte Vierge l'avait enfanté dans l'étable de Bethléem. Dieu ne voulut pas que les soupirs et les vœux de son Serviteur fussent vains. Un peu avant Matines, l'heureux F. Raynier s'étant retiré dans sa cellule pour pouvoir, avec plus de calme, se livrer à la méditation, la très-glorieuse Vierge, tenant en ses bras son très-divin Fils, lui apparut toute environnée de splendeur. A cette vue, l'heureux Frère sentit son âme se remplir d'une grande douceur, et d'une tendresse indicible, de sorte qu'il lui semblait qu'elle se fondit comme de la cire. Il prit l'enfant divin dans ses mains, le reposa sur sa poitrine et le serrant étroitement entre ses bras, le couvrit des baisers les plus tendres et le mouilla de ses larmes, de sorte, dit l'Annaliste, que son âme, toute remplie des douceurs célestes, paraissait devoir se séparer de son corps par ces baisers et ces embrassements. Après que F. Raynier eut été l'espace d'une heure dans la jouissance de ces douceurs divines, on sonna les Matines, et l'enfant Jésus ne s'en allait pas. Il eut bien voulu d'une part jouir plus longtemps de ce bonheur ineffable, et de l'autre satisfaire à la coutume de nos constitutions qui ordonnent aux Frères de venir à Matines ; dans sa perplexité il s'adressa à la B. Vierge, en lui disant : " Madame, il faut que je fasse l'obéissance, si vous voulez votre Fils, venez-vous-en à l'église ; Alors il mit l'enfant Jésus sous son manteau, de sorte que tout le monde s'aperçut bien qu'il portait quelque chose de caché, mais on ne savait ce que c'était. Lorsque l'hebdomadier eut entonné le *Domine, labia mea aperies*, le

divin Enfant s'échappa de ses mains et se remit entre les bras de sa mère, laissant F-Raynier dans une joie de cœur et d'âme qu'on ne peut expliquer par des paroles.

Le serviteur de Dieu eut depuis tant de familiarité avec l'enfant Jésus, qu'une autre fois, au même couvent de Gubbio, s'étant rencontré sur le soir avec le P. François de Castel-Rigone, il lui demanda avec un grand empressement s'il savait où était l'Enfant céleste. " Je ne l'ai point vu," lui répondit P. François. " Je l'ai vu, il n'y a pas longtemps, répliqua F. Raynier, se promener dans le dortoir et venir à moi tout joyeux. Mais malheureux que je suis ! je l'ai perdu de vue, et je ne sais où il est allé." Et alors il se mit à le chercher avec tant d'inquiétude à l'exemple de l'Épouse du Cantique des Cantiques, que, gémissant comme une tourterelle et tout hors de lui-même, il allait et courait même de dortoir en dortoir et dans les autres lieux du couvent sans prononcer d'autres paroles que : Oh ! oh ! oh ! Sa vue faisait couler des larmes de tendresse à ceux qui le voyaient.

Une autre fois, pendant la nuit de Noël, au couvent de Todi, il rencontra F. Benoit de Guardeggia, laïque. Comme celui-ci vit F. Raynier aller çà et là par le dortoir avec inquiétude, il lui demanda quelle grande affaire il avait sur les bras pour être dans une si grande sollicitude. " Je cherche, lui répondit le " Vénérable Serviteur de Dieu hors de lui-même, mon petit " Enfant (*il mio bambinello*) avec sa Mère, et jusqu'à ce que " je les trouve tous deux, je n'aurai point de repos. " Le lendemain F. Benoit le rencontrant lui demanda s'il avait trouvé le petit Enfant qu'il cherchait la veille avec tant de soin. " En " doutes-tu, mon fils ? Oui, oui, je l'ai trouvé sur le sein de " sa chère Mère, tout riant, tout joyeux. " Ce que disant F. Raynier, comme s'il avait tenu le petit Jésus entre ses bras, le pressait sur son sein avec de tendres embrassements, qui marquaient la joie que causait dans son cœur le souvenir des douceurs célestes dont il avait été comblé par la présence du petit Jésus.

D'autres fois encore, il mérita de recevoir le divin Enfant dans ses bras, comme en font foi les procès pour sa béatification faits à Gubbio et à Todi.

Un jour il travaillait, au même couvent de Todi, à réparer une muraille toute ruinée, et il devait faire le fondement de la muraille d'une grosse pierre, que n'eussent pu remuer dix hommes ; il prit occasion de l'absence du Frère qui lui servait de manœuvre, et pria le petit Jésus de l'aider à placer cette pierre. Le divin Enfant descendit aussitôt du ciel, et avec F. Raynier la plaça comme elle devait être. L'heureux Frère dit à son compagnon, qui lui demandait comment il l'avait remuée : " Ne vous

étonnez pas, mon frère, si cette pierre est à sa place, mon petit enfant (*il mio bambinello*) et moi l'y avons placée."

Cette fréquente vue de l'Enfant Jésus avait allumé tant de flammes de charité dans l'âme de F. Raynier, qu'à la moindre parole qu'il entendait sur l'Enfant Jésus, il en ressentait une telle joie, qu'il ne pouvait retenir son ris, les gestes et même les tressaillements. On peut remarquer ici ce que Virginia Savelli, marquise de Cetena, déposa dans le procès de la sainte vie, qu'étant avec lui et l'entretenant de choses spirituelles, elle lui dit qu'une religieuse de Saint-Vincent de Prato, nommée Catherine, lorsqu'elle priait la veille de Noël, avait reçu de Dieu cette grâce, qu'elle avait porté dans ses bras le petit Jésus. Aussitôt que F. Raynier sut cette merveille, il se leva de son siège et fut surpris de tant d'amour envers ce Dieu enfant que, les yeux élevés au ciel et l'esprit hors de lui-même, il fut élevé bien haut de terre dans l'air, où il demeura trois quarts d'heure.

Lorsqu'on bâtissait, à Assise, notre nouveau couvent, les Frères logeaient dans l'hospice, et tandis que F. Raynier était à table avec eux, on sonna les cloches de la ville pour témoigner la joie qu'avaient tous les peuples pour la promotion de Sixte V au pontificat. F. Nicolas de Trievi, laïque, prit cette occasion des cloches pour dire à F. Raynier : Vous entendez le son de ces cloches, dites-nous de grâce ce qu'il signifie ! " F. Raynier répondit simplement : " Je ne sais rien. -- N'entendez-vous pas, lui répartit F. Nicolas, qu'elles disent en leur voix de cloches : Petit enfant le plus beau de tous. " La poudre à canon, touchée d'une mèche en feu, ne s'embrase pas plus promptement que F. Raynier s'enflamma tout à cette seule parole *petit enfant*, qu'on lui prononça, il laissa son repas, se leva de table, embrassa le frère qui mangeait proche de lui, et, comme s'il eut été hors de lui-même, il fut quelque temps en silence, tout abimé dans les ardeurs de la charité.

Un jour, à Todi, il faisait oraison chez une dame de qualité et de vertu de la ville, en présence d'une image de la sainte Vierge, qui portait son fils entre ses bras, et à la vue de toute la famille de cette dame qu'on nommait Paula Benedettoni, il fut ravi en extase l'espace d'une heure, les yeux fixés sur l'Enfant Jésus, comme un témoignage assuré qu'il était la source de toutes les faveurs dont il jouissait. A son retour d'extase, il pria cette dame de conserver soigneusement cette image à cause qu'elle ressemblait fort à la Vierge sainte, comme l'avait bien considérée un homme, sans se nommer lui-même. D'où l'on peut conclure, qu'au sentiment de tous, il jouit souvent de la présence de la sainte Vierge.

LE B. PIERRE DE SIENNE. *du Tiers-Ordre de St. François.*—Il recevait des illuminations divines qui, non-seulement éclairaient l'intérieur de son âme, mais rendaient encore son corps éclatant de lumière. Allant un jour en pèlerinage au mont Alverne avec deux Frères Mineurs, ils logèrent chez une pieuse dame très-affectionnée et très-dévouée aux religieux de Saint-François. Pendant que tout le monde dormait, frère Pierre se leva pour faire oraison ; il sortit de sa chambre et se mit sous un hangar qui se trouvait tout près de là. A peine eut-il commencé à méditer qu'il fut environné d'une immense lumière descendue du ciel. La pieuse dame s'en aperçut par hasard, et elle révéilla les Religieux pour leur faire admirer ce prodige.

Aux grâces signalées d'apparitions merveilleuses le Bienheureux réunissait la connaissance des secrets des cœurs et des événements qui se passaient loin de lui.

Résolu de se venger d'une injure, un habitant de Sienne cherchait un de ses concitoyens pour l'assassiner ; il n'avait confié à personne son criminel projet. Pierre le rencontrant un jour, lui dit qu'il savait ce qu'il méditait en son cœur ; et par ses bons conseils, il le fit renoncer à l'exécution de son crime.

Jacques de Chiusi, magistrat de Sienne, avait donné secrètement une somme considérable à un pauvre honteux, le Bienheureux lui dit : " Mon cher Jacques, tes prières et tes aumônes sont agréables à Dieu ; tes bonnes actions auront une immense récompense. "

Un jour pendant qu'il était en prières dans l'église des Pères Dominicains, on vint l'avertir que sa femme était tombée du haut d'un escalier, et s'était gravement blessée à la tête. Il répondit au messager avec beaucoup de calme ; " Je sais ce qui est arrivé ; cette chute ne la conduira pas au tombeau, mais elle fournira à Dieu l'occasion de manifester sa puissance. " Rentré dans sa demeure, il leva les appareils et les emplâtres, fit le signe de la croix sur les blessures de sa femme, et elle fut instantanément guérie.

La sainte vie du Bienheureux Pierre lui conquiert l'estime de ses concitoyens, et ils le lui témoignèrent en plusieurs rencontres. Une fois entre autres se rendant, pendant la nuit, de l'église des Frères Mineurs à la grande église de Sainte-Marie, il lui arriva de passer au milieu des gardes de la ville. Ceux-ci, le voyant précédé de deux cierges qui ne paraissaient portés par personne, le saluèrent et le laissèrent passer. Peu après, Pierre se souvint qu'un édit promulgué dans la ville obligeait tout citoyen, resté dans les rues après le troisième coup de cloche, d'aller se dénoncer lui-même au Magistrat. Afin que les gardes ne se rendissent point parjures à leur serment, dès le lendemain il alla les trouver et leur dit que, puisqu'il avait contrevenu aux réglemens, ils le conduisissent chez le Magistrat.

Les gardes lui répondirent que l'application des réglemens devait se faire avec discernement, et qu'il leur était permis de faire des exceptions. Mais le Bienheureux se jugeant indigne d'être placé dans une meilleure catégorie que les autres citoyens, alla lui-même, le jour suivant, se présenter au Magistrat, et il voulut payer l'amende pour l'infraction dont il s'était rendu coupable. Le Magistrat lui rendit son argent, en lui disant que ses sorties lui étaient parfaitement connues, qu'elles ne portaient ombrage à personne, que tout le monde au contraire s'en réjouissait ; qu'il lui accordait la permission de sortir quand bon lui semblerait et d'aller partout où il voudrait, et de plus qu'il l'affranchissait des charges publiques et de l'observance des lois de la cité. Le Serviteur de Dieu accepta avec beaucoup de reconnaissance la permission de pouvoir, quand il le voudrait, visiter pendant la nuit les sanctuaires de la ville ; mais il refusa les exemptions qu'on lui offrait, en disant que ce serait une indignité de participer aux bénéfices et aux avantages qu'une bonne administration procurait aux habitants de la ville sans en supporter les charges.

Dans une autre circonstance, tous les citoyens étant soumis à un impôt extraordinaire pour faire face aux frais de la guerre déclarée à un ennemi des Siennois, et le Bienheureux, voyant qu'on ne lui demandait rien, fit lui-même l'état de ses biens, se taxa à une somme proportionnée à leur valeur et la porta au trésorier de la ville. Celui-ci lui dit que ses concitoyens lui faisaient la remise de ses contributions, désirant seulement qu'il voulut continuer de prier pour la ville, afin de la soustraire aux haines dont elle était l'objet. Le saint homme répondit qu'il ne manquerait point d'offrir à Dieu ses faibles prières pour sa chère cité, mais qu'il ne voulait point reprendre son argent ; que d'ailleurs cet argent ne lui appartenait plus, puisqu'il était passé aux mains de la ville exposée à tant de périls.

Le Bienheureux Pierre était très discret et très-prudent dans les conseils qu'il donnait.

Le seigneur Nobile, gouverneur de Sienne et originaire de la Marche d'Ancône, homme d'une grande prudence, le consultait souvent sur les affaires publiques.

Un Frère Mineur, confesseur des séculiers, le consulta un jour au sujet de la pénitence sacramentelle ; il craignait de l'imposer trop légère pour la gravité des péchés qu'on lui accusait. Le Serviteur de Dieu lui répondit : " Si le Très-Haut Seigneur Jésus se montre si libéral de ses biens envers nous, s'il est si miséricordieux envers les pécheurs, toi, qui est son ministre et dispensateur de ses bienfaits et de ses miséricordes, pourquoi t'en montrerais-tu si avare ? et pourquoi serais-tu si sévère ? Tu ne donnes rien de ce qui est à toi, mais bien de ce qui est à Jésus-Christ ; suis donc l'exemple de ce divin Sauveur

qui pendant sa vie se montra toujours plus porté à faire miséricorde qu'à sévir selon sa justice. Impose donc la pénitence avec discrétion, selon que tu verras le pénitent plus disposé à s'en acquitter avec componction."

Quand on lui demandait des prières, il répondait : " Mon frère, faites en sorte que je mérite d'être exaucé pour vous." Il ajoutait les paroles suivantes : " Si nous étions à table, vous seriez peu satisfait de me voir manger votre portion ; ainsi ne devez-vous pas être content que je reçoive votre part des grâces divines. Car ainsi que la table est servie pour tout le monde, de même les biens de la grâce appartiennent à tout le monde ; une partie est attribuée à ceux qui prient et une partie à ceux pour lesquels on prie, à condition néanmoins qu'ils soient disposés à la recevoir ; mettez-vous donc dans les dispositions nécessaires pour recevoir votre portion des grâces qu'il plaira à Dieu d'accorder à mes prières."

On vous fera la même mesure que vous aurez faite aux autres.

" Un Religieux défunt apparut à un Frère mineur avec lequel il avait été lié très-étroitement, et lui dit qu'il souffrait d'horribles supplices.—Eh quoi ! lui répondit son compagnon, tandis que vous étiez au milieu de nous, nous pensions que vous ne subiriez que des peines légères, parce que votre vie était régulière ; et que les prières et les suffrages que l'on offrirait à Dieu pour vous seraient nombreux.—Il n'en est rien, répondit le défunt, et ces suffrages ne me sont pas appliqués par un effet de la justice divine, qui châtie ainsi la négligence que je mettais à réciter les prières que la Règle m'ordonnait pour les autres défunts. La Justice divine se sert envers moi de la mesure dont je me suis servi envers les autres, et je prouve, par mon malheur, que le jugement est sans miséricorde pour celui qui n'a pas fait miséricorde. Mais, par un effet de la bonté de Dieu, la miséricorde triomphe en moi de la justice : car Dieu ne veut pas me punir pour l'éternité, mais il veut pour un temps me châtier, et avant peu, j'attends la vie éternelle, après l'expiation entière de ma faute." (*Wading.*)

La Vénérable Mère Jeanne de Jésus-Marie avait une tendre charité pour les âmes du Purgatoire ; sa compassion pour elles était d'autant plus grande qu'elle avait été témoin de leurs tourments. Aussi, désireuse de les soulager offrait-elle à Dieu ses souffrances, ses austérités, toutes ses actions ; et non contente de ce qu'elle faisait elle-même, elle allait auprès des autres religieuses solliciter le concours de leurs prières et de leurs bonnes œuvres en faveur de ces âmes retenues par la justice divine dans le lieu de l'expiation. Partout et en tout temps, elle se voyait entourée de ces âmes, et chacune d'elles lui di-

sait combien d'années elle avait à y demeurer, et ce qu'elle y souffrait ; quelquefois elles semblaient l'êtreindre et l'embrasser, mais alors son corps était brûlant, et ses os lui paraissaient imprégnés de feu.

Dieu lui ayant fait connaître un jour les malheurs dont étaient menacés les royaumes chrétiens, Jeanne, oubliant aussitôt les âmes du Purgatoire, adressa au Seigneur de ferventes prières pour appeler sur les nations les miséricordes célestes. Le vendredi saint suivant, l'Abbesse ayant recommandé à la communauté de prier pour les morts, Jeanne ne l'entendit pas, et elle alla se renseigner auprès d'une autre religieuse qui lui fit connaître la recommandation de la mère Abbessse : " Oh ! " en ce moment, s'écria Jeanne avec vivacité, il est des besoins " plus grands et plus pressants que ceux de ces âmes bénies " dont le salut est assuré ; elles peuvent attendre encore." Elle avait à peine prononcé ces paroles, qu'elle se sentit saisi eau poignet par une main de fer brûlante, et elle en éprouva une douleur si vive qu'elle laissa échapper ce cri : " Ah ! je brûle ! " Elle conserva le ressentiment de cette douleur assez longtemps ; et elle comprit alors que Dieu avait voulu lui apprendre qu'il n'était pas au monde de souffrances semblables à celles du Purgatoire, et que notre premier devoir était de nous appliquer à leur procurer quelque soulagement par nos prières et nos bonnes œuvres.

La Vénéralre Mère Jeanne Rodriguez morte en 1650, chez les Clarisses de Burgos, dans une vision qu'elle eut le jour de la Portioncule, fut invitée par saint François à descendre avec lui en purgatoire où il allait délivrer des âmes ; elle raconte que le sérapiique Patriarche portait un étendard qui avait d'un côté les mystères de la Passion et de l'autre l'image de la Vierge Immaculée, et qu'il n'était accompagné que d'un seul de ses frères, qu'elle sut par révélation être le vénérable Duns Scot, frère mineur, surnommé le Docteur subtil, ou Docteur de l'Immaculée Conception.

Au crédit des bonnes âmes.—Un jour un homme opulent, mais plus riche encore des biens du ciel que de ceux de la terre, frappe familièrement à notre porte, car nous avons le bonheur de le compter parmi nos amis, et il nous met un chèque dans la main, en disant ces seuls mots : " au crédit des bonnes âmes." Puis il s'en retourne, après nous avoir salué amicalement. Rendu à notre secrétaire, nous entrons avec bonheur sur la liste des messes la somme de \$100, montant du chèque. Oh ! illustre bienfaiteur de ceux qui sont dans la souffrance, soyez béni, et que Dieu vous le rende en grâces, en bénédictions et en amour !

Le Tiers-ordre de St-François

Un saint Prêlat (Mgr. de Ségur) a dit un jour ; " Le Tiers-Ordre de St-François, c'est le salut du monde."

Aujourd'hui Léon XIII présente le TIERS-ORDRE à l'univers entier " comme un moyen efficace d'appeler les âmes à la pratique de la perfection chrétienne."

Glorieux témoignages qui proclament hautement la vertu singulière de cet Ordre admirable.

Aussi n'est-il rien autre chose que l'Evangile mis en pratique.

St-François organisa sagement le Tiers-Ordre, dit Léon XIII, moins avec des règles particulières que d'après les lois mêmes de l'Evangile.

Lorsque N. S. était sur la terre, un jeune homme dans la foule se présente à lui, et lui demande ce qu'il faut faire pour être sauvé. Observez les commandemens de Dieu, lui dit le Sauveur.

Cette réponse du maître de la vie à ce jeune homme qui semble être l'organe de la multitude nous fait voir que Dieu exige avant tout l'observation de sa loi. Ce commandement est fait pour tout le monde, et il ne demande rien autre chose du plus grand nombre des hommes qui forme comme le gros de l'armée du Christ, car il n'y a pas seulement des généraux et des capitaines dans l'armée du Seigneur, il faut qu'il y ait aussi des soldats, qui sont toujours le plus grand nombre. Dieu communique à ceux qu'il appelle à des grades plus élevés une plus grande perfection, et c'est " le privilège du petit nombre seulement de tendre à la sainteté des conseils évangéliques."

S. François avait dit à Lucchésius et à sa femme qu'il instituait un troisième ordre où les hommes pourraient dans le monde servir Dieu d'une manière plus parfaite. En effet François, inspiré de Dieu, et voulant, par amour pour Dieu, sauver, s'il le pouvait, tous les hommes, fonde un Ordre où la multitude pourra pratiquer plus fidèlement les commandemens, car en vérité " le Tiers-Ordre a été institué et disposé pour la multitude." (Léon XIII) C'est là que l'humble tertiaire, homme du peuple comme grand de la terre, a appris et apprend encore, au milieu du monde, la science de vaincre le monde et de servir Dieu.

Cependant le Tiers-Ordre, avec ses lois anciennes et ses pratiques sévères qui l'avait fait surnommer l'Ordre de la pénitence ne se trouvait point aujourd'hui à la portée de tous les chrétiens " et ne répondait plus tout-à-fait aux mœurs et aux temps présents" (Léon XII), car l'on ne pouvait " sans peine et sans difficulté en accomplir les prescriptions." C'est pourquoi " l'Eglise, héritière non-seulement du pouvoir de J. C. mais aussi de sa miséricorde, reproduisant cette douce sagesse, et cette grandeur d'invincible bonté qui a brillé dans tous les actes de son divin époux qui est la charité même" (Léon XIII) a modifié avec une maternelle sollicitude ce qui, " par les difficultés, pouvait détourner de la pratique des vertus utiles." La pratique du Tiers-Ordre en est partant devenue plus facile, et on peut dire sans crainte qu'il est maintenant accessible à tous.

En effet les obligations du Tiers-Ordre sont renfermées dans quelques règles seulement, car St. François exige avant tout du tertiaire une vie régulière, et il doit promettre de régler toute sa conduite suivant l'esprit de l'évangile. Comme l'on voit, ce n'est pas la vie religieuse, mais le tertiaire est constitué dans un état de perfection, et le

Tiers-Ordre est et reste toujours un ordre véritable, suivant que l'a déclaré Léon XIII lui-même.

Nous donnons en entier la lettre encyclique du Pape avec les réglemens où l'on verra que les principales obligations du tertiaire se réduisent à réciter chaque jour douze *pater, ave et gloria*, à faire l'examen de conscience le soir, à se confesser et communier chaque mois et à jeûner les veilles de l'Immaculée Conception et de la fête de St. François.

De plus ils doivent porter le petit scapulaire ainsi que le cordon, s'abstenir de tout luxe et de la lecture des mauvais livres et journaux, fuir les spectacles et repas licencieux, enfin donner le bon exemple autour d'eux.

Ceux qui peuvent accomplir des pratiques de pénitence sont très louables sans doute, mais la règle ne l'exige point. Bien plus s'il se trouve quelques prescriptions que l'on ne pourrait observer, elles peuvent être commuées, en s'adressant au Directeur.

Et afin que ces règles ne soient pas une cause de chute, le Souverain Pontife déclare formellement que les manquemens que l'on pourrait y faire ne sont pas un péché, à moins toutefois qu'ils ne transgressent les commandemens de Dieu et de l'Eglise.

Ajoutons que les trois degrés ou divisions du Tiers-Ordre restent toujours les mêmes, c'est-à-dire, qu'il y a toujours les tertiaires réguliers qui vivent en communauté, les tertiaires séculiers qui se rassemblent en congrégations ou fraternités, et enfin les tertiaires isolés qui font par eux-mêmes leurs pratiques de piété.

Si nous en avions l'autorité, nous donnerions ici un conseil aux cordigères ; qu'ils nous permettent cependant une suggestion. Voyant ces règles si simples et si faciles, pourquoi les personnes qui appartiennent à l'Archiconfrérie du Cerdon ne se joindraient-elles pas maintenant au Tiers-Ordre. Les avantages spirituels qu'elles en retireraient seraient fort augmentés, et leur mérite s'accroîtrait de toutes les pratiques communes à l'Ordre. Puis elles n'auraient plus la douloureuse incertitude des Absolutions Générales que les doutes de la congrégation romaine ont laissé jusqu'ici indéfinies. D'ailleurs n'est-ce pas le vœu de Léon XIII "qui a voulu rendre plus douces les observations anciennes du Tiers-Ordre, afin qu'un plus grand nombre de fidèles put être attiré à suivre l'esprit évangélique de S. François.

Ceci nous amène à dire un mot des indulgences qui sont devenues le grand chagrin des fervents tertiaires. Par la confusion qui s'était glissée dans l'octroi de ces indulgences pendant des siècles entiers, elles étaient devenues obscures et "avec le tems, il a été assez difficile de déterminer avec précision ces faveurs," en sorte que le Souverain Pontife "a pensé devoir abroger ces indulgences et en décréter de nouvelles" qui sont en bien petit nombre. Ceci a fait la désolation des pieux disciples de St. François qui s'en consolèrent cependant, en songeant qu'ils peuvent toujours les remplacer par l'exercice du chemin de la croix qui est aussi une dévotion toute franciscaine. Ainsi ils pourront consacrer les dix ou quinze minutes qu'ils prenaient autrefois pour faire une visite à l'église et y gagner une indulgence plénière, ils pourront, disons-nous, prendre le même tems pour faire le chemin de la croix, et ils ne gagneront pas seulement une indulgence plénière, mais ils en gagneront un grand nombre, même un si grand nombre que l'Eglise elle-même se refuse à les compter. Ainsi il y aura ample compensation, sans prendre en considération les grâces précieuses que la méditation des souffrances de Notre Seigneur apporte à

ceux qui savent y compâtrir. Que les zélés tertiaires viennent donc faire partie de notre association, nos rangs leur sont ouverts, et leur ferveur ranimera notre lâcheté. C'est le fraternel appel que les associés de l'Œuvre des âmes du Purgatoire adressent à leur confrères du Tiers-Ordre de St. François.

CONSTITUTION

Sur la RÉGLE du TIERS-ORDRE FRANCISCAIN Séculier
par LÉON XIII, Pape, par la divine Providence.

LÉON, ÉVÊQUE,

Serviteur des Serviteurs de Dieu.

Misericors Dei Filius.....

Le miséricordieux Fils de Dieu, qui, imposant aux hommes un joug suave et un fardeau léger, a pourvu à la vie et au salut de tous, a laissé l'Eglise fondée par lui pour héritière non-seulement de son pouvoir, mais aussi de sa miséricorde, afin que les bienfaits acquis par lui soient distribués dans tous les siècles avec la même charité. C'est pourquoi comme dans les actes et les préceptes de Jésus, dans toute sa vie, ont brillé cette douce sagesse et cette grandeur d'invincible bonté, de même aussi dans toutes les institutions de la république chrétienne, on remarque une admirable indulgence et douceur, de sorte qu'en cela même l'Eglise paraît reproduire exactement la ressemblance de Dieu, qui est charité. (I. Joan., IV, 16.)

Or, la fonction vraiment spéciale de cette piété maternelle est d'accommoder sagement, autant que possible, les lois aux temps, aux mœurs, et de garder toujours une souveraine équité dans les préceptes et dans les obligations. Cette charité constante unie à la sagesse permet à l'Eglise d'allier l'immutabilité absolue et éternelle de la doctrine avec des changements prudents dans la discipline.

Réglant Notre esprit et Notre âme sur ces principes, dans l'exercice du pontificat, Nous regardons comme de Notre devoir de porter un jugement droit sur la nature des temps, de tout examiner, afin que personne ne soit détourné par les difficultés de la pratique des vertus utiles. A présent, il Nous a plu de soumettre à cette règle l'Association des Franciscains du Tiers-Ordre séculier, et de décider avec soin s'il fallait en adoucir les lois, à cause de la différence des temps.

Nous avons chaleureusement recommandé cet illustre institut du Patriarche François dans la lettre Encyclique *Auspicato*, donnée le 17 septembre de l'année dernière. Et nous l'avons écrite uniquement dans le dessein et le but spécial de rappeler à propos, par Notre invitation, le plus d'âmes possibles au mérite de la sainteté chrétienne. Car l'origine principale des maux qui accablent le monde et des périls qu'il redoute, c'est la négligence de la vertu chrétienne; les hommes ne sauraient porter

remède aux uns, et détourner les autres, qu'à la condition de hâter, en public et en particulier, le retour vers Jésus-Christ, qui peut toujours sauver ceux qui ont recours à Dieu par lui. (Hebr., VII, 25.)

Toutes les règles franciscaines reposent sur l'observation des préceptes de Jésus-Christ ; leur saint Instituteur s'est uniquement proposé de faire de ce genre de vie une école où l'on s'exercerait avec soin à la pratique des vertus chrétiennes. Certes, les deux premiers Ordres Franciscains, formés par la pratique des grandes vertus, poursuivent un but plus parfait et plus divin ; mais ils sont le privilège du petit nombre de ceux à qui la grâce de Dieu a permis de tendre à la sainteté des prescriptions évangéliques avec une ardeur vraiment spéciale. Mais le Tiers-Ordre a été institué et disposé pour la multitude. Les monuments du passé et l'expérience du présent témoignent de sa puissance pour rendre les mœurs pures, intègres et religieuses.

Nous devons rendre grâces à Dieu, auteur et soutien des bons conseils, de ce que les oreilles du peuple chrétien ne se sont pas fermées à Nos exhortations. Bien plus, de nombreux pays on Nous informe du progrès de la piété envers François d'Assise, et de l'accroissement du nombre de ceux qui demandent à entrer dans le Tiers-Ordre. C'est donc pour exciter encore ce mouvement que Nous avons décidé de diriger Notre pensée vers les motifs qui pourraient empêcher ou retarder ce salutaire élan des âmes. Tout d'abord, Nous avons considéré que la Règle du Tiers-Ordre, approuvée et confirmée par Notre prédécesseur Nicolas IV, dans la Constitution Apostolique *Supra Montem*, du 18 août 1289, ne répond plus tout à fait aux mœurs et aux temps présents. Aussi, comme on n'en peut accomplir les prescriptions sans peine et sans difficulté, il a fallu jusqu'ici, sur la demande des associés, dispenser de la plupart des règles les plus importantes ; ce qui, on le comprend sans peine, ne peut se faire qu'au détriment de la discipline commune.

Ensuite, il y avait encore en cette association d'autres causes qui réclamaient Notre attention. Nos prédécesseurs les Pontifes romains, dans la souveraine bienveillance avec laquelle ils avaient accueilli le Tiers-Ordre dès son origine, ont accordé aux associés de grandes et nombreuses Indulgences pour l'expiation de leurs péchés. Avec le temps, il a été assez difficile de déterminer avec précision ces faveurs : l'authenticité de ces indulgences pontificales, le jour qui leur est assigné et les conditions à remplir donnaient lieu à de fréquentes discussions. Ce n'est pas, certes, que la prévoyance du Siège apostolique ait laissé à désirer en cela, et le Pape Benoit XIV notamment, dans sa Constitution *ad Romanum Pontificem* du 15 mars 1751, a voulu mettre fin aux doutes antérieurs ; mais, depuis, d'autres sont survenus en grand nombre.

Aussi la pensée de ces inconvénients Nous a conduit à désigner dans la congrégation des Indulgences et sacrées reliques quelques Emes. Cardinaux, pour vérifier avec soin les règles anciennes des Tertiaires, pour examiner aussi les Indulgences et privilèges dont il Nous serait fait rapport avec commentaire, pour en porter un jugement éclairé, et Nous faire un rapport sur ce qu'il conviendrait de garder ou de changer en égard à la différence des temps. L'affaire fut examinée suivant Nos ordres, et les Emes. Cardinaux Nous proposèrent de faire fléchir et d'accommoder les lois anciennes aux habitudes de la vie actuelle, en modifiant quelques chapitres. Au sujet des Indulgences, afin qu'il n'y ait plus de doute possible, et pour éviter tout risque de rien faire contre le droit, ils ont pensé qu'à l'exemple de Benoît XIV, Nous ferions sagement et utilement de rapporter et d'abroger toutes les Indulgences jusqu'ici accordées, et d'en décréter d'autres, comme si rien n'avait été fait pour cette association.

Donc, pour le bien et l'avantage de l'avenir, pour l'accroissement de la gloire de Dieu, l'encouragement de la piété et du zèle pour toutes les vertus, par les présentes Lettres, en vertu de Notre autorité apostolique, Nous renouvelons et sanctionnons, comme il a été dit plus haut, la Règle du Tiers-Ordre franciscain séculier. On ne doit pas croire pour cela que rien soit enlevé au caractère même de l'Ordre, que Nous voulons garder en son intégrité et en son immutabilité. En outre Nous voulons et ordonnons que les associés jouissent des rémissions de peines ou Indulgences et des privilèges qui sont énumérés dans l'Index ci-dessous, en supprimant toutes les indulgences et privilèges que le Siège apostolique, en tout temps, sous quelque nom et quelque forme que ce soit, avait accordés jusqu'ici à cette association.

Règle des Associés du Tiers Ordre Franciscain séculier

CHAPITRE I

DU CHOIX, DU NOVIAT, DE LA PROFESSION.

§ 1. Il est interdit d'admettre un membre avant l'âge de quatorze ans ; ceux-là seuls peuvent être reçus qui se font remarquer par une conduite régulière, un caractère pacifique et surtout par l'exacte pratique de la Religion Catholique et une soumission éprouvée envers l'Eglise romaine et le Siège apostolique.

§ 2. Les femmes mariées ne peuvent être reçues sans la connaissance et le consentement du mari ; et si l'on croit devoir s'en passer, ce sera seulement sur la proposition du confesseur de ces personnes.

§ 3. Les membres de l'association porteront, suivant l'habitude, le petit *scapulaire* ainsi que le cordon, sinon ils seront privés des privilèges et droits.

§ 4. Ceux ou celles qui entreront dans le Tiers-Ordre, feront une année de noviciat ; puis, faisant la profession de l'Ordre suivant la Règle, ils promettent de respecter les droits de Dieu, d'obéir à l'Eglise, et s'ils manquent à leur profession, d'accomplir la satisfaction requise.

CHAPITRE II

DE LA RÈGLE DE VIE.

§ 1. Les membres du Tiers-Ordre, dans leur genre de vie et leur habillement, laisseront de côté une élégance trop luxueuse, et observeront, chacun suivant sa condition, les règles de la modestie.

§ 2. Ils devront s'abstenir, avec la dernière vigilance, des représentations lyriques ou dramatiques trop libres, et aussi des réunions licencieuses.

§ 3. Ils observeront la frugalité dans leur aliment et leur boisson ; et ils ne s'approcheront ou se retireront de la table qu'après avoir invoqué Dieu avec piété et reconnaissance.

§ 4. Ils observeront le jeûne la veille des fêtes de Marie Immaculée et de saint François ; ils seront très louables si, en outre, suivant l'ancienne discipline des Tertiaires, ils jeûnent le vendredi et font maigre le mercredi.

§ 5. Ils confesseront leurs péchés chaque mois et aussi s'approcheront chaque mois de la sainte table.

§ 6. Les Tertiaires clercs qui récitent l'office chaque jour, n'ont pas d'autre obligation à ce titre. Les laïques, qui ne disent ni les prières canoniques ni l'office de la Vierge, ou vulgairement le petit office de la B. V. M., devront dire douze fois par jour l'oraison dominicale, l'*Ave Maria* et le *Gloria*, à moins qu'ils ne soient empêchés par la maladie.

§ 7. Celui qui peut faire son testament doit le faire en temps utile.

§ 8. Dans la vie quotidienne, les Tertiaires s'appliqueront à donner aux autres, le bon exemple, à se livrer aux exercices de piété et aux bonnes œuvres. Ils ne laisseront pas entrer dans leur maison, ni lire à ceux qui dépendent d'eux, les livres et les journaux qui peuvent faire dommage à la vertu.

§ 9. Ils observeront la charité et la bienveillance entre eux et envers autrui. Ils s'appliqueront à apaiser les discordes partout où ils pourront.

§ 10. Ils ne prêteront jamais de serments, sinon en cas de nécessité. Ils éviteront les paroles déshonnêtes, les plaisanteries bouffonnes. Ils feront l'examen de conscience le soir, pour

voir s'ils ont commis quelque faute de ce genre ; s'ils en ont commises qu'ils s'en corrigent par le repentir.

§ 11. Ils assisteront chaque jour à la messe, s'ils le peuvent facilement. Ils se rendront aux assemblées mensuelles que le Directeur leur aura indiquées.

§ 12. Ils mettront en commun, chacun suivant ses ressources, une somme d'argent, pour venir en aide aux plus pauvres des associés, surtout en cas de maladie, ou pour le service et la dignité du culte.

§ 13. Les Directeurs iront visiter l'associé malade, ou ils enverront auprès de lui quelqu'un pour accomplir ce devoir de charité. En cas de maladie grave, ils donneront les avertissements et conseils nécessaires pour que le malade prenne à temps les dispositions relatives à la purification de son âme.

§ 14. Les Tertiaires de la localité ou étrangers assisteront aux obsèques d'un associé mort et réciteront pour le soulagement de son âme le tiers de l'office de Marie institué par saint Dominique, c'est-à-dire du *Rosaire*. Les prêtres, pendant la messe, et les laïques aussi, s'ils le peuvent, communieront et appliqueront leur communion et leurs prières pour le repos éternel du frère défunt.

CHAPITRE III

DES OFFICES, DE LA VISITE ET DE LA RÈGLE MÊME.

§ 1. Les offices ou fonctions seront conférés pour trois ans dans l'assemblée des associés. On ne peut les refuser sans juste motif, ni les exercer négligemment.

§ 2. Celui qui a charge des Tertiaires, et qu'on appelle *visiteur*, doit s'informer soigneusement si les règles sont bien observées. Il doit donc visiter, suivant son pouvoir, le siège des associations chaque année, et plus souvent s'il en est besoin ; il convoquera en assemblée les directeurs et les associés qui tous seront tenus d'y assister. Si le *visiteur* rappelle un associé à son devoir par avertissement ou par ordre, ou bien par une peine salutaire, que celui-là se soumette avec modestie, et ne refuse pas l'expiation.

§ 3. Les *visiteurs* seront choisis dans le Premier Ordre des Franciscains, ou dans le Tiers-Ordre Régulier, et désignés par les custodes ou *gardiens* qui en seront priés. L'office de visiteur est interdit aux laïques.

§ 4. Les associés qui n'obéiraient pas et qui commettraient une faute, recevront trois avertissements, et s'ils désobéissent, ils seront exclus de l'Ordre.

§ 5. On saura que les fautes contre la Règle ne sont pas à ce titre des péchés, sauf en ce qui est édicté d'ailleurs par le droit divin et les lois de l'Eglise.

§ 6. Si une cause grave et légitime empêche un associé d'observer quelque disposition de cette Règle, il est dispensé de cette partie de la Règle, qui, pour lui, pourra être commuée avec prudence. — Les Supérieurs ordinaires franciscains, du Premier et du Troisième Ordre, et les visiteurs ci-dessus mentionnés auront le pouvoir d'accorder ces dispenses.

Index des Indulgences et des Privilèges.

CHAPITRE I

DES INDULGENCES PLÉNIÈRES.

Tous les Tertiaires de l'un et de l'autre sexe, après s'être confessés de leurs péchés, suivant l'usage chrétien, et avoir reçu la sainte Eucharistie, pourront gagner l'Indulgence plénière aux jours et conditions ci-dessous déterminés :

I. Le jour de leur réception.

II. Le jour où ils font leur profession dans l'Ordre.

III. Le jour où les Tertiaires se réunissent en assemblée mensuelle ou *conférence*, pourvu qu'ils visitent une église ou un sanctuaire public, et y prient suivant l'usage pour le bien de l'Eglise.

IV. Le 4 octobre, fête de la naissance de leur fondateur saint François ; le 12 août, fête de la naissance de sainte Claire, mère du second Ordre ; le 2 août, fête de Notre-Dame-des-Anges ; et de même le jour où se célèbre la fête d'un saint dans une église qui lui est dédiée et où se trouve le siège d'une association, pourvu qu'ils aient visité cette église dans un but pieux et qu'ils aient prié pour le bien de l'Eglise.

V. Une fois par mois, au choix de chacun, à la condition de visiter avec piété une église ou un sanctuaire public et d'y prier quelque temps aux intentions du souverain Pontife.

VI. Toutes les fois que, dans un but de perfection, ils se seront, pendant huit jours consécutifs, adonnés à la retraite pour s'y livrer à de pieuses méditations.

VII. A l'heure de la mort, s'ils invoquent le saint nom de Jésus, ou si ne pouvant parler, ils l'implorent de cœur. Ils bénéficieront de la même faveur si, ne pouvant se confesser ni communier, ils ont un sincère regret de leurs fautes.

VIII. Deux fois par an, ils pourront gagner l'Indulgence plénière en recevant la Bénédiction *au nom du Souverain Pontife*, pourvu qu'ils aient fait une prière à son intention. A la même condition, cette Indulgence leur sera encore accordée, lorsqu'ils recevront l'Absolution, c'est-à-dire la Bénédiction, aux jours ci-après désignés : I, à la Nativité de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; II, en la solennité de la Résurrection du Sauveur ;

III, en la solennité de la Pentecôte ; IV, en la fête du Sacré-Cœur de Jésus ; V, en la solennité de la Conception Immaculée de la Bienheureuse Vierge Marie ; VI, le 19 mars, fête de saint Joseph son époux ; VII, le 17 septembre, fête des sacrés Stigmates du B. Père saint François ; VIII, le 25 août, fête de saint Louis, roi de France, patron des confrères du Tiers-Ordre ; IX, le 19 novembre, fête de sainte Elizabeth de Hongrie.

IX. De même, une fois par mois, s'ils récitent cinq fois le *Pater*, l'*Ave* et le *Gloria Patri*, pour le salut de l'Eglise, et une fois aux intentions du souverain Pontife, ils bénéficieront pour l'expiation de leurs péchés des mêmes droits que ceux qui font les stations de Rome et qui visitent avec piété la Portioncule, les Lieux-Saints de Jérusalem, le sanctuaire de l'apôtre saint Jacques à Compostelle.

X. Aux jours où les stations sont indiquées dans le Missel romain, s'ils visitent une église ou un sanctuaire dans lequel est établie l'association et qu'ils y prient pour le bien de l'Eglise, ils jouiront à ces jours et dans ces mêmes temples ou sanctuaires de privilèges aussi étendus que ceux dont jouissent les habitants et les hôtes de Rome même.

CHAPITRE II

DES INDULGENCES PARTIELLES.

I. Tous les Tertiaires de l'un et de l'autre sexe qui auront visité une église ou un sanctuaire où est établie une association du Tiers-Ordre et y auront prié pour le salut de l'Eglise, le jour de la fête des Sacrés Stigmates du bienheureux saint François, ou l'un des jours des fêtes de saint Louis, roi de France, de sainte Elizabeth, reine de Portugal, de sainte Elizabeth de Hongrie, de sainte Marguerite de Cortone, ou l'un quelconque de douze autres jours à leur choix et que le Supérieur de l'Ordre aura approuvés, gagneront une indulgence de sept ans et sept quarantaines.

II. Toutes les fois qu'ils auront assisté à la messe ou aux autres offices divins ou à des assemblées publiques ou privées d'associés, qu'ils auront donné l'hospitalité à un pauvre, qu'ils auront apaisé des querelles ou auront aidé à les apaiser, qu'ils auront assisté à une procession, qu'ils auront accompagné le très Saint-Sacrement ou, s'ils ne peuvent l'accompagner, qu'ils auront récité, au signal du son de la cloche, l'oraison dominicale et la salutation angélique une seule fois ; toutes les fois qu'ils auront récité cinq fois la même oraison dominicale et la même salutation angélique pour le bien de l'Eglise ou pour les âmes des associés défunts, qu'ils auront rendu les derniers devoirs à un mort, qu'ils auront ramené à son devoir celui qui s'en écartait, qu'ils auront enseigné à quelqu'un les préceptes

divins et les autres choses nécessaires au salut, ou qu'ils auront fait quelque autre œuvre de charité de ce genre ; pour chacune de ces choses, ils gagneront une indulgence de trois cents jours,

Les Tertiaires peuvent appliquer aux âmes du Purgatoire ces indulgences, soit plénières, soit partielles.

CHAPITRE III

DES PRIVILÈGES.

I. Il est permis aux prêtres faisant partie du Tiers-Ordre, célébrant à n'importe quel autel, de jouir de la faveur de l'autel privilégié trois jours de chaque semaine, pourvu qu'ils n'aient pas obtenu le droit d'user un autre jour de ce même privilège.

II. Celui qui célèbre à l'intention des associés défunts peut jouir partout de l'autel privilégié.

Et Nous voulons que toutes ces choses, et chacune d'elles, telles qu'elles sont ci-dessus décrétées, restent à perpétuité établies, confirmées et ratifiées, nonobstant toutes constitutions, lettres apostoliques, statuts, coutumes, privilèges et autres règles tant de Nous que de la chancellerie apostolique et toutes autres choses contraires. Qu'il ne soit donc permis à personne de violer en aucune façon ou aucune de leurs parties Nos Lettres apostoliques. Mais si quelqu'un avait l'audace de les attaquer en quelque manière, qu'il sache qu'il encourra l'indignation de Dieu et des bienheureux apôtres Pierre et Paul.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, l'an de l'Incarnation du Seigneur mil huit cent quatre-vingt-trois, le troisième jour des calendes de juin, la sixième année de Notre pontificat.

C. Card. SACCONI, prodataire.

Lettre.—*Rivière du Loup, 22 Novembre 1882.*—Vous recevrez sous ce pli \$4, dont \$3 pour les almanachs que j'ai demandés et \$1 pour moi, car je crois qu'en souscrivant une piastre, quand on ne peut faire plus, on fait partie de l'association des messes. Je m'engage aussi à faire mon chemin de la croix le lundi. P. S. N'étant pas riche, recevez ma petite aumône avec l'assurance de faire plus, si je suis favorisé dans mon petit commerce, par l'intercession des saintes âmes à qui je m'adresse en toute confiance.....

“Confiance veut dire succès, car N. S. a dit que celui qui demanderait avec foi et sans hésitation obtiendrait tout ce qu'il demande.”

LETTRES ET PETITS TRAITS CONCERNANT L'ŒUVRE.

La lettre de change.—Une Demoiselle américaine aux manières douces et polies et qui sait joindre au savoir-vivre du monde une piété très élevée, nous fit un jour l'honneur d'une petite visite.

Après les préliminaires d'usage, elle nous dit d'un ton ému : Ah ! j'ai beaucoup de chagrin, je ne puis servir Dieu comme je voudrais.— Ne vous découragez pas, mademoiselle, la perfection n'est pas de ce monde. Contentons-nous de servir Dieu dans la limite de nos forces et selon la grâce qu'il nous donne. Vous le savez, il ne fait pas la même mesure à tous.—Je voudrais aimer Dieu davantage pour le mieux servir. J'oublie à tout moment que c'est pour lui et pour lui seul que je veux travailler.—Nous devons en effet tout faire dans l'unique but de plaire à sa divine majesté, afin que nos actions en reçoivent un vrai mérite. On arrive à cette pratique en soupirant sans cesse après Dieu, parce qu'il mérite notre estime pardessus tout.—C'est bien là ce qui fait toute ma peine, dit alors cette pieuse Demoiselle en poussant un profond soupir, je n'y pense pas assez souvent. Cependant l'autre jour je me suis trouvée un peu consolée, lorsqu'exprimant les mêmes regrets à mon confesseur, il me dit : “ Si vous alliez à Québec, il ne serait pas nécessaire de dire à tout instant dans le chemin, *je vais à Québec, je vais à Québec...* et cependant vous arriveriez à Québec.—La réflexion est excellente, seulement permettez-moi d'ajouter pour compléter sa pensée qu'il faudrait toutefois que votre intention fut toujours portée vers le but de votre voyage ; car en vous laissant trop distraire du but où vous tendez, il vous arriverait peut être de descendre à un des nombreux arrêts qui se font sur la route. De nouveaux attraits pourraient y prolonger votre visite, et vous n'arriveriez que fort tard et peut-être pas du tout à Québec. De même en travaillant pour le bon Dieu, il ne faut pas se laisser distraire par les vains soucis du monde ou les petites inquiétudes de notre amour propre. Nous devons avoir en vue la seule gloire de Dieu. Ce doit être notre unique intention, mais il faut la renouveler souvent pour l'entretenir dans sa pureté et sa ferveur, car en peu de temps et presque insensiblement notre amour propre nous fait changer d'intention et d'objet.

C'est pour cela que St. François de Sales recommande de nous servir “ cent et cent fois le jour ” des oraisons jaculatoires, car comment pourrait-il se faire, ajoute-t-il, qu'une âme qui, à tous moments, s'élançe en la divine bonté, et soupire incessamment des paroles de dilection pour tenir toujours son cœur dans le sein de ce Père céleste, ne fut pas estimée faire toutes ses bonnes actions en Dieu et pour Dieu ?

Tout en protestant qu'elle ne veut rien qu'en Dieu et pour l'amour de Dieu, cette très dévote Demoiselle tire alors d'un large porte-monnaie une lettre de change sur New-York, et dit :

Vous me rendriez service, en négociant le paiement de cette traite. Etrangère ici et ne connaissant personne pour m'introduire auprès des boursiers, j'éprouverais peut-être des difficultés. La traite est de \$375.00. Vous aurez la bonté de prendre \$75.00 pour les âmes du Purgatoire, et je m'emparerai du reste, ajouta-t-elle d'un air enjoué quoique modeste.

Ce secours inattendu pour les pauvres captives de la souffrance nous causa une douce surprise, mais notre joie fut beaucoup plus grande que notre étonnement, car cet acte était en tout digne de la haute piété de cette fervente catholique. Dieu donne ainsi à ceux qui l'aiment réellement l'occasion de lui prouver leur dévouement, et souvent une bonne œuvre est le prix d'un simple acte d'amour.

Nous essayons de reconnaître cet acte de générosité en balbutiant quelques paroles de reconnaissance, mais cette humble Demoiselle imposa silence à nos remerciements en changeant de conversation.

Ayant parfaitement réussi dans notre petite transaction, nous portions quelques jours plus tard la somme de \$300 à la vertueuse étrangère qui, nous remerciant de ce qu'elle croyait avoir été un trouble pour nous, nous dit tout-à-coup : "Mais vous me donnez trop. Vous avez oublié de déduire des frais d'escompte qu'il y a à payer sur ces effets de commerce.—Vous êtes bien aimable d'en faire la remarque. Comme je ne suis guère financier, j'ai passé la traite à un de nos fidèles zélateurs, homme du haut commerce qui, par dévouement pour les pauvres âmes, se charge de toutes nos petites transactions financières, et toutes les fois qu'il se présente des primes ou des escomptes à payer, il les solde de sa bourse, en sorte qu'il n'y a rien à déduire sur ce montant.— Oh ! *how pretty*, s'écria-t-elle, comme c'est beau ! mais puisqu'il en est ainsi, continua-t-elle gaiement, il faut que les âmes du Purgatoire profite du dévouement de tout le monde. Voici pour elles \$5.00 que cela m'aurait probablement coûté, si j'eusse été moi-même chercher l'argent.

Presque confus de tant de largesses, j'essayai de refuser, mais elle insista si gracieusement, disons le mot, avec une foi si naïve et presque suppliante, que je dus accepter.

Je sortis les larmes aux yeux, en disant : N'est-ce pas le fruit de la bonne intention qui tire parti de tout pour la gloire de Dieu ?

Lettre.—Mes paroissiens ont dévoré, en un instant, les vingt almanachs que vous m'avez envoyés. Je voudrais en avoir encore quelques-uns pour apaiser leur faim, s'il est possible. Je vous envoie \$2, en attendant mieux.....

"Ce pieux curé est, lui aussi, dévoré de zèle. Il a vendu avec une ardeur très louable, au soulagement des pauvres délaissées du purgatoire une soixantaine d'almanachs dans une toute petite paroisse qui contient à peine autant de familles. Honneur au pieux curé."

Le feu, le feu.—Une Dame de la haute société de Montréal qui, en même temps qu'elle est très riche, ne laisse pas que d'être fort pieuse, fut un jour sur le point d'éprouver une perte considérable, et même d'être la victime d'accidens très fâcheux.

Elle habitait paisiblement une maison de campagne où un luxe raisonnable, (si jamais le luxe peut être raisonnable,) se mêlait à un confort élégant. Toutes les jouissances de la vie semblaient s'être donné rendez-vous dans cette charmante demeure.

Les jardins étaient spacieux et cultivés avec art, les serres-chaudes étaient remplies de plantes rares, les écuries étaient larges et commodes, et il n'y avait pas jusqu'au petit pavillon dans le coin du jardin qui, par ses formes gracieuses et aérées, semblait nous faire jouir de la fraîche brise rien qu'en le voyant.

Un jour d'été, cependant, après une longue sécheresse, le feu se déclama tout à coup, en plein midi, dans les écuries qui étaient à peu de distance du logis. L'air embrasé par les rayons du soleil et par la chaleur de l'incendie, s'était fort dilaté, et il soufflait en ce moment un vent impétueux qui emportait les flammes du côté de la maison. Des charbons ardents tombaient sur le toit et tout à l'entour de l'habitation. L'isolement où elle se trouvait la privait des secours que l'on apporte, dans ces occasions, si promptement dans les villes.

Le danger que le feu se communiquât à la bâtisse principale était immi-

nent, et il n'y avait aucun moyen de la préserver d'être à son tour la proie de l'élément destructeur.

La maîtresse de la maison contemplant avec effroi du haut d'une fenêtre, dans le deuxième étage, les progrès rapides de l'incendie, et reconnaissant comme inutiles les efforts de quelques employés à éteindre les flammes, elle se désolait, croyant à tout instant que la maison elle-même ne pourrait échapper, lorsqu'il lui vint en pensée d'implorer l'intercession des saintes âmes ; et elle fit la promesse de donner 50 messes pour leur soulagement, si le vent changeait, et que le feu fut confiné aux écuries. Chose bien étrange, à peine eut-elle promis ce secours qu'en effet le vent changea de direction. Le feu, quoiqu'alors très violent, perdit peu à peu de son intensité, et il finit par s'éteindre, sans avoir à déplorer d'autre perte que celle des écuries.

La Dame toute reconnaissante d'une aide aussi évidente, en offrit de vives actions de grâces au ciel, et elle envoya quelques jours après les 50 messes à l'Œuvre des âmes du Purgatoire.

Guérison.—Qu'on lise avec nous la petite lettre suivante si persuasive dans son langage simple et naturel, et l'on se convaincra qu'il n'y a pas de faveurs que l'on ne puisse obtenir de la toute-puissance de Dieu par les œuvres de charité que l'on exerce vis-à-vis des âmes souffrantes.

Troy, le 29 Octobre 1882. — Voilà onze piastres pour la Société des bonnes âmes du purgatoire, 10 pour moi et une pour madame B.

Si cela était possible, j'aimerais à avoir 25 Almanachs des âmes du purgatoire, et dites-moi s'il faut que je donne l'argent avant, lorsque vous enverrez la réponse à cette lettre. Je les vendrais au bénéfice de la Société.

J'ai promis aux bonnes âmes de faire tout ce que je pourrai pour les soulager, CAR ELLES ONT OBTENU MA GUÉRISON DEPUIS DIX ANS QUE JE SOUFFRAIS D'UNE MALADIE QUE PLUSIEURS DOCTEURS N'ONT PU CONNAITRE. Je me suis décidée à envoyer dix piastres par mon frère ne pouvant pas m'en occuper moi-même, étant alors trop faible. (*)

Je donnerai mon nom pour appartenir à la société le premier Janvier prochain.

Une surprise suivie d'une autre surprise.— Nous recevons un jour la visite d'une Dame de fort modeste apparence et d'un habillement très simple. Elle nous présente une lettre en disant : Une Dame des Etats, qui vient de bien loin, beaucoup plus loin que New-York, est arrivée hier matin chez nous ; et le soir même elle reçut une dépêche télégraphique, la mandant de suite auprès d'une de ses parentes qui était à l'extrémité, en sorte qu'elle fut obligée de repartir ce matin même, après être restée avec nous vingt-quatre heures seulement. Au milieu de son départ précipité et malgré les dépenses considérables d'un aussi long voyage, elle m'a donné, avant de partir, cette lettre, en disant : "c'est pour l'Œuvre des âmes du Purgatoire," et je m'empresse de venir vous l'apporter, afin que les saintes âmes la protègent dans son pénible retour, et qu'elles veillent sur la pauvre

(*) Nous avons, en effet, reçu cette somme près de deux mois avant ce second envoi.

malade." (Il faut remarquer que la Dame des Etats était partie à 9 a. m., et qu'il était à peine dix heures.) Certes, lui dis-je, vous avez mis beaucoup de promptitude et de fidélité dans l'exécution de votre message.

Mon Dieu, dit-elle, les secrets de la Providence nous semblent bien étranges à nous. Voici une Dame qui vient de faire des centaines de milles pour venir nous voir, et il faut qu'elle retourne sans tarder. Pourquoi tant de peines et de dépenses qui nous semblent inutiles? Mais Dieu en a le secret. Qui sait si elle n'est pas venue pour secourir les âmes du Purgatoire? ce qu'elle n'aurait peut-être pas pensé à faire, si elle fut restée chez elle. Aussi elles seront son guide et sa protection pendant le trajet, car elle voyage seule. C'est pour cela que je me suis hâtée.

Puis la Dame me quitta.

J'avoue que ma première impression, en prenant la lettre, n'était pas aussi favorable que celle que cette Dame semblait avoir de son contenu, car au seul toucher, elle semblait ne contenir qu'une pièce de 50 cts. Je l'ouvris, je ne dirai pas avec une espèce d'indifférence, car toutes les offrandes sont précieuses et d'un prix infini, quand elles ont le pouvoir de renouveler l'immolation de la victime sainte qui apporte toujours le soulagement dans le lieu de la souffrance, mais je l'ouvris avec distraction, songeant à l'instabilité des choses humaines et que rien n'arrive, hormis le péché, sans la volonté et le bon plaisir de Dieu. Toutefois, on ne connaît que c'est sa volonté seulement après que les choses sont arrivées. J'ouvris donc la lettre, en coupant l'enveloppe par le bout, et la pièce de monnaie roula sur le tapis. Quelle ne fut pas ma surprise, en la ramassant, de prendre une pièce d'or de vingt piastres au lieu d'une de 50 cts? Ma première pensée fut d'en remercier le ciel. Notre reconnaissance, me disais-je, n'égalera jamais la miséricorde de Dieu, mais elle peut l'attirer encore une autre fois. Je me hâtai de reprendre l'enveloppe pour en tirer le papier qu'elle contenait, afin d'en avoir l'explication, mais nouvelle surprise, au lieu d'en tirer une feuille écrite, j'y trouvai trois billets de banque, au montant de \$25. Sans autre information que "*pour les âmes du Purgatoire.*" La lettre contenait donc \$45, *pour la plus grande gloire de Dieu dans les âmes souffrantes.*

Lettre.—*St-Boniface, Manitoba, 9 Novembre 1882.*—Je vous remercie de l'Almanach des âmes du Purgatoire que vous m'avez envoyé. Cette circonstance m'a fait un devoir de chercher des acheteurs. Malgré ma bonne volonté, je n'en ai trouvé que 90; j'aurais voulu en avoir 200! Vous trouverez ci-inclus \$8, dont trois pour ma contribution annuelle à la Société des messes, et cinq pour des almanachs que je vous prie de m'expédier au plus tôt, car mes souscripteurs sont impatiens de lire l'Almanach des Ames. J'aurais bien voulu trouver des souscripteurs pour les messes, mais impossible pour le moment. J'espère cependant que les Almanachs en décideront quelques-uns. Puissent les saintes Ames m'aider dans tout ce que j'ai entrepris pour la plus grande gloire de Dieu.....

Quel zèle! Les saintes âmes doivent être satisfaites d'un associé comme celui-là. Aussi elles lui obtiendront les grâces qu'il demande, et sa couronne sera plus brillante. *Benefic, Domine, bonis et rectis corde.*

Lettre.—Les deux lettres suivantes nous sont arrivées presque en même temps ; aussi nous les donnons ensemble. L'une vient d'une jeune Demoiselle des États-Unis, l'autre d'un jeune Ecclésiastique du Canada. Elle sont toutes deux assez éloquentes pour se passer de nos commentaires.

New-York, 19 Déc. 1882.—Monsieur l'avocat des âmes. J'ai pris la liberté de vous appeler ainsi, car n'êtes-vous pas avocat par profession, et comme le bienheureux St-Ives, n'avez-vous pas quitté les causes des riches pour plaider celles des pauvres, et des plus pauvres ? Ah ! pardonnez à un cœur dévoué son laisser-aller, mais je vous dirai tout bas, bien bas, que j'aime les avocats, parcequ'ils sont plus instruits que les autres, et que lorsqu'ils veulent faire du bien, il me semble qu'ils peuvent et font mieux que les autres, car ayant eu tant à faire avec le cœur humain, ils sont plus en état de le comprendre. D'ailleurs, je ne suis pas seule à aimer le savoir. La grande Ste-Thérèse n'aimait-elle pas l'homme savant ? et un grand poète a dit que *l'instruction, c'est l'aile qui nous fait monter vers Dieu.*

Mais j'ai peur que je vous ennuie, et vous voulez avoir autre chose. Vous voulez que je vous parle des âmes, n'est-ce pas ? Ma vie se passe en priant pour elles soit par le travail, la souffrance ou la joie, et cependant il y a bien des choses dont j'ai besoin. Nous nous enrichissons avec l'aide des autres dans le spirituel comme dans le temporel. J'ai bien besoin du secours des âmes, surtout pour mon pauvre père qui est protestant, car vous avez dû vous apercevoir par ma manière de m'exprimer que je suis anglaise. Ma mère est allée là haut, et il me semble qu'elle m'a laissé l'œuvre de sa conversion entre les mains, et je fais tout ce que je puis. Depuis l'existence de l'association, j'ai toujours donné des messes en son nom, et fais le chemin de la croix à sa place. Il est encore protestant, mais dans mon cœur il y a une paix profonde que je ne puis exprimer, et j'ai confiance qu'il ne mourra pas autre chose que catholique. Je n'aurai peut-être pas le bonheur de le voir baptiser, mais il aura le baptême de la foi. Que se passe-t-il entre le mourant et son Dieu ? Et l'église ne nous fournit-elle pas des exemples de personnes qui en toute apparence sont mortes hérétiques, et qui avaient eu la grande et immense faveur de connaître les mystères sublimes de notre religion, juste un instant avant de paraître devant leur Dieu. Ames bienheureuses, que j'envie votre sort ! Avec confiance je continue mon œuvre, et c'est avec une grande douceur, car mon cœur reçoit tant de délices que je ne trouve pas de paroles pour vous le dire. Aussi je suis encouragée depuis que je prie pour d'autres amis qui me sont chers, bien chers, qui seront des âmes vivantes de la vie des âmes souffrantes. Aussi je voudrais devenir l'avocate (comme vous) des bien aimés de Jésus. Oh ! je ne suis plus surprise de ces

saints et saintes qui ont tout sacrifié pour obtenir le soulagement des âmes du purgatoire, et je concluerai en vous disant que c'est la plus belle, la plus douce vie de travailler au bonheur des autres. Pardonnez-moi cette longue lettre, mais mon cœur a trouvé du repos en parlant au vôtre qui aime tous ces êtres privilégiés....

Collège de 29 Déc. 1882.—Je vous envoie ci-inclus le prix des quinze almanachs des âmes du purgatoire que vous m'avez envoyés avec tant de diligence. Je ne puis rien faire pour votre œuvre admirable, mais soyez sûr qu'elle aura toujours toutes mes sympathies. N'étant encore que simple clerc, et livré à la tâche ingrate de l'enseignement dans un collège, j'ai cru cependant que je pourrais travailler un peu à la propagation de votre belle œuvre, en faisant connaître votre almanach à mes confrères qui ne sont que douze, il est vrai, mais qui plus tard dans l'exercice de leur ministère pastoral pourront propager à leur tour cette œuvre dans leur paroisse. Votre almanach est si bien rempli de mille choses pieuses et édifiantes, et se vend à un si bas prix que tous les catholiques devraient l'avoir en leur possession. Pour moi, depuis qu'il m'est connu, je ne puis plus m'en passer ; il est toujours suspendu à mon bureau. Quelle pressante invitation de s'approcher des sacrements pour tout fidèle fervent, que la vue de ces indulgences si nombreuses accordées par l'Eglise à de si fréquents intervalles pour les prières les plus ordinaires, et dont on ne trouve nulle part un plus splendide catalogue que dans votre almanach.

Oui, vous travaillez à une bien belle œuvre, et quand on considère tout le bien que vous faites aux âmes en les faisant profiter d'indulgences que la plupart ignorent, et leur donnant dans votre almanach des renseignements si importants sous la haute autorité de votre illustre évêque, on est porté à se demander *si votre œuvre n'est pas appelé à préserver du purgatoire autant d'âmes qu'elle en délivre tous les jours.* Travaillez donc avec confiance au succès de votre œuvre, car l'Eglise militante n'y est pas moins intéressée que l'Eglise souffrante. D'ailleurs vous comprenez vous-même mieux que tout autre les fruits admirables de votre œuvre, et sa glorieuse mission dans les contrées idolâtres où elle soutient les missionnaires, et les précieuses aumônes qu'elle distribue tous les ans à l'Ordre mendiant du Séraphique St-François, dont elle propage en même temps le Tiers-Ordre si richement doté d'indulgences presque innombrables par les Souverains-Pontifes ; oui, vous savez cela plus que tout autre, car vous en donnez dans votre almanach un aperçu magnifique. . . .

Inverness, 1er Juin 1883.—Ci-inclus une piastre que j'envoie pour les bonnes âmes *pour faveurs reçues* Un associé.

La Jubilation dans le Purgatoire.—Un saint prêtre (d'un diocèse éloigné) qui est tout brûlant de zèle pour venir à la délivrance des pauvres captives du purgatoire nous écrit en date du 11 nov. 1882 :

“ J'ai le plaisir de vous introduire encore un nouvel associé à l'Œuvre des âmes du purgatoire. Son nom est B. R. ..Ci-joint vous trouverez la somme de \$25 pour sa contribution pour la vie. Ce brave vieillard fait son don généreusement pour remercier Dieu des bienfaits qu'il lui a accordés durant sa vie, et il sollicite plusieurs faveurs, en particulier celle d'une bonne mort.

Il me semble que les âmes du purgatoire sont dans la jubilation de savoir que cent messes vont être célébrées pour leur délivrance. Quelle belle œuvre à propager que la vôtre ! Que le bon Dieu vous bénisse pour tant de gloire que vous lui procurez...

Oui, certes, les chères Ames sont dans la jubilation, car le moindre secours qu'on peut leur procurer leur vaut mieux que tout l'or du monde. Si les hommes savaient tout le bien qu'ils peuvent leur faire par l'offrande de quelques deniers, ils s'empresseraient à leur donner chaque jour une petite part, non pas de leur nécessaire, mais seulement de leur superflu. Qu'ils se rappellent cependant que Dieu ne fera miséricorde qu'à ceux qui auront été miséricordieux.

Il y a de grands avantages dans les contributions à vie. L'on est beaucoup plus certain d'apporter du soulagement aux âmes du purgatoire, et même de procurer leur délivrance avec cent messes qu'avec une contribution annuelle d'une ou de trois piastres. La délivrance doit s'opérer avec toute vraisemblance dans le cours d'un mois que les messes sont célébrées, tandis que les autres ont laissé souffrir les pauvres âmes pendant dix ou vingt ans de plus par leur souscription prolongée. Puis l'on se fait de suite de nouveaux intercesseurs auprès de Dieu ; et ce qui est au-dessus de tout cela, l'on a envoyé au ciel des Saints qui chantent les louanges du Très-Haut, en lui rappelant que c'est nous qui lui avons procuré cette gloire accidentelle. Puis encore par l'entremise des missionnaires nous avons travaillé à la conversion des infidèles dix ans avant vous, associés d'un an. Or l'évangélisation des infidèles est l'œuvre par excellence, celle que N. S. lui-même est venu exercer sur la terre. Ce qui fournit autant de gloire à Dieu, et de jubilation et de joie au purgatoire.

St-Thimothé, 17 Décembre 1882.—Je vous envoie ci-inclus la somme de deux piastres dont une piastre et demie pour six mois de contribution à l'association des messes des âmes du purgatoire et un écu pour messes d'actions de grâces promises pour ces pauvres âmes.....

29 Janvier 1883.—Avec la présente vous recevrez \$16 pour l'association des messes en faveur des âmes du purgatoire. L'almanach a produit ce bon effet, et c'est déjà un commencement. J'espère que les saintes âmes nous obtiendront du ciel les faveurs que nous sollicitons..... Un prêtre d'un diocèse étranger.

Lettre.—Voici encore un zéléteur modèle ; c'est un membre d'un clergé étranger qui rivalise de zèle, disons le mot, qui ne veut pas se laisser surpasser dans ses efforts à procurer du soulagement à celles qui souffrent d'indicibles souffrances. Que cette compassion pour leurs peines lui mérite l'exemption des mêmes peines.

13 Novembre 1882.—Vous recevrez ci-inclus \$25. C'est la contribution d'un de nos paroissiens T. D... à l'association des messes pour le soulagement des âmes du purgatoire. Conformément aux règlements, ce monsieur se trouve associé pour la vie. J'ai reçu les 200 almanachs des âmes demandés. Je vais m'efforcer d'écouler le plus grand nombre d'exemplaires possible. Je vous ferai parvenir l'argent dans quelques jours. Vous vous donnez beaucoup de peines pour asseoir sur des bases solides les œuvres qui ont pour objet le soulagement des pauvres âmes qui souffrent dans le purgatoire. Je ne vous adresserai pas d'éloges, car ce n'est pas avec de froides paroles que l'on récompense un zèle si chrétien, mais Dieu vous rétribuera, bien probablement dans ce monde, et certainement dans l'autre...

Grand Séminaire de Québec, 12 Janvier 1883.—Vous voudrez bien faire parvenir cet argent aux religieux de St-François, c'est une messe que j'ai promise aux âmes du purgatoire pour une faveur accordée. Votre frère en J. C.....un ecclésiastique.

Lettre.—En lisant dans l'Almanach des âmes du purgatoire les faveurs obtenues par ceux qui s'associaient à l'Œuvre ou promettaient des messes pour leurs intentions particulières, j'ai moi-même promis une messe pour les âmes pour demander la guérison d'un mal à la jambe. Je n'en ai pas encore été guéri complètement, mais j'ai éprouvé beaucoup de mieux. Je me hâte de vous envoyer l'argent, ayant confiance aussi que les bonnes âmes obtiendront pour moi la grâce de parvenir au sacerdoce... X. ecclésiastique.

La confiance obtient tout, et Dieu qui ne veut pas attendre plus longtemps pour récompenser ses fidèles épouses, nous inspire de lui offrir le secours de nos offrandes pour obtenir leur délivrance ; et tout en exauçant nos prières pour nous-mêmes, il les exauce encore pour les âmes auxquelles on s'est intéressé.

Lettre.—Un prêtre distingué et grand ami des saintes âmes terminait ainsi une lettre qu'il nous écrivait : “*Daigne le cœur de Jésus faire fructifier au centuple cette bonne semence, Totus tuus in eodem sanctissimo corde Jesu. 2 Novembre, Fête des chères âmes du Purgatoire.*” Douces paroles que nous aimons toujours à rappeler à notre mémoire, et qui, tout en nous donnant l'encouragement de l'approbation, réveillent notre courage et double nos forces.



Sang Rédempteur, coulez sur nous.

Rapport de 1880—Messes 6,304 ; chemins de croix 213,408.
 " de 1881—Messes 12,028 ; chemins de croix 249,912.
 " de 1882—Messes 14,299 ; chemins de croix 263,016.

Les contributions à vie s'élèvent à la somme de \$700.00.

L'espace nous permet de donner seulement les trois dernières années. Le rapport de l'année courante ne sera prêt qu'au 1er Novembre prochain, mais nos associés seront heureux d'apprendre qu'au moment où nous allons sous presse (12 Octobre), nous avons déjà recueilli la somme de \$4,409.75, c'est-à-dire 17,639 messes ou 3,340 messes de plus que l'an dernier.

Les Zélateurs sont priés de faire leurs remises le premier lundi de chaque mois entre les mains du Directeur-Trésorier, Louis Ricard, 166 rue St. Denis, Montréal, (Canada.) (Lettres d'argent enregistrées.)

Les personnes qui le trouveraient plus commode, peuvent déposer leur contribution à la Congrégation de Notre-Dame ou à la Providence.

NOTA. Nous prions instamment les personnes qui nous font des envois d'argent par la malle de faire enregistrer leurs lettres, ou de prendre un mandat sur la poste. Nous accusons toujours réception des argens qui nous sont envoyés. Si dans les quinze jours après l'envoi, l'on n'avait pas reçu notre réponse, on voudra bien nous en avertir, afin de voir où se trouve l'erreur.

L'Almanach des âmes du Purgatoire a pour but le soulagement des morts, la conversion des infidèles, la propagation du Tiers-Ordre Séraphique, la connaissance et diffusion des indulgences, en même temps qu'il fait une amône à l'Ordre médiant de S. François. Les personnes qui achètent l'almanach ont part à toutes ces œuvres.

O Jésus qui les avez rachetés par votre Sang précieux, donnez-leur le repos éternel.

Les personnes qui, les jours de communion, réciteront la prière suivante devant cette image, en priant aussi pour le Pape, gagneront une indulgence plénière.

" O ! bon et très doux Jésus, je me prosterne à genoux en votre présence, et je vous prie et vous conjure, avec toute la ferveur de mon âme, de daigner graver dans mon cœur de vifs sentiments de foi, d'espérance et de charité, un vrai repentir de mes égarements, et une volonté très ferme de m'en corriger, pendant que je considère en moi-même et que je contemple en esprit vos cinq plaies, avec une grande affection et une grande douleur, ayant devant les yeux ces paroles prophétiques que déjà le saint Roi David prononçait de vous, o aimable Jésus: *ils ont percé mes mains et mes pieds ; ils ont compté tous mes os,*"